

Stratégie Sfax 2030

*Diagnostic stratégique de l'état du
développement de la région*



Elaboré par: Professeur Faïka Charfi
Expert en Développement Régional,
Aménagement et Transport

ABREVIATIONS et ACRONYMES

AFI	:	Agence foncière industrielle
ANGED	:	Agence Nationale de Gestion des Déchets
ANPE	:	Agence Nationale de protection de l'environnement
APII	:	Agence de Promotion de l'Investissement et de l'Innovation
APAL	:	Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral
APNES	:	Association de Protection de la Nature et de l'Environnement de Sfax
ATPNE	:	Association Tunisienne de Protection de la Nature et de l'Environnement
AFOM	:	Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces
BTP	:	Bâtiments et Travaux Publics
CHU	:	Centre Hospitalo – Universitaire
CI	:	Centre Intermédiaire
CME	:	Centre de Protection de la Mère et de l'Enfant
CSB	:	Centre de Soins de Base
CPG	:	Compagnie des phosphates de Gafsa
DGAT	:	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
EPIC	:	Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
EVP	:	Equivalent Vingt Pieds
GSM	:	Global System for Mobile Communications
GCT	:	Groupe Chimique Tunisien
HL	:	Hôpital Local
INS	:	Institut National de la Statistique
ISSET	:	Institut Supérieur des Etudes Technologiques
LMD	:	Licence, Mastère, Doctorat
MDT	:	Millions de Dinars Tunisiens
MEAT	:	Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire
MESRS	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ONOU	:	Office National des Œuvres Universitaires
PAC	:	Programme d'Aménagement Côtier
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PME	:	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	:	Petites et Moyennes industries
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RL	:	Route Locale
RN	:	Route Nationale
RR	:	Route Régionale
SDARE – CE	:	Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique Centre – Est

SDATN	:	Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National
SNAT	:	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SRAT	:	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
SMAP	:	Short and Middle Action Program
SDGS	:	Stratégie de Développement du Grand Sfax
SDVS	:	Stratégie de Développement de la Ville de Sousse
SIAPE	:	Société Industrielle d'Acide Phosphorique et d'Engrais
SNCF	:	Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens
SONEDE	:	Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux
SORETRAS	:	Société Régionale de Transport de Sfax
STEG	:	Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz
STEP	:	Station D'Épuration des Eaux
SWOT	:	Strengths, Weaknesses, Opportunités, Threats
TAAM	:	Taux d'Accroissement Annuel Moyen
TC	:	Transport en commun
TCSP	:	Transport en commun en Site Propre
TPE	:	Très Petite Entreprise
TT	:	Tunisie Télécom
VP	:	Voiture Particulière

SOMMAIRE

1.	Introduction : Evolution du développement de la région de Sfax à l'horizon 2030	1
2 .	Organisation du territoire de la région de Sfax	5
2.1	Les composantes physico-géographiques :	5
2.2	Les principales dotations en ressources naturelles	6
2.3	Le cadre politico-administratif	8
3.	Le contexte démographique	11
3.1	La croissance démographique	11
3.2	Structure de la population par âge	14
3.3	Les densités de population	16
3.4	Caractéristiques des ménages du gouvernorat de Sfax	17
3.5	Le gouvernorat de Sfax et le phénomène de la migration interne	20
4.	Dynamiques économiques de la population : emploi et chômage	25
4.1	Population active et population active occupée	26
4.2	Le chômage : un mal endémique en expansion	30
5.	Le poids des activités économiques	32
5.1	L'agriculture et la pêche	33
5.2	5.2 Le secteur industriel	39
5.3	Un artisanat toujours vivace face au développement du secteur industriel	43
5.4	Le secteur des services	43
5.5	La compétitivité de la région	50
6 .	Les infrastructures de transport et de communication	53

6.1	Le transport terrestre	53
6.2	Le transport maritime	62
6.3	Le transport aérien	64
6.4	La plateforme Logistique multimodale de Sfax	66
6.5	Postes et communications	68
7.	les équipements collectifs et autres infrastructures	75
7.1	Les Infrastructures	75
7.2	Les équipements collectifs	82
8.	La donne environnementale : pilier du développement durable	93
8.1	Les atouts et opportunités écologiques du gouvernorat de Sfax	94
8.2	Contraintes et menaces pesant sur l'environnement du gouvernorat de Sfax	97
8.3	Les solutions envisagées et envisageables	100
9.	Les déséquilibres inter-gouvernorats et complémentarités réelles et potentielles	104
9.1	Les disparités inter – gouvernorats cibles	105
9.2	Comparaison de la ventilation des emplois entre secteurs économiques	110
10.	Nécessité et urgence d'une nouvelle gouvernance locale	113
11.	Conclusion : Synthèse des Atouts, Forces, Opportunités et Faiblesses du gouvernorat de Sfax	116
	Table des matières	136
	Tableaux des annexes	141

Liste des tableaux

-Tableau 1 :	Evolution du découpage administratif du gouvernorat de Sfax (1966 - 2014)	9
-Tableau 2 :	Effectifs et évolution de la population par milieu (1984 – 2014)	12
-Tableau 3 :	Evolution de la structure de la population par âge dans le gouvernorat de Sfax entre 2004 et 2014.	15
-Tableau 4 :	Taille moyenne des ménages du gouvernorat de Sfax par milieu, 2004 – 2014	18
-Tableau 5 :	Evolution des conditions d’habitat dans le gouvernorat de Sfax entre 1975 et 2014	19
-Tableau 6 :	Mouvements migratoires du gouvernorat de Sfax avec les autres gouvernorats (1999 – 2004)	22
-Tableau 7 :	Migrations internes dans le gouvernorat de Sfax en 2004	24
-Tableau 8 :	Population active occupée par sexe (15 ans et plus) 2004 – 2014	27
-Tableau 9 :	Taux de chômage par genre de la population de 15 ans et plus du gouvernorat de Sfax (2004 et 2014)	31
-Tableau 10 :	Taux de chômage dans les délégations du gouvernorat de Sfax en 2004	31
-Tableau 11:	Evolution du nombre d'entreprises et des emplois par délégations (2011 et 2014)	40
-Tableau 12 :	Répartition des agences bancaires dans le gouvernorat de Sfax en 2014	48
-Tableau 13 :	Evolution des infrastructures postales dans le gouvernorat de Sfax (1999-2014)	69
-Tableau 14 :	Densité téléphonique et nombre d’abonnés dans le gouvernorat de Sfax (1994 – 2014)	72
-Tableau 15 :	Evolution du nombre des abonnés au réseau Internet en Tunisie (2009 – 2014)	74

-Tableau 16 :	Evolution du nombre d'abonnés au système de transmission de données (L5, X25, ADSL, Frame Relai, RIRNIS) dans le gouvernorat de Sfax (2004-2014)	75
-Tableau 17 :	Taux de branchement au réseau d'assainissement dans les gouvernorats du Centre Est (1994 – 2014)	78
-Tableau 18 :	Répartition des étudiants de l'université de Sfax en 2014	89
-Tableau 19 :	Aires protégées d'importance écologique majeure	95
-Tableau 20 :	Des ressources naturelles de 1er ordre	96
-Tableau 21 :	Tableau comparatif des données socio - économiques de la région naturelle traditionnelle de Sfax (2004)	106
-Tableau 22 :	Flux Migratoires dans la région naturelle traditionnelle de Sfax (1999-2004)	108
-Tableau 23 :	Tableau comparatif de la répartition de l'emploi par secteur économique dans la région naturelle traditionnelle de Sfax (2004)	111
-Tableau 24 :	Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces du gouvernorat de Sfax	118

CARTES ET GRAPHIQUES

Cartes

Carte 1 : Découpage administratif du gouvernorat de Sfax	9
Carte 2 : Armature urbaine du gouvernorat de Sfax	10
Carte 3 : Réseau des infrastructures routières du gouvernorat de Sfax	54
Carte 4 : Réseau TCSP préconisé à l'horizon 2030	57
Carte 5 : Variante 1 de la ligne circulaire de minibus proposée	58

Graphiques

Graphique 1 : Evolution des TAAM de 1984-2014 par milieu dans le gouvernorat de Sfax	12
Graphique 2 : Evolution de la structure de la population par âge dans le gouvernorat de Sfax entre 2004 et 2014	16
Graphique 3 : Evolution des conditions d'habitat dans le gouvernorat entre 1975 et 2014	20
Graphique 4 : Flux migratoires intra-gouvernorat de Sfax en 2004	24
Graphique 5 : Population active et population active occupée par délégation (15 ans et plus) en 2004	27
Graphique 6 : Distribution de la production des viandes rouges dans les 10 délégations périphériques du gouvernorat	37

I. Introduction : Evolution du développement de la région de Sfax à l'horizon 2030

- Tôt, dès l'indépendance et dans un souci d'enclencher le développement économique et social de la nation naissante, la Tunisie s'est lancée dans un **processus de planification sectorielle** qui l'a conduite, au bout d'une décennie de collectivisme agraire, au bord de la faillite. Le choix d'une politique plus libérale et d'ouverture sur l'extérieur, dès la première moitié des années 70, lui a permis de jouer la carte de la diversification des activités en misant principalement, face aux limites du potentiel en ressources naturelles, sur le tourisme balnéaire et l'essor du secteur industriel (industries de transformation) produisant tant pour le marché local que ciblant les marchés extérieurs (essentiellement les marchés nord-méditerranéens traditionnels).

Toutefois si **les préoccupations** portant sur **le développement régional** n'ont émergé que tardivement avec le 6^{ème} plan de développement économique et social (VI^e PDES 1982-1986), c'est déjà à la fin des années 60 et au début des années 70 que la préoccupation d'aménager le territoire national s'est imposée pour être graduellement développée donnant ainsi lieu à l'identification et la création de régions économiques. Partant initialement de 4 régions regroupant certains gouvernorats (Villes et Développement DAT/Groupe Huit, 1973), on a débouché sur le découpage en 6 régions actuellement retenu. La planification territoriale a été amorcée suite à l'institution du CGDR (Commissariat Général au Développement Régional), planification s'inspirant du modèle français alors en vigueur.

Cependant, ce modèle de planification spatiale classique ayant pour finalité de « produire de la cohérence entre les différentes démarches sectorielles » et ayant révélé ses limites suite aux changements constatés dans les pratiques juridico- institutionnelles, a eu pour résultante l'émergence et la généralisation, dans les pays développés, des **approches stratégiques de développement intégrant les soucis de durabilité**. Ces approches étaient impulsées et portées essentiellement par les acteurs publics et les organisations internationales.

Dans un second temps, l'accent a été mis sur la **promotion de modes de gouvernance** faisant intervenir l'**Etat** et les **acteurs locaux** tout en mettant en avant la participation de la **société civile** (une participation inclusive) ou encore plus la co – production de stratégies

avec cette dernière. Les territoires deviennent alors, à leur tour, les acteurs incontournables de la conception de leur devenir.

- En Tunisie, si les **prémices de la planification stratégique** se sont faites sentir dans les années 80-90 avec la construction du SNAT (Schéma National d'Aménagement du Territoire en 1984 DGAT/URBAPLAN) et des SRAT (Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire remplacés par les schémas directeurs d'aménagement des régions économiques ou SDARE) suivis en 1997 par le SDATN (Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire National 1996-1998, MEAT/Dirasset), il faut attendre les années 2000 pour assister à l'apparition des stratégies urbaines du développement durable concernant successivement les 3 métropoles nationales : le Grand Tunis (SDVT ; 1999 - 2000), le Grand Sfax (SDGS ; 2002-2005) et le Grand Sousse (SDVS, lancée en 2011 et achevée en 2014).

Le **projet SDGS I**, qualifié d'exemplaire par les partenaires extérieurs en tant que processus réussi, a enfanté une SDGS II et le projet SMAP III relatif à l'élaboration d'une stratégie de gestion intégrée de la zone côtière sud du Grand Sfax. Cet espace urbain a ainsi joué le rôle de laboratoire en matière de démarche stratégique urbaine. Toutefois, malgré le foisonnement d'études le concernant et les bonnes volontés mobilisées par les acteurs locaux, tant publics que privés, la défaillance de la volonté politique soutenant la mise en œuvre des plans d'action brossés, a constitué le principal handicap à l'aboutissement de toute planification stratégique. C'est encore l'Etat, dans une approche descendante, qui continue à orchestrer le processus avec l'aide d'acteurs privilégiés. Cela explique bien que quelques actions mineures seulement ont été réalisées ainsi que quelques actions plus importantes, prescrites par des études antérieures datant même de plusieurs décennies, ont été entamées (à l'exemple du projet Taparura qui a été mis à l'étude depuis 1984).

Les bouleversements qui ont frappé la Tunisie en 2011 et la **nouvelle donne post-révolution** suscitent un regain d'intérêt pour l'approche stratégique de développement territorial. Partant de fortes revendications sociales émanant de l'ensemble des gouvernorats, la nouvelle constitution tunisienne adoptée en janvier 2014 est porteuse d'espoirs. A cet effet son **chapitre VII, traitant du « Pouvoir Local » et consacrant le principe de la décentralisation**, concède ce pouvoir aux collectivités locales, à savoir les communes, les régions et districts qui doivent être gérés par des acteurs élus. Ces collectivités sont dotées

d'une personnalité juridique et de l'autonomie administrative et financière. Selon l'article 139, elles adoptent les mécanismes de la démocratie participative et les principes de la gouvernance ouverte propice à la participation des citoyens et de la société civile dans le cadre de la préparation des programmes de développement et d'aménagement du territoire, suivis inclus.

Dans ce nouvel environnement et tout en poursuivant sur la lancée de démocratisation de la prise de décision en matière de perspectives de développement territorial (stratégies urbaines incluses), l'attention est plus braquée sur la dimension régionale et les stratégies la concernant dont la région de Sfax qui fait l'objet d'un projet prospectif s'inscrivant dans les temps longs et intitulé «Sfax 2030 » se proposant de préciser **une stratégie de développement régional du gouvernorat de Sfax à l'horizon 2030** : la SDRS. Elle est appelée à être le coproduit initié avec la société civile.

Occupant une position stratégique, ce gouvernorat du littoral oriental de la Tunisie, où il étend ses 235km de côtes, est relié par l'autoroute A1 et la RN1 au Nord à Tunis (270 Km) et Sousse (129 Km) ainsi qu'à Gabès (136 Km) au Sud. Il est délimité par les gouvernorats de Mahdia au Nord-est, de Kairouan au Nord-ouest, de Sidi Bouzid à l'Ouest et de Gabès au Sud ainsi que le montre la carte 1 ci après. Sa région économique naturelle, outre les trois premiers gouvernorats mentionnés, s'étend au-delà de Sidi Bouzid pour inclure Gafsa et Kasserine qu'en témoigne l'intensité des échanges économiques et sociaux traditionnels entre ces ensembles territoriaux.

Il est à souligner que la zone d'appartenance géographique du gouvernorat de Sfax a changé au fil du temps, au gré des velléités des différents découpages du territoire national, revus et corrigés par les autorités centrales en quête d'assurer un cadre plus convenable aux politiques du moment. C'est ainsi que baptisée « Capital du Sud » par le Groupe Huit en 1973, elle finit avec la SDATN (1997), paraissant résultat d'un "effort d'écorner" sérieusement son importance, par être rattachée contre nature au Centre-Est après l'avoir été au Sud-est, par le découpage de territoire national en 6 grandes régions de planification du VI^{ème} PDES.

Malgré ces avatars, le Grand Sfax, chef-lieu du gouvernorat, a été élu dans le cadre du même SDATN « Métropole méditerranéenne » au même titre que le Grand Sousse alors que la capitale Tunis se retrouvait logiquement positionnée en « Métropole internationale ». Le

Statut conféré à l'agglomération sfaxienne reconnaît son rôle de locomotive déjà habilitée à entraîner le développement de ses périphéries immédiates et lointaines. Elle est ainsi porteuse de dynamisme pour l'ensemble de sa région économique-géographique naturelle. Cela contribuerait à corriger les écarts de développement socio-économique littoral / intérieur observés aux niveaux intra-gouvernorat et inter-gouvernorats de la région.

- De ce fait, les **principaux enjeux** rattachés à cette stratégie « Sfax 2030 », à savoir le **développement socio-économique** et le **rééquilibrage socio-territorial**, le tout inscrit **dans l'optique de la durabilité**, nécessite la compréhension et l'analyse des réalités socio-économiques de notre terrain d'étude. Une approche comparative de ses différentes composantes s'avère pertinente pour mieux en saisir les inconvénients et proposer des solutions de redynamisation des espaces les plus fragiles. Un autre des objectifs fondamentaux de ce processus stratégique est d'aider à la prise de décision, dans ce sens, à partir d'abord d'une vision claire en se projetant dans l'avenir suite à un effort de réflexion participative, puis du scénario à privilégier ainsi que du plan d'action qui doivent y être associés.

Une approche scientifiquement menée et traduisant les anticipations de tous les acteurs contribuerait à proposer et adopter les solutions de résorption des clivages spatiaux en faisant jouer les leviers d'une complémentarité et d'une solidarité à deux niveaux : de la lutte contre les diverses formes de disparités éco-économico-spatiales et contre les distorsions sociales générées.

En conséquence, l'élaboration de cette étape préparatoire, correspondant à la **présentation d'un diagnostic faisant l'état des lieux**, exige pour être menée à bien, une conciliation entre collecte de données auprès de divers organismes, publics ou privés, parcours des bases documentaires disponibles (rapports, études, recherches académiques,...), et apport d'un complément d'information suite à des entretiens et échanges directs avec des personnes ressources et des connaisseurs du terrain.

Les données et documents recueillis et/ou consultés permettront de se pencher sur les aspects suivants dont il est possible de déduire les éléments qui singularisent cet espace permettant d'identifier les atouts et les faiblesses, les opportunités et les menaces qu'il s'agirait de mettre en valeur ou d'endiguer. La finalité est de **concevoir une stratégie de**

développement collectivement construite pour l'horizon 2030 et de lui donner toutes les chances de porter les fruits entrevus et attendus.

➤ C'est ainsi que **seront abordées les thématiques** traitant de :

- L'organisation du territoire de la région (à partir de la spécification de ses composantes physico-géographiques et de ses dotations en ressources naturelles) ;
- Le contexte démographique analysé sous ses divers aspects et accompagné d'un examen des dynamiques économiques de la population ;
- Le poids des activités économiques contribuant à la création de ses richesses ;
- Les équipements collectifs et d'accompagnement dont il dispose ;
- Son capital en infrastructures de transport et de communication répondant aux besoins de déplacement des populations;
- L'état des lieux de la donne environnementale risquant d'entacher ses perspectives de développement et les projets menés ou envisagés pour améliorer le cadre et la qualité de vie;
- Les déséquilibres spatiaux au sein du gouvernorat de Sfax ayant été progressivement dévoilés, les divergences existant avec les gouvernorats limitrophes seront évoqués, permettant ainsi d'identifier les facteurs d'une complémentarité présente ou potentielle à stimuler ;
- L'ensemble des précédents aspects présentés déboucheront sur une présentation synoptique des résultats de l'analyse AFOM (SWOT) identifiés de manière transversale.

Le diagnostic stratégique de l'état du développement de la région de Sfax s'achèvera par l'annonce des étapes suivantes de cette étude participative tout en répondant à une question sous-jacente : Pourquoi élaborer une stratégie « Sfax 2030 » ?

2. Organisation du territoire de la région de Sfax

2.1 Les composantes physico-géographiques :

D'une superficie globale de 7545Km² représentant 4,6% de l'ensemble du territoire national, le gouvernorat de Sfax est caractérisé par un relief quasi plat couvert en majorité de larges plaines. Le point culminant ne dépasse pas les 255m (Jbel Chebka) et l'altitude s'atténue en passant de l'intérieur au littoral connaissant, quant à lui, une altitude moyenne de 20m.

Par ailleurs, la nature des sols révèle la présence de terres d'origine sablonneuse et sablo-calcaire, retenant difficilement l'humidité qui est de plus limitée, Sfax se situant dans l'isohyète de 200mm de pluie par an, les pluies étant en outre irrégulières. Ce fait est aggravé par une évaporation forte associée à des températures élevées (de l'ordre de 18°C en moyenne annuelle) et aggravée par la prédominance de vents du Nord et d'Est dépassant la plupart du temps les 15 nœuds.

Le bref inventaire brossé atteste de l'ingratitude de la nature dont souffre la région et que l'ingéniosité de la population locale est parvenue à dépasser en s'adaptant aux contraintes imposées pour produire malgré tout, grâce aux façons culturales développées, de la richesse dans le domaine agricole. Grâce à son climat méditerranéen et en dépit d'une pluviométrie annuelle limitée (entre 150 et 250 mm par an) le gouvernorat de Sfax s'est forgé une réputation internationalement reconnue de *pays de l'olivier et de l'amandier*.

2.2 Les principales dotations en ressources naturelles

2.2.1 La végétation naturelle

Malgré l'ingéniosité mentionnée et en raison même de cette habileté à surmonter des obstacles, la végétation naturelle du gouvernorat de type steppique a conduit, tout au long des décennies à de sensibles dégradations et à un appauvrissement du couvert végétal, réduisant les terrains de parcours, favorisant ainsi l'amplification d'une érosion accompagnée d'un ensablement, manifestation d'une désertification rampante. La résultante a été un couvert végétal largement limité (de l'ordre de 5600 ha, soit 0,8% de la superficie du gouvernorat en 2011), un recul des terres de parcours passant de 118 192 ha en 1994 à 112 100 ha en 2011 (soit de près de 20% à seulement 16% de la superficie totale du gouvernorat). Ces déficits doivent, malgré tout, être relativisés étant donné que la SAU y est dominée par la forêt d'oliviers (plus de 6 millions de pieds).

2.2.2 Les ressources en eau

En raison des contraintes précédemment évoquées, la région ne dispose que d'un réseau hydrique fort réduit, caractérisé par de nombreux cours d'eau non pérennes, et sont nettement rares ceux qui deviennent exoréiques, exceptionnellement en cas de fortes crues. La nature poreuse des sols et la quasi platitude du relief font qu'une certaine capacité d'infiltration est observée dans la région de Sfax, donnant lieu à l'alimentation de 15 nappes phréatiques dont la capacité de stockage des ressources en eau est de l'ordre de 39,3 M de m³ alors qu'en fait elles sont surexploitées. C'est ainsi, par exemple, qu'en 2011 et 2014 leur exploitation par les 13 738 puis 13 923 puits existants fait que le taux d'exploitation a été de 136 % et 138,6 % respectivement, soit 53,28 M de m³ et de 54,46 M de m³ (CGDR, Atlas du gouvernorat de Sfax 2013).

En outre, situées entre 200 et 300 mètres de profondeur, les 11 nappes profondes (en revenant à la même source) sont exploitées à l'aide de 58 forages artésiens en 2011 passant à 61 en 2014 assurant une exploitation de 24 M de m³ et 28.4 M de m³ respectivement dont la moitié est du fait des 2 nappes de Sfax Sud et de la Skhira.

La qualité des eaux des 2 types de nappes souffre d'un degré non négligeable de salinité conduisant à leur classement en eaux saumâtres et dévalorisant quelque peu une ressource si précieuse, si demandée dans la région pour répondre incomplètement à de multiples usages (domestique, agricole, industriel). Actuellement des prospections menées permettent l'amorce de l'exploitation de la nappe moyenne.

Pour combler une partie du déficit, outre les transferts provenant de Jelma, Sbeitla et du Nord, 8 délégations du gouvernorat bénéficient de l'apport des 16 lacs collinaires en 2009 passés à 20 en 2014, ayant une capacité de rétention passant de 2,3 à 2,9 M de m³ aux mêmes dates. Ces lacs ont pour fonction principale de réalimenter les nappes. En outre, l'apport marginal des eaux épurées, utilisées dans les cultures fourragères d'El Hajeb, n'a constitué, faute d'un traitement bactériologique, qu'un moyen potentiel de rééquilibrage de l'approvisionnement en eau à usage agricole.

2.2.3 Les ressources énergétiques

Le gouvernorat de Sfax constitue un pôle tunisien important. En effet, ce gouvernorat et plus précisément le Grand Sfax compte 6 champs pétroliers, dont 2 off-shore, assurant 25% de la production nationale¹. Toutefois les volumes extraits sont faibles et connaissent une régression dès la fin des années 80. Cette production est traitée à 9 Km au Nord-Ouest de la ville. Sfax dispose également d'un champ gazier, celui de Miscar, dont la réserve est estimée à 22,7 milliards de m³ assurant 70% de la production gazière du pays². Elle est exploitée en totalité par British Gaz dans la raffinerie de Nakta. Depuis 2011, un projet de raffinerie est programmé à la Skhira envisageant une production annuelle de 4,2 M de tonnes dont 30% seraient destinés au marché local et auxquelles s'ajouterait la possibilité de traiter du pétrole algérien de qualité (Zarzatine) et libyen (Essider)³, garantissant ainsi l'auto-suffisance du marché tunisien en produits pétroliers et gaz liquides. Son coût a été estimé entre 2500 et 3000 M\$.

A ces sources d'énergies fossiles s'ajoute l'introduction des énergies renouvelables : le photovoltaïque et l'énergie solaire dus à un capital naturel enviable à savoir un ensoleillement annuel important que se partagent l'ensemble des régions tunisiennes. Ces énergies sont affectées à la consommation productive et à la consommation domestique. Leur production est appelée à s'intensifier et devenir en bonne partie exportable.

2.3 Le cadre politico – administratif

Dans ses limites spatiales actuelles, le gouvernorat de Sfax compte 16 délégations et autant de communes⁴, l'ensemble décomposé en 126 secteurs. L'historique du découpage administratif depuis 1966 récapitulé dans le tableau 1 ci-après montre qu'entre 1966 et 2004 :

- Le nombre de délégations a été multiplié par 2.7 passant de 6 à 16⁵ ;

¹ MDCl, Stratégie de Développement du gouvernorat de Sfax, <http://mdci.gov.tn>

² Idem.

³ Y. Bouhlel, MDRP, Les grands projets en Tunisie, 2012,(ppt).

⁴ Il est programmé d'adjoindre prochainement une 17^{ème} commune dénommée Commune d'El Amra, chef lieu de la délégation du même nom et un 127^{ème} secteur.

⁵ Cette multiplication a été constatée en dépit de l'amputation du gouvernorat d'une partie de son territoire au profit des gouvernorats limitrophes de Mahdia en 1974 et de Sidi Bouzid en 1973.

- Les communes qui étaient au nombre de 4 en 1966 ont atteint graduellement celui de 16 ;
- Les secteurs, quant à eux, se sont démultipliés, plus que doublant (de 62 à 126).

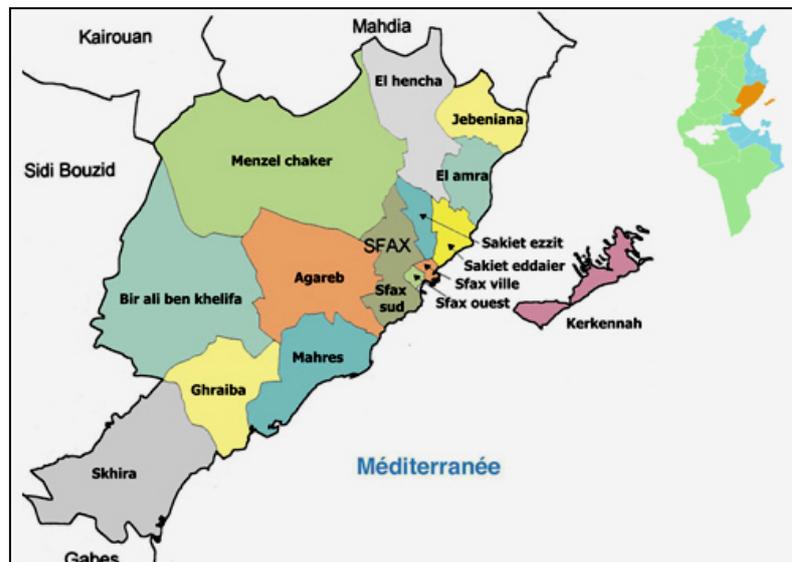
Tableau 1 : Évolution du découpage administratif du gouvernorat de Sfax (1966 - 2014)

	1966	1975	1984	1994	2004	2014
Nombre de délégations	6	11	11	15	16	16
Nombre de communes	4	8	9	15	16	16
Nombre de secteurs	62	85	100	125	126	126

Source : INS, RGPL/RGPH, série 1966-2014

Le découpage administratif en délégations s'est stabilisé au cours de la période intercensitaire 2004-2014 pour donner lieu à la configuration représentée par la carte 2 ci-dessous.

Carte 1 : Découpage administratif du gouvernorat de Sfax



Source: APII, Gouvernorat de Sfax,
<http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/doc.asp?docid=602&mcat=13&mrub=105>

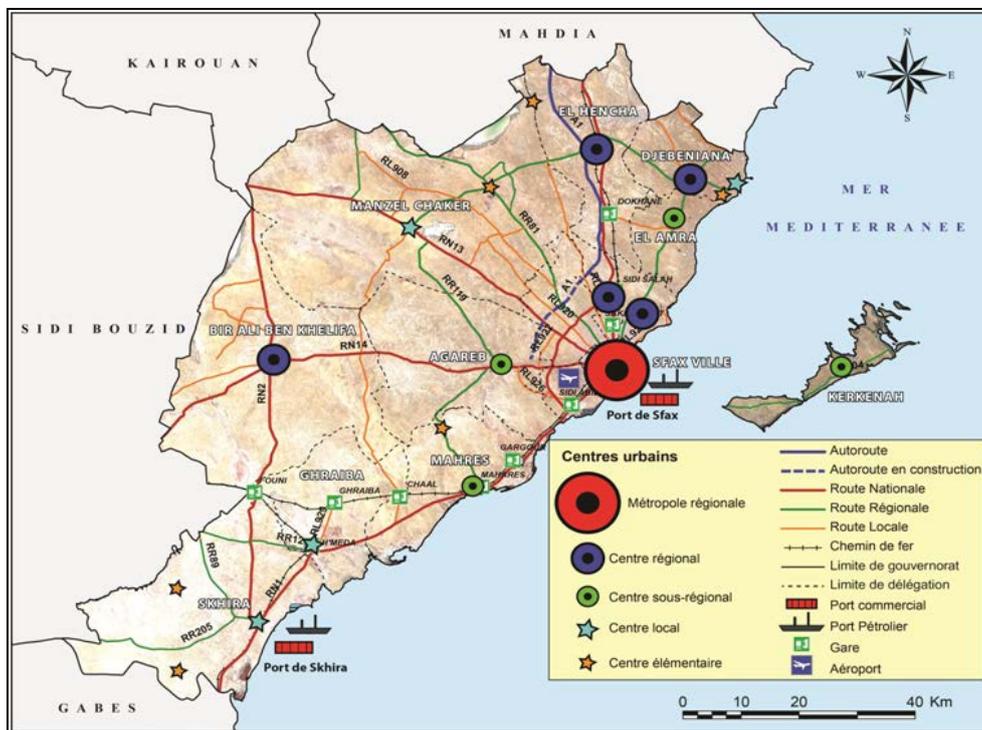
Ces variations ont été motivées par l'accroissement démographique et les ajustements requis par les changements politico-socio-économiques.

Les délégations les plus peuplées, selon les données du recensement 2014, sont les 6, délégations dans lesquelles s'inscrit le Grand Sfax : Sfax Sud (119 139 habitants), Sakiet

Eddaier (113 776 habitants), Sfax Ouest (110 125 habitants), Sfax Ville (101 176 habitants), Sakiet Ezzit (87 512 habitants) et Thyna (62 997 habitants). Les délégations périphériques affichent, démographiquement, un poids moindre, Bir Ali Ben Khelifa étant la plus peuplée grâce à ces 52 678 habitants, alors que El Ghraiba et Kerkennah ferment la marche avec respectivement 15 776 habitants et 15 501 habitants chacune.

L'armature urbaine du gouvernorat de Sfax, telle que représentée par la carte 2 suivante issue de l'Atlas du gouvernorat de Sfax 2013, affiche une hiérarchisation marquée permettant d'identifier la cascade de niveaux allant des villes de rang 1 à celles du rang 5.

Carte 2 : Armature urbaine du gouvernorat de Sfax



Source : CGDR, Atlas du Grand Sfax 2013

C'est ainsi que l'on retrouve :

- **Au niveau 1** : la conurbation du Grand Sfax (dominée par la commune du Grand Sfax) jouant le rôle de métropole régionale soulageant « la région capitale » et qui constitue le centre de gravité de l'armature urbaine du gouvernorat.
- **Au niveau 2** : les pôles urbains chefs-lieux des délégations de Jbeniana ; El Hencha et Bir Ali Ben Khelifa. Cette conception du niveau 2 paraît boiteuse si l'on ne tient pas compte des 2 remarques suivantes :

- Les chefs-lieux des délégations de Sakiet Ezzit et Sakiet Eddaier, qui font partie intégrante de la nébuleuse du Grand Sfax, ne peuvent être en même temps considérés comme relevant à la fois des deux niveaux 1 et 2.
- L’auréole du niveau 2 paraît bancale car s’arrêtant à Bir Ali Ben Khelifa, ne permettant pas l’identification d’un pôle équivalent du côté Sud –Est du gouvernorat.
- **Au niveau 3** : les centres sous-régionaux correspondent aux villes d’El Amra, Agareb, Mahres et Kerkennah bien qu’elles soient, elles aussi, chef lieux de délégations.
- **Au niveau 4** : correspondant aux centres locaux sont répertoriés les espaces de la Skhira, El Hmada. Menzel Chaker et Ellouza.
- **Au niveau 5** : les centres élémentaires, au nombre de 6, sont disséminés à travers le territoire du gouvernorat.

3. Le contexte démographique :

En 2014, si la région métropolitaine tunisoise avec ses 2 643 695 habitants devance largement les autres villes du pays, le gouvernorat de Sfax occupe le second rang en termes de population par gouvernorat (955 421 habitants) après celui de Tunis (1 056 247 habitants) et précède ceux de Sousse (670 971 habitants), de Nabeul (787 920 habitants) ainsi que tous les autres gouvernorats du Grand Tunis (INS, RGPH 2014).

Ce positionnement justifie largement l’intérêt qu’il suscite pour mener une réflexion en vue de promouvoir sa stratégie de développement tout en assurant de meilleures conditions de vie à une population quasi millionnaire aspirant en outre à une qualité de vie meilleure.

3.1 La croissance démographique :

3.1.1 L’analyse des données démographiques globales du gouvernorat de Sfax

Une lecture de ces données, tel qu’il ressort des recensements généraux de la population et de l’habitat (RGPH) couvrant les 3 dernières décennies (1984-2014), montre, conformément au tableau 2 ci-après, que l’effectif de population a connu une augmentation sensible conduisant à son quasi doublement, le faisant passer de 577 992 à 955 421 habitants (soit un croît de 65,3%) alors que la population nationale n’a progressé que de 57%.

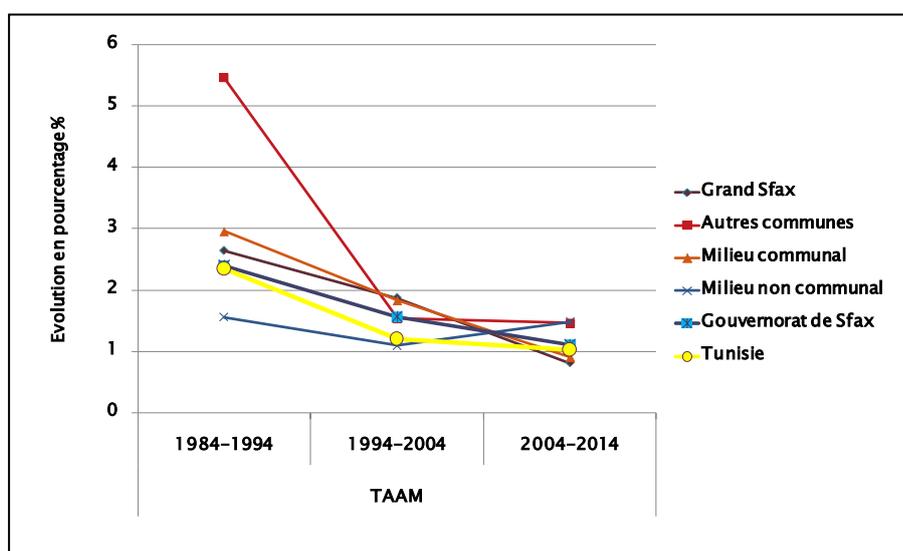
Tableau 2 : Effectifs et évolution de la population par milieu (1984 – 2014)

	1984	1994	2004	2014	TAAM			Taux d'évolution		
					84-94	94-04	04-14	84-94	94-04	04-14
Grand Sfax	304 742	395 277	475 649	515 725	2,64	1,87	0,81	29,7	20,3	8,4
Autres communes	34 907	59 396	69 231	80 003	5,46	1,54	1,46	70,2	16,6	15,6
Milieu communal	339 649	454 673	544 880	595 728	2,96	1,83	0,90	33,9	19,8	9,3
Milieu non communal	238 343	278 192	310 376	359 693	1,56	1,10	1,49	16,7	11,6	15,9
Gouvernorat de Sfax	577 992	732 885	855 256	955 421	2,40	1,56	1,11	26,8	16,7	11,7
Tunisie	6 966 000	8 785 000	9 910 900	10 982 754	2,35	1,21	1,03	26,1	12,8	10,8

Sources : CGDR, Atlas du gouvernorat de Sfax 2013, INS, RGPH 2014, Traitement personnel

Cependant cette progression constante masque le ralentissement de l'évolution de la population tant régionale que nationale avec des taux de croissance en régression. Toutefois et de tous temps, le gouvernorat de Sfax a affiché des performances en la matière dépassant celles de la Tunisie ainsi que le confirme le précédent tableau 2 et le graphique 1 suivant

Graphique 1: Evolution des TAAM de 1984-2014 par milieu dans le gouvernorat de Sfax



En nous penchant sur la répartition par milieu dans le gouvernorat de Sfax, au cours des trois décennies évoquées, il est possible de souligner qu'après un recul à la fois du taux d'évolution de la population en milieu communal et non communal entre les première et seconde décennies (de 33,9% à 19,8% et de 10,7% à 11,6% respectivement), on n'assiste à un rebond au niveau non communal qu'au bout de la 3^{ème} pour atteindre les 15,9% devançant ainsi le milieu communal (9,3%).

Le Grand Sfax, le grand perdant en termes relatifs, voit son taux d'évolution passé de 29,7% à 20,3% puis seulement à 8,4% au cours des 3 périodes intercensitaires. Les communes périphériques, jouant progressivement le rôle de pôles secondaires, ainsi qu'il est précisé dans l'Atlas 2013, ont contribué à renforcer l'attrait exercé par les espaces urbains sur les populations non communales.

Ainsi, une lecture plus fine de la population par délégation du gouvernorat (annexe 1) révèle que les six délégations dans lesquelles est incrusté le Grand Sfax sont les plus peuplées en 2014 avec une fourchette variant entre 119 139 pour Sfax Sud et 62 997 pour Thyna, laissant derrière elles les 10 autres délégations abritant des populations comprises entre 52 678 pour Bir Ali Ben Khelifa et 15 501 pour Kerkennah, reproduisant le même schéma que celui observé en 2004 à une exception près. En effet la délégation la plus peuplée était celle de Sfax Médina. (105 958 habitants contre 101 904 pour Sfax Sud).

La nouvelle primauté donnée à Sfax Sud, s'expliquerait par le pouvoir d'attraction des multiples quartiers populaires peuplés majoritairement d'immigrants d'origine interne ou extérieure au gouvernorat, attractivité qui se fait nettement sentir. Le même phénomène a touché la délégation de Thyna connaissant un taux d'accroissement de 38% au cours de cette période intercensitaire.

3.1.2 L'analyse par délégation des taux d'accroissement annuel moyen (TAAM)

Cette analyse opérée à partir de la lecture des données de l'annexe 1 précitée révèle que :

- Sfax ville et Sfax Ouest, délégations exclusivement urbaines et cœur de Grand Sfax, affichent des TAAM en dessous de la moyenne du gouvernorat du fait qu'il s'agit de territoires quasi-saturés démographiquement, au coût du foncier et de l'immobilier

élevé. Le croît enregistré par cet indicateur y est le plus faible, voire négatif pour Sfax Ville (-0,46%) et seulement de 0,48% pour Sfax Ouest.

- Les 4 autres délégations du Grand Sfax (dotées de TAAM globaux variant entre 3,3% et 1,4%) possèdent les deux composantes communale et non communale. Cette dernière variante connaît un taux d'évolution se situant entre 7,2% (Sakiet Ezzit qui est un espace où les activités agricoles sont nettement présentes) et 2,5% (Sfax Sud). Cela s'explique par le pouvoir d'appel exercé par le Grand Sfax et l'existence des terres riches des bouras qui continuent à se densifier tout en bénéficiant de l'impact de la proximité du centre de la métropole.
- La jeune délégation de Thyna créée en 2003, affichant un TAAM de 3,2% marquant le poids du milieu non communal (avec 4,5%), est suivie par Sfax Sud qui connaît le même phénomène (2,5%)⁶.
- Par ailleurs, c'est le taux de croissance annuel moyen du milieu communal qui contribue le plus à celui de l'ensemble des milieux des délégations de Skhira, El Ghraiba, El Hencha et Agareb.

3.2 Structure de la population par âge

Trois classes d'âge ont été retenues pour les besoins du présent diagnostic : la tranche 0-14 ans correspondant grossièrement à la population non encore en âge d'activité, suivie de celle des habitants en âge d'activité (15-59 ans⁷) et pour finir le troisième âge (soit les plus de 60 ans).

⁶ Il est à rappeler que la délégation de Thyna était initialement partie intégrante de la délégation de Sfax Sud jusqu'en 2003, leur ensemble abritant une proportion non négligeable des quartiers populaires du Grand Sfax, résultante des mouvements migratoires intra et inter- gouvernorats.

⁷ Définition de l'âge d'activité au sens du BIT.

**Tableau 3 : Evolution de la structure de la population par âge
dans le gouvernorat de Sfax entre 2004 et 2014.**

Année Classe d'Age	Population 2004	Population 2014	Part des tranches d'âges (%)		Taux d'évolution 2004-2014 (%)
			2004	2014	
0-14 ans	219 168	223 745	25,6	23,4	1,02
15-59 ans	551 323	620 447	64,5	65,0	1,13
60ans et plus	84 765	111 228	9,9	11,6	1,31
Total	855 256	955 420	100,0	100,0	1,11

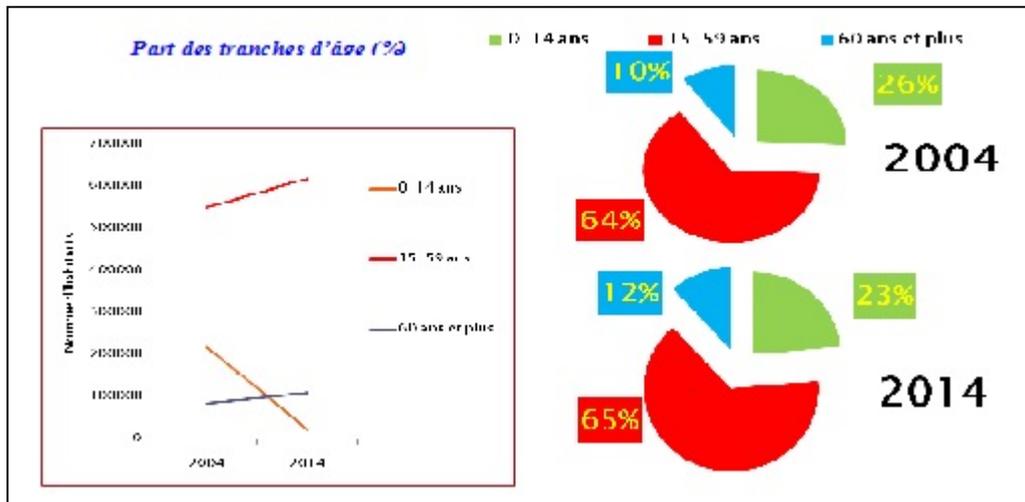
Source : INS : RGPH 2004 et 2014

Le tableau 3 ci-dessus retrace les évolutions enregistrées et mène aux conclusions suivantes :

- un prolongement des tendances déjà relevées par le passé (Atlas successifs du gouvernorat de Sfax), à savoir un rétrécissement de la part des 0 -14 ans dû aux effets de la politique de contrôle des naissances ainsi qu'au recul de l'âge moyen de mariage (pour motifs économiques et études). Son taux d'évolution n'a été que de 1,02% entre 2004 et 2014, faisant en sorte que cette catégorie ne représente plus que 23,4% de l'ensemble de la population au dernier recensement contre 25,6% lors de celui de 2004.
- En revanche, les plus de 60 ans connaissent une évolution en sens opposé, affichant le taux d'accroissement le plus marqué (1,31%), voyant ainsi leur part passer de 9,9% à 11,6%.
- La population en âge d'activité constitue le gros noyau central en termes absolus, passant de 551 320 habitants à 620 447 entre 2004 et 2014, ce qui lui confère un poids prépondérant (respectivement 64,5% et 65%) alors que son évolution est plus lente que celle du 3^{ème} âge (1,13% seulement). Cependant sa masse fait que cet indicateur impacte fortement le taux global du gouvernorat qui est de 1,11%.

Le graphique 2 ci- après illustre cette évolution.

Graphique 2 : Evolution de la structure de la population par âge dans le gouvernorat de Sfax entre 2004 et 2014



Les retombées que laisse pressentir pour l'avenir cette structure par âge sont doubles. En premier lieu, la pyramide des âges rétrécie à la base s'étrangle à nouveau au sommet après un élargissement au niveau des personnes en âge d'activité mettant ainsi en relief une des causes de la demande d'emplois excédentaire et du déséquilibre structurel du marché du travail. En outre les personnes actives vont avoir à la fois à supporter la charge des jeunes et à contribuer au financement des retraites et autres charges sociales de plus en plus lourdes, donc pour cela voir leur période légale d'activité allongée. A cet effet n'envisage-t-on pas dès à présent de ramener "volontairement" l'âge de la retraite à 62 ans voire 65. Cela ouvre la porte à des rallongements plus conséquents pour surmonter les difficultés actuellement rencontrées par les caisses de sécurité sociale.

En second lieu, risque de se poser un problème de relève à terme dû à la régression de la part des moins de 15 ans. Toutefois, comme "à toute chose malheur est bon", la pression sur le marché de l'emploi a des chances de ne pas s'accroître, voire de se relâcher.

3.3 Les densités de population

Au regard des données portant sur les densités (annexe 2), le gouvernorat de Sfax connaît un accroissement de sa densité passant de 122,2 habitants/Km² en 2004 à 136,5 en 2014,

accroissement lié au croît démographique de tous ses sous - espaces constitutifs. Cependant un examen attentif au niveau des 16 délégations met en évidence une bicéphalie criante du fait que les 6 délégations du Grand Sfax, dans leur ensemble, affichent une densité nettement plus élevée (soit 953,2 habitants / km² en 2004 et 1069,6 habitants / km² en 2014) que la moyenne nationale (se situant quant à elle respectivement à 60,6 et 67,1habitants/ km²) et plus particulièrement que celle moyenne des 10 autres délégations se chiffrant seulement à 50,5et 55,9 habitants/km²aux mêmes dates.

Ce clivage est généré d'une part, par les fortes concentrations humaines sur les territoires exigus de Sfax Ville et Sfax Ouest qui, à elles 2, ne couvrent que 0,6% de la superficie du gouvernorat pour une population débordant le 1/5 de la population régionale et abritent les 2/3 de ses ménages.

Un autre fait attire également l'attention, à savoir celui qui concerne la délégation de Menzel Chaker dotée de la densité la plus faible (bien qu'en légère progression, passant de 21,1 à 23,1 habitants / km² entre les deux dates mentionnées). Cela atteste de son caractère plutôt rural tout en étant lié à sa position géographique en retrait par rapport au littoral et à sa non desserte par les principaux axes routiers, ce qui en fait ainsi une délégation plutôt excentrée. A ces éléments s'ajoute l'étendue « extrême » de son territoire (de 1620km²) qui est propice à l'éparpillement d'une population à activité principalement tournée vers le travail de la terre.

3.4 Caractéristiques des ménages du gouvernorat de Sfax :

3.4.1 Répartition spatiale et taille des ménages

Le nombre des ménages du gouvernorat de Sfax s'est accru de 44 175 lors de la dernière décennie, s'accompagnant cependant d'un recul de la taille moyenne qui est passée de 4,31 personnes / ménages en 2004 à 3,9 seulement dix ans plus tard.

Toujours dans ce sens, milieu communal et milieu non communal enregistrent en outre simultanément une régression identique. Celle-ci, dans le cas du milieu communal, est la plus perceptible ainsi que l'illustre le tableau 4 ci-après.

Tableau 4 : Taille moyenne des ménages du gouvernorat de Sfax par milieu, 2004 – 2014

	2004			2014		
	MC	MNC	Ensemble des milieux	MC	MNC	Ensemble des milieux
Gouvernorat de Sfax	4,04	4,88	4,31	3,7	4,4	3,9
Tunisie	4,32	4,99	4,53	3,9	4,4	4,05

Source : INS, RGPH 2004 et 2014 Tunisie et traitement personnel.

Tel qu'il ressort de ce même tableau, la taille moyenne des ménages du gouvernorat, quant à elle, se situe en deçà de celle enregistrée au niveau national quelque soit le milieu concerné.

Une baisse tendancielle de la taille des ménages observée en Tunisie depuis 1994 semble être appelée à se poursuivre dans les années à venir. Ceci laisse augurer le prolongement d'une tendance similaire pour le gouvernorat de Sfax.

Il est évident, qu'à l'image de ce qui a été observé précédemment au niveau de la répartition de la population par délégation et milieu, le milieu communal (ainsi que le confirme l'annexe3) concentre une part importante des ménages du gouvernorat (68 % en 2004 mais perdant 1,7 points en 2014). Ce phénomène est beaucoup plus perceptible dans l'ensemble formé par les 6 délégations du Grand Sfax où le milieu communal enregistre des fluctuations comprises entre 100% à moins de 60 % selon la commune observée. Dans les délégations périphériques du gouvernorat la concentration s'observe en milieu non communal (de 100 % à moins de 50 %, Kerkennah exclue).

3.4.2 Le parc logements :

Le nombre de logements dans le gouvernorat de Sfax a connu une progression moins rapide que celui national (24,8% contre 31,6%)⁸ en passant de 233 058 en 2004 logements à

⁸ Appréciation brute du parc de logement ne prenant en considération ni les catégories de logements, ni le nombre de pièces, ni la superficie.

290 872 en 2014 (annexe 4). Ce phénomène se conjugue avec la faiblesse de la croissance de ce parc enregistrée dans les 6 délégations du Grand Sfax (28.95% seulement), croissance comparable à celle des 10 autres délégations du gouvernorat (26,35%). Ce constat est expliqué par le fait que si l'effectif des logements augmente dans les deux sous espaces mentionnés, le taux affiché par le premier régresse (passant de 65,2% en 2004 à 64,7% en 2014) alors que celui concernant le second passe de 34,8% à 35,3%. Ceci traduit un rapprochement relatif en matière de dotations en logements des deux ensembles abstraction faite de la nature des logements.

Une analyse par milieu reproduit le même schéma. Le milieu communal connaissant un taux de croissance nettement plus faible que celui non communal (21,2% contre 32,8%) alors qu'en fait plus des 2/3 des logements sont localisés en milieu communal.

Rapportés aux ménages et à la population, les indicateurs logements/ménages et habitants / logement révèlent une amélioration des conditions d'habitat de la population illustrée par les phénomènes continus de croissance du premier et de décroissance du second depuis 1975 ainsi que le précise le tableau 5 ci-après et ce essentiellement en raison de l'expansion des cas de "familles mono-cellulaires".

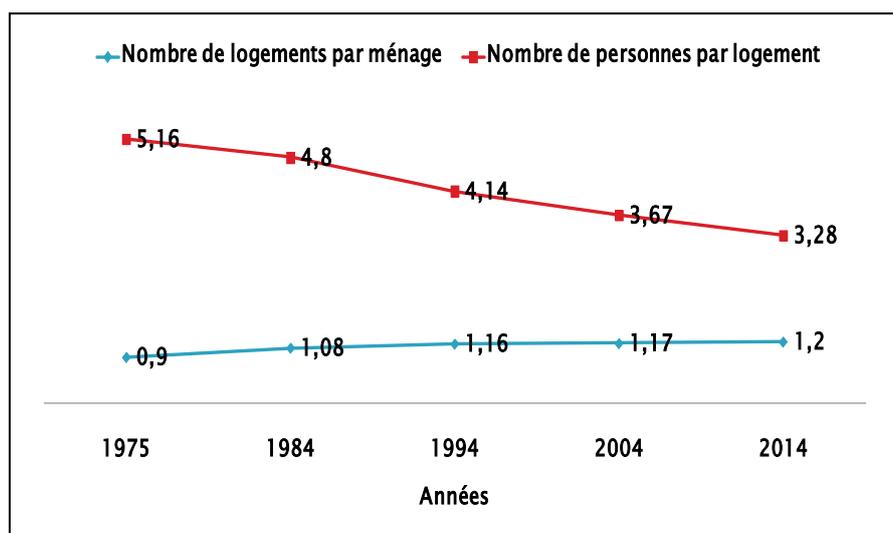
Tableau 5 : Evolution des conditions d'habitat dans le gouvernorat de SFAX entre 1975 et 2014

Indicateur	1975	1984	1994	2004	2014
Nombre de logements par ménage	0.90	1.08	1.16	1.17	1.20
Nombre de personnes par logement	5.16	4.80	4.14	3.67	3.28

Sources : INS (1975-2004), in Atlas du gouvernorat de Sfax 2013
INS, RGPH 2014. Traitement personnel,

Ce tableau est illustré par le graphique 3 suivant représentant la courbe légèrement ascendante du nombre de logements par ménage et celle descendante à pente plus forte relative au nombre de personnes par logement.

Graphique 3 : Evolution des conditions d'habitat du gouvernorat entre 1975 et 2014



Ces données laissent à entendre clairement l'existence de logements vacants ainsi que de ceux à vocation de résidence secondaire. C'est dans ce même sens que l'INS a en 2004 recensé en Tunisie l'existence de 15,4 % de logements non occupés et 17,7 % en 2014. Dans ce cadre, L'INS souligne qu'en 2004 les logements vacants se déclinent en résidences secondaires (4,4%) et en logements vacants (11,1%)⁹.

3.5 Le gouvernorat de Sfax et le phénomène de la migration interne :

Les mouvements migratoires ont une double nature. Dans tous les espaces impliqués, il peut s'agir de migrations internes, et de migrations externes. Les premières impliquent des changements de résidence en quittant un espace donné pour aller vivre dans un autre espace. Elles prennent place à l'intérieur du territoire national entre régions, milieux urbains, milieux ruraux ou toute autre combinaison de ces derniers. Le second type, les migrations internationales, implique des mouvements de populations entre territoires nationaux distincts.

Au niveau du gouvernorat de Sfax et de ce présent état des lieux, seuls les mouvements de populations internes retiennent l'attention en distinguant d'une part les migrations entre ce gouvernorat et les 23 autres gouvernorats tunisiens en attachant une attention particulière

⁹ INS, RGPH 2004 in CGDR, Atlas du gouvernorat de Sfax 2013

aux flux remarquables (les plus intenses) et, d'autre part, ceux intervenant entre délégations du gouvernorat objet d'étude, principalement pour l'année 2004¹⁰.

Il est à remarquer qu'au niveau national, ces migrations concernent 1 673 700 individus (soit 16,9% de la population totale) qui ont changé de lieu de résidence. Parmi eux 73,4% se sont déplacés à l'intérieur du gouvernorat de résidence et 26,6% ont quitté ce gouvernorat optant ainsi pour l'un des 23 autres. Le taux d'évolution des migrations inter-gouvernorat pour les périodes intercensitaires a baissé de 0,98% en 1975 à 0,75% en 1984, puis à 0,66% en 1994 pour connaître une phase ascendante sur la période 1999-2004 où il atteint les 0,90%.

3.5.1 La mobilité spatiale inter-gouvernorat

A partir de la matrice des flux migratoires internes inter-gouvernorats selon le gouvernorat de résidence entre 1999 et 2004, et plus précisément à partir de l'extrait relatif au gouvernorat de Sfax, reproduit dans le tableau 6 ci-après, ont été enregistrés, couvrant cette période de 5 ans, un flux total d'immigrés de 32 044 et en contrepartie un second de 19 214 émigrants donnant lieu à un afflux net de 12 830 personnes. Un examen plus attentif de ces flux ventilés par gouvernorat d'accueil et d'origine, permettant de souligner en identifiant trois ensembles régionaux :

- Que le Grand Tunis est doté d'un pouvoir attractif puissant sur l'ensemble de la population tunisienne, et par là sur la population sfaxienne, lui permettant de drainer 7 501 migrants sfaxiens (soit 39% des sortants du gouvernorat) ne lui concédant en retour que 4 333 entrants (13,5% de ce type de flux). Le Grand Tunis, de par la diversité de son tissu productif, la concentration des services administratifs centraux, et la gamme complète des services privés qu'il abrite, aspire une partie de l'élite des autres gouvernorats y compris celle de Sfax ainsi que sa main d'œuvre performante, celle-ci bénéficiant en prime de meilleurs conditions et cadre de vie, ainsi que de réactivité et loisirs.

¹⁰ Des données issues du dernier recensement (2014) ne sont pas encore disponibles à l'échelle infra-délégation pas plus qu'inter-délégations.

Tableau 6 : Mouvements migratoires du gouvernorat de Sfax avec les autres gouvernorats (1999 – 2004)

Gouvernorat	Flux Migrants entrants entre 1999-2004	Flux Migrants sortants entre 1999-2005
Tunis	2 938	3 024
Ariana	541	2 591
Ben Arous	614	1 439
Manouba	240	447
Nabeul	820	593
Zaghouan	140	94
Bizerte	481	369
Beja	266	111
Jendouba	345	142
El Kef	1 134	141
Siliana	467	120
Sousse	988	1 456
Monastir	770	975
Mahdia	1 719	1 267
Sfax	–	–
Kairouan	3 462	400
Kasserine	3 000	588
Sidi Bouzid	7 077	1 030
Gabès	1 908	1 732
Mednine	1 200	1 220
Tataouine	612	338
Gafsa	2 350	631
Tozeur	325	136
Kebilli	645	368
Total Gouvernorat de Sfax	32 042	19 212
Total Tunisie	446 602	446602

Source : INS, RGPH 2004

- Que le Centre-est dans une position intermédiaire (gouvernorats de Sousse, Monastir et Mahdia) répond plus aux besoins de mobilité des sfaxiens sortants qu'ils n'émettent des flux entrants avec toutefois un afflux vers Sfax relativement important de mahdaouis (50% des entrants originaires du Centre-est).
- Que le Centre-ouest se distingue par l'importance des émigrants choisissant la destination gouvernorat de Sfax (42,3% de l'ensemble des entrants) cherchant à profiter des opportunités d'emploi et du bénéfice de la proximité. Leur adjoignant les entrants originaires de Gafsa (2 350 individus), cette part atteint les 50,46%. Il est à rappeler, en outre, que de tout temps, Gafsa a entretenu des

relations serrées avec Sfax et ce que ce soit avant la ponction faite à son territoire pour la création de celui de Sidi Bouzid ou après.

- Qu'expliquant ces mouvements en direction du gouvernorat de Sfax, trois principaux facteurs d'appel émergent : les possibilités de trouver un emploi dans les secteurs "industries manufacturières et BTP" et celles de suivre des études offertes par l'université (quoique celle-ci ait joué un rôle moindre par la suite avec la création des universités intérieures) auxquelles s'ajoutent le motif rapprochements familiaux.

3.5.2 Les migrations internes dans le gouvernorat de Sfax

Les données statistiques de 2004 retraçant les mouvements migratoires inter-délégations du gouvernorat représentées dans le tableau 7 révèlent que parmi ces mouvements, les plus importants sont issus des délégations du Grand Sfax (49 595 individus soit 74,5% du total de ces flux se chiffrant à 66 528) et qu'en même temps ils les prennent pour destination (soit 62 512 individus sur un total de 77 290 correspondant à 80,2%).

Si les 5 délégations, de Sfax Ouest, Sakiet Ezzit, Sakiet Eddaier, Sfax Sud et Thyna affichent des soldes excédentaires attestant de l'attractivité du Grand Sfax, il est à noter que la délégation de Sfax Ville enregistre le solde migratoire le plus élevé qui, de plus est, est le seul négatif traduisant ainsi les migrations intensives des populations originelles de Sfax et le recul de la fonction résidentielle dans cette délégation au bénéfice de celle administrative et du tertiaire marchand.

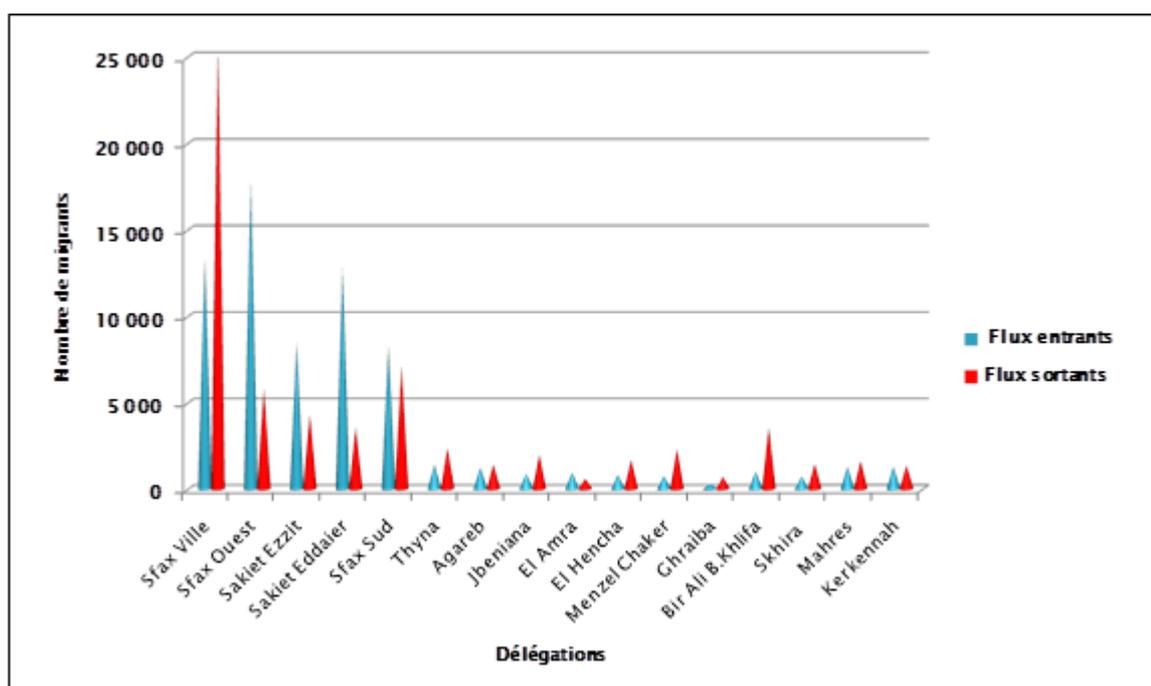
Tableau 7 : Migrations internes dans le gouvernorat de Sfax en 2004

Délégation	Entrants	Sortants	Solde migratoire
Sfax Ville	13 415	26 234	-12 819
Sfax Ouest	17 961	5 868	12 093
Sakiet Ezzit	8 514	4 330	4 184
Sakiet Eddaier	12 881	3 571	9 310
Sfax Sud	8 331	7 176	1 155
Thyna	1 410	2 416	4 994
Agareb	1 256	1 442	-186
Jbeniana	898	2 000	-1 102
El Amra	973	604	369
El Hencha	836	1 718	-882
Menzel Chaker	762	2 334	-1 572
Ghraiba	319	715	-396
Bir Ali B.Khlifa	1 024	3 605	-2 581
Skhira	739	1 470	-731
Mahres	1 290	1 649	-359
Kerkennah	1 311	1 396	-85
Total Gouvernorat	77 920	66 528	11 392
Tunisie	710 425	710 425	0

Source : INS, RGPH 2004,

Le graphique 4 suivant illustre bien l'importance de cette mobilité intra-gouvernorat.

Graphique 4 : Flux migratoires intra-gouvernorat de Sfax en 2004



Par ailleurs les migrations relatives aux 10 autres délégations mettent en relief les faits suivants :

- Hors El Amra, les soldes des composantes de cet espace sont négatifs.
- Les délégations de Bir Ali Ben Khelifa, Menzel Chaker et Jbeniana se positionnent devant, au regard du nombre de sortants (3 605 individus, 2 334 et 2 000 respectivement), avec pour résultante les pertes nettes de population les plus élevées. Leur caractère productif à dominante agricole participe sans doute à ce ranking.

L'analyse des deux formes de mobilités permet de dégager trois constats importants.

- Les soldes migratoires du gouvernorat de Sfax sont déficitaires avec le Grand Tunis ainsi, qu'en second lieu, avec le binôme Sousse – Monastir. En revanche, les soldes avec 16 des 23 gouvernorats sont excédentaires et quasi équilibrés avec celui de Médenine.
- Trois gouvernorats du Centre Ouest (Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine) auxquels s'ajoute celui de Gafsa (Sud-ouest) paraissent en étroite relation de dépendance dans le domaine de la migration avec le gouvernorat de Sfax grâce aux soldes franchement positifs. Cela reflète le poids de leurs relations sociales et économiques avec cet espace.
- Les migrations intra-délégations font que seul le Grand Sfax constitue le pôle doté d'une capacité de drainer les populations originaires du reste de l'espace du gouvernorat. Les migrations les impliquant ne constituent dans certains cas qu'une étape de leur processus migratoire.

4. Dynamiques économiques de la population : emploi et chômage

Rapidement après l'indépendance, la Tunisie a pris conscience de la nécessité d'agir simultanément sur les problèmes de la croissance et d'emploi. Dans les années 70, après la déception de l'expérience collectiviste et l'exode rural qu'elle a générée, l'objectif de création d'emplois et d'absorption du chômage est devenu un objectif prioritaire. A cette fin des politiques industrielles ont été mises en œuvre successivement ciblant la stimulation des investissements nationaux accompagnée de l'attrait des IDE.

Cependant les créations d'emplois qui en ont résulté n'ont pas permis de satisfaire une demande additionnelle de travail en expansion. Les programmes d'ajustement structurel édictés par le FMI soutenu par la Banque Mondiale et adoptés vers la fin des années 80 n'ont pas, eux également, conduit à solutionner les problèmes du chômage qui bien au contraire se sont aggravés au fil du temps, malgré la volonté de la libéralisation économique affichée et l'option de l'ouverture retenue. Les processus d'intégration économique à l'économie mondiale et avec l'Europe n'ont pas eu plus de succès face à une demande additionnelle où émerge avec force une composante jeunes diplômés.

Comparativement à 2004 pour laquelle on dispose de données relativement complètes sur les dynamiques économiques de la population en termes d'emplois et de chômage, les premiers résultats du recensement 2014 ne donnent, pour le moment par gouvernorat, qu'une idée générale sur le nombre d'actifs occupés par sexe, niveau d'instruction et par âge ainsi que sur celui des chômeurs mais uniquement par sexe et niveau d'instruction. Les données sur la population active, les occupés par secteur d'activité et par délégation ne sont pas encore disponibles au moment de l'élaboration du présent rapport.

4.1 Population active et population active occupée

La mobilité spatiale de la population en général et de la main d'œuvre en particulier est perçue en tant qu'instrument important de la politique d'emploi. Celle interne peut constituer un vecteur d'ajustement du marché du travail et de résorption de ses déséquilibres locaux aussi bien pour ceux souffrant d'un déficit sectoriel de main d'œuvre et/ou de compétences, que ceux souffrant d'un excédent problématique. Les migrations internes, de par leur intensité, traduisent clairement l'existence et la persistance du chômage et du sous-emploi dans les espaces concernés, portant atteinte aux niveaux de vie.

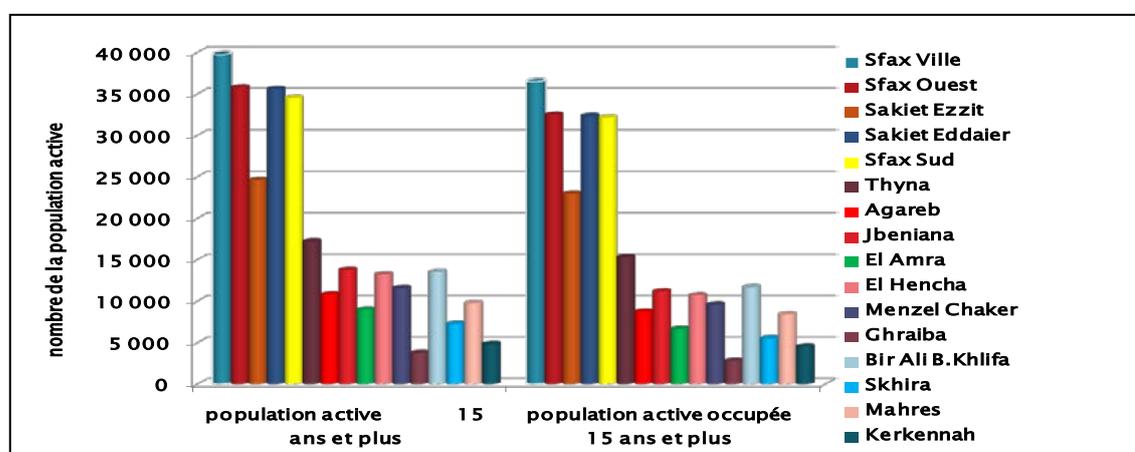
4.1.1 Taux d'activité et ses caractéristiques spatiales

En termes d'activité, la réputation de la région de Sfax, basée sur celle de la population reconnue laborieuse ne se laisse pas démentir. En effet, selon l'annexe 5, la part de la population active occupée dans la population active (les 15 ans et plus) dépasse de 2,4 points de celle nationale (respectivement 88,3% et 85,9%) bien que son taux d'activité se situe à la hauteur du taux moyen national (44,9% contre 45,6%).

Une analyse à partir des données du recensement de 2004 par délégation permet de noter que les performances mesurées par l'indicateur population active occupée/population active tourne autour de la moyenne du gouvernorat, exception faite pour les délégations de Ghraiba, El Amra et Skhira qui s'en écartent sensiblement (avec un indicateur plus faible de 12 et 14 points) ainsi qu'il ressort de cette annexe.

Le graphique 5 ci-dessous permet de visualiser les répartitions entre les 16 délégations de la population active et de la population active occupée du gouvernorat.

Graphique 5 : Population active et population active occupée par délégation en 2004



Dans le gouvernorat de Sfax et selon les résultats du RGPH de 2014, les actifs occupés, dont l'effectif a progressé au cours de la décade, par genre se déclinent en 215 994 hommes et 73 684 femmes, soit un total de 289 678 individus occupés et une part respective des deux

Tableau 8 : Population active occupée par sexe (15 ans et plus) 2004 – 2014

Genre	Gouvernorat de Sfax				Tunisie			
	2004		2014		2004		2014	
	PAO	PAO (%)	PAO	PAO (%)	PAO	PAO (%)	PAO	PAO (%)
Masculin	183 722	76,9	215 994	74,6	1 963 723	74,0	2 351 136	71,4
Féminin	55 181	23,1	73 684	25,4	691 008	26,0	943 270	28,6
Ensemble	238 903	100,0	289 678	100,0	2 654 731	100,0	3 294 406	100,0

PAO : Population Active occupée

* : 15 ans et plus ; **: non préciser

Sources: INS, RGPL 2004 et 2014

Traitement personnel

sexes de 74,6% et 25,4% alors qu'en Tunisie les proportions étaient de l'ordre 71,4% et 28,6%. Ainsi en 10 ans, la part par sexe dans le gouvernorat s'écarte positivement de 3,2 points de celle nationale pour les hommes et négativement de 3,2 points pour les femmes affichant ainsi un creusement des écarts comparativement à 2004 avec respectivement +2,9 et -2,9(tableau 8 ci-dessus).

4.1.2 Analyse sectorielle et spatialisée de l'offre d'emploi

En se positionnant encore au niveau des délégations et en se référant aux grands secteurs d'activités économiques, il est possible de relever, en 2004, la domination du secteur tertiaire, regroupant commerce, transport et communications, services publics et autres services, offrant 44,1% des emplois. Ce secteur est suivi par celui secondaire assurant 39,2% des emplois (à savoir les industries de transformation et BTP). Le secteur primaire (agriculture pêche et énergie), en bon dernier n'en assure que 15,4% en raison de la rigueur des conditions climatiques, la qualité des sols, la rareté des ressources en eau, les limites des ressources énergétiques et minières (annexe 6).

L'éclatement des données en sous secteurs et par délégation conduit à la formulation des constats suivants :

- La part de la population active occupée dans le secteur agriculture et pêche se répartit inégalement entre les 16 délégations. C'est ainsi que les 10 délégations n'intégrant pas le Grand Sfax, offrent 81% du total des emplois agricoles. La vocation essentiellement agricole de Menzel Chaker se trouve confirmée par les 58,3% de sa population active occupée dans l'agriculture. Kerkennah s'inscrit dans un schéma similaire sauf que l'activité dominante pour cette population insulaire est la pêche. Trois autres délégations - Ghraiba, Bir Ali Ben Khelifa et Skhira – voient autour de 40% de leur population active occupée œuvrer dans ce même secteur.
- Pour l'industrie manufacturière la situation est l'inverse du cas précédent. Les 6 délégations du Grand Sfax concentrent 81,6% des emplois occupés dans ce secteur. L'affirmation de la ville de Sfax en tant que ville industrielle dès la fin des années 60 et le début des années 70 en est à l'origine. Cela a été rendu possible grâce à des

injections de capital dans le circuit économique dues à l'initiative privée suite à la reconversion des artisans chevronnés en promoteurs industriels.

La contribution de l'Etat, hors principalement l'industrie de transformation des phosphates, s'est essentiellement matérialisée par la création et l'aménagement des premières zones industrielles AFI : poudrière I et II (en 1974 et 1980), Madagascar (en 1975), El Maou (1978). La seconde vague de création de zone industrielles par l'AFI a porté sur des zones hors Sfax à partir des années 80 et ce dans certains noyaux urbains périphériques existant : Mahres, Jbeniana et El Hencha. La troisième vague de création de zones industrielles, toujours par l'AFI dans le gouvernorat de Sfax a touché les délégations de Mahres, Ghraiba et Menzel Chaker (annexe 7). Une quatrième vague est programmée, ciblant Bir Ali Ben Khelifa (18 ha), Agareb (10 ha à El Gonna d'une réserve foncière de 200 ha), Jbeniana (une extension de 9 ha) et El Hencha (30 ha à Dokhane avec une réserve foncière de 79 ha).

Dans le domaine industriel, le gouvernorat de Sfax occupe une position en de ça de ses potentialités. Le passage du Grand Sfax du 2^{ème} rang des villes industrielles, dans les trois dernières décennies du 20^{ème} siècle au 7^{ème} rang dans la 1^{ère} du 21^{ème} a pesé lourd en tant que frein à la dynamique économique régionale.

Relancer cette dynamique nécessiterait de redorer le blason du Grand Sfax tout en impulsant une dynamique industrielle plus vigoureuse aux autres centres urbains du gouvernorat, tablant sur les atouts apportés par la mise en avant de la complémentarité et la coopération entre tous ces noyaux urbains. Cela serait fort propice à la stimulation des créations d'emplois faisant défaut face aux pressions accrues de la demande de travail.

La part des délégations du Grand Sfax, hors les 2 secteurs précédents fluctue entre 81% et 64.5%. En nous intéressant hors agriculture et industrie à la structure de la répartition par secteur des actifs occupés dans chacune des 10 autres délégations des faits saillants sont à souligner :

- Le secteur BTP est relativement plus employant dans les délégations de Bir Ali Ben Khelifa, Jbeniana et El Hencha (avec respectivement 2 508 et 1 825 ainsi que 1 871 actifs occupés)

- Pour ce qui est des emplois dans le commerce, c'est également Bir Ali Ben Khelifa et Jbeniana qui se démarquent (1 825 et 1 871 emplois occupés)
- Dans le cas des transports et communications, ce sont les délégations desservies par la RN1 et le transport ferroviaire qui enregistrent les effectifs les plus élevés à savoir El Hencha (512 individus) et Mahres (492 individus). Elles sont talonnées de près par Agareb (489) et Jbeniana (468).
- Le secteur administrations publiques locales, santé et éducation n'offre de l'emploi qu'à faibles doses aux 10 délégations, se limitant quasi essentiellement à ceux relevant des services de proximité. Ce constat est plus marqué au niveau de la délégation de Ghraiba comptant uniquement 347 actifs occupés sur les 12 425 recensés au niveau de cet ensemble.
- Ce phénomène se reproduit de façon similaire au niveau des autres services avec uniquement 128 actifs occupés dans la délégation de Ghraiba pour un total de 7 517 pour les 10 délégations.

Sans grande surprise les 6 délégations du Grand Sfax, rassemblent la majorité des actifs occupés du gouvernorat (les 15 ans et plus) et ce à l'exception du secteur agricole qui est le plus employant dans les 10 autres délégations comptant 80.9% des actifs du secteur agriculture et pêche. Une parité se manifeste au niveau du secteur BTP (50% - 50%).

4.2 Le chômage : un mal endémique en expansion

Depuis les années 70, la résorption du chômage, traduisant un déséquilibre du marché de l'emploi et résultant des choix de politiques économiques non judicieux - collectivisme agraire à l'origine de l'intensification de l'exode rural- s'est imposée en Tunisie. Les efforts faits pour tenter de le contenir dans des marges acceptables se sont révélés infructueux malgré les progrès réalisés dans divers secteurs et le recours à la soupape des migrations internationales. Les créations d'emplois enregistrées se sont révélées de moins en moins capables d'absorber toute la demande d'emploi additionnelle. Une pyramide des âges élargie à sa base a amplifié l'acuité du problème lors de cette période passée. Le chômage, tant au niveau national qu'à celui régional trouve ainsi des raisons structurelles qui sont encore plus aggravées par l'inadéquation entre formations et offre de travail.

C'est ainsi que si dans l'ensemble, entre 2004 et 2014 ce taux n'a connu qu'une légère augmentation (0.7 points), celui enregistré pour le gouvernorat de Sfax est passé de 10.6% à 12.2% à la même période. Cependant cet écart de 1.6 points du gouvernorat ne doit pas masquer que son taux de chômage reste en deçà du taux de chômage national dans tous les cas tel qu'il ressort du tableau 9 suivant.

Tableau 9 : Taux de chômage par genre dans la population du gouvernorat de Sfax (2004 et 2014)

Genre	Taux à Sfax		Taux en Tunisie	
	2004	2014	2004	2014
Masculin	9,2	8,7	13,0	11,4
Féminin	14,9	21,1	17,2	22,2
Ensemble	10,6	12,2	14,1	14,8

Source : INS, RGPH 2004 et 2014

Par genre, l'évolution de ce taux révèle que celui masculin a régressé en suivant la même tendance que celle nationale pour se limiter à 8.7% en 2014. Par contre le taux de chômage féminin a progressé de 41,6% pour se rapprocher de celui national lui-même en progression (22,1 contre 22,2).

Par délégation (Tableau 10), les disparités du taux de chômage sont criantes. Ce dernier varie quasiment du simple au double dans les délégations du Grand Sfax (6,6 à Sakiet Ezzit et

Tableau 10 : Taux de chômage dans les délégations du gouvernorat de Sfax en 2004

Délégation	Taux de chômage (%)	Délégation	Taux de Chômage (%)
Sfax Ville	8,2	El Hencha	19,0
Sfax Ouest	9,3	Menzel ChaKer	17,0
Sakiet Ezzit	6,6	Ghraiba	26,1
Sakiet Eddaier	9,1	Bir Ali Ben Khelifa	13,6
Sfax Sud	6,9	Skhira	23,7
Thyna	11,1	Mahres	13,9
Agareb	19,3	Kerkennah	6,1
Jbeniana	19,0	Total du gouvernorat	10,6
El Amra	25,9	Total Tunisie	14,1

Source : INS, RGPH, 2004

11.1% à Thyna). De l'autre côté, exception faite de Kerkennah ayant le taux de chômage le plus faible du gouvernorat (6,1%), les 9 autres délégations connaissent un taux variant entre 13.6% (à Bir Ali Ben Khlifa) et 26,1% (à Ghraiba) suivie de près par El Amra (avec 25.9%)

En termes d'offre de travail, nous sommes en présence d'un gouvernorat à deux vitesses : les 6 délégations du Grand Sfax auxquelles s'ajoute Kerkennah souffrant moins du chômage alors que les 9 autres en sont lourdement atteintes.

En retenant le critère âge et à partir des données de 2004 (annexe 8), il est donné à observer qu'avec un effectif de 18 371 chômeurs âgés de 18 à 29 ans en 2004 (soit 6.9% des jeunes chômeurs de cette tranche d'âge à l'échelle nationale), cette catégorie représente 61,1% des chômeurs du gouvernorat (alors que les 50-59 ans n'en constituent que 0.05%).

Puisque les délégations offrent des opportunités d'emplois différenciées selon leurs potentialités économiques, la part du chômage des jeunes de 18 à 29 ans est également divergente et fluctue entre 56,6% pour Sfax ville et 66.2% pour la délégation de Mahres. Dans cette même tranche d'âge, le chômage est plus élevé pour le genre féminin que celui masculin, les femmes au chômage correspondent à 61.7% des 30 071 individus recensés dans le gouvernorat.

Le chômage frappe plus particulièrement les jeunes de 18 à 29 ans alors que les 50-59 ans sont moins concernés. Cela a pour conséquence une aggravation du chômage enregistrée depuis 2004 et aggravation qui perdure actuellement quelque soit l'âge des actifs, même si nous ne disposons pas encore de données du RGPH 2014 permettant d'étayer clairement cette affirmation. Cela est à l'origine d'un chômage des jeunes devenu de plus en plus préoccupant dont l'acuité est source de tensions sociales qui ne peuvent s'atténuer sans répondre aux aspirations de cette jeunesse, les deux genres confondus.

5. Le poids des activités économiques

Les activités économiques qui assurent la dynamique de croissance du gouvernorat de Sfax sont abordées sous l'angle de trois secteurs fondamentaux à savoir : l'agriculture et pêche, l'industrie manufacturière et les activités tertiaires. Cette dynamique économique est à la base de la reconnaissance de la compétitivité du gouvernorat qui en a fait une locomotive dans la promotion du développement de sa région économique naturelle.

5.1 l'agriculture et la pêche

5.1.1 L'agriculture : une source de richesse traditionnelle :

5.1.1.1 La surface agricole utile (SAU)

Bien que le gouvernorat de Sfax soit de climat semi – aride, les façons culturales développées par ses agriculteurs ont fait du gouvernorat de Sfax un pôle agricole jouant un rôle important au niveau de la production et des échanges avec l'extérieur. En 2014 (le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014) 90,4% des terres du gouvernorat forment sa **surface agricole utile** (proportion quasi stable dans le temps). Les terres cultivables s'étendant sur 518 700ha en constituent les 81.6%, le solde étant affecté aux forêts et parcours (116 800ha). Les forêts représentent moins de 1% et ne concernent que la délégation d'Agareb. De ce fait, les terres non agricoles couvrent les 9,5 % de la superficie du gouvernorat restants.

Les 10 délégations périphériques en détiennent 94.9%. Les trois délégations de Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khelifa et Agareb absorbent à elles seuls 55% de l'ensemble de ces terres cultivables justifiant leur statut de délégations à dominante agricole élevée.

5.1.1.2 L'arboriculture

Dans le gouvernorat, les spéculations agricoles développées sont à dominante arboricole avec la primauté de l'olivier (plus de 6 millions de pieds pour l'ensemble du gouvernorat recouvrant 74.5% de la superficie arboricole en 1994) suivi de l'amandier (21.9%) et de loin par les autres cultures fruitières (3.6%). Les superficies consacrées à cette spéculation sont passées de 433 210ha en 2011 à 420 917ha en 2014, affichant une relative régression de l'ordre de 2.8%¹¹.

Pour mieux valoriser ce potentiel et accéder plus facilement aux marchés extérieurs occidentaux, les cultures biologiques ont été introduites sur 70 200ha dont 64,3% sont consacrées à la culture de l'olivier (25 000 T d'olives) offrant de nouvelles opportunités de commercialisation de 5 000 T d'huile biologique.

¹¹CGDR, Atlas du gouvernorat de Sfax 2013, et , Le gouvernorat de Sfax en Chiffres 2014

5.1.1.3 Les périmètres irrigués

Ces périmètres dans le gouvernorat ont vu leur taille se rétracter entre 2011 et 2014 passant de 11 731 ha à 10 754 ha (annexe 9), cette réduction touchant à la fois les périmètres publics et privés, bien que le nombre de puits superficiels et artésiens ait augmenté passant respectivement de 13 700 à 13 923 et de 58 à 61 aux mêmes dates. Cependant la surexploitation des nappes constituant une menace quant à leur expansion, risque d'aggraver une telle tendance à moins d'adopter d'autres façons culturales et/ou de nouveaux procédés d'irrigation.

Il est à signaler que même si les cultures maraîchères dominent ce sous secteur, l'arboriculture s'y est fait une place réduite (introduction depuis quelques années des pratiques de l'arrosage dit goutte à goutte dans certains champs d'oliviers et d'arbres fruitiers).

5.1.1.4 La production agricole

Dans les spéculations mentionnées plus haut, la production agricole (annexe 10) connaît une évolution hiératique en fonction des aléas climatiques et des répercussions du climat économique- social post révolution (problèmes de disponibilité et renchérissement du coût de la main d'œuvre auxquels s'ajoutent les difficultés de financement des crédits et de remboursement de ceux arrivés à échéance).

▪ La production arboricole

La conjugaison de ces causes a fait, qu'entre 2009 et 2014¹², la production arboricole dans le gouvernorat a enregistré un taux d'évolution de -168.9% (soit 203 480 T contre 34 555 T) le gouvernorat de Sfax contribue à hauteur de 30% à la production d'olives, 45% à celle des exportations d'huile d'olive et 25% à la production d'amandes. La production maraîchère, quant à elle, s'est réduite passant dans la même période de 278 725 T à seulement 207 159 T (soit une baisse de (25.7%), celle fourragère en léger recul (4,8%) est passée de 83 750 T à 79 728 T. La production céréalière, bien que marginalement exploitée dans le gouvernorat et le plus souvent en intercalaire, connaît un taux de croissance de 81,4%. Elle a presque doublé (de

¹² Selon les deux mêmes sources évoquées précédemment.

25 020 T à 45 392T). L'analyse de ces productions par délégation met en exergue celles y contribuant le plus et ayant généralement une forte connotation agricole ancienne :

- Menzel Chaker (exploitant 5 nappes phréatiques et 6 nappes profondes en 2014, disposant de ce fait de 263 puits de surface, et d'un lac collinaire) et Bir Ali Ben Khelifa (comptant 2 lacs collinaires, 4 nappes profondes et plus de 1600 puits de surface), qui correspondent aux 2 délégations les plus étendues, détiennent les périmètres agricoles les plus vastes (131 135 ha et 18 125 ha)
- Mahres a développé une zone irriguée importante mettant à profit la nappe de Chaffar. Thyna dans la même lignée profite de la nappe d'El Hajeb –Sidi Abid. Jbeniana couplée avec El Amra, à qui elle a donné naissance, assurent des proportions élevées pour ce qui a trait à l'arboriculture, le maraîchage et les fourrages que ce soit en 2009 ou 2014 et ce grâce à leurs 3 641 puits de surfaces (en 2014).
- Ghraiba, dont les ressources en eau sont fort limitées, puisque partageant une nappe phréatique avec Bir Ali Ben Khelifa (Ouedran sud) et une nappe profonde à exploitation limitée (inférieure à 1 million de m³), se révèle être la délégation la plus pénalisée au regard de la production agricole.

▪ Les principales productions animales

- **L'aviculture** : La production animale dans le gouvernorat est dominée par l'aviculture (poulets de chair, poules pondeuses et dindes). Elle compte 11 460 000 volatiles en 2014, production en légère croissance (2.1%) par rapport à 2011. Les élevages sont concentrés essentiellement dans 3 délégations, à savoir Sfax Sud (autour de 3 050 000 volatiles) suivie Sakiet Eddaier à hauteur de 2 122 000 bêtes) et Sakiet Ezzit (1 156 000).

Dans le gouvernorat, *la production annuelle de viandes blanches* générée par le secteur avicole industriel fluctue entre 14 et 13 millions de tonnes. *La production d'œufs*, en parallèle, est passée de 900 millions en 2011 à 1 150 millions en 2014 (le gouvernorat assurant à lui seul 50% de cette production

posant problème quant à son écoulement). Là aussi, les trois premières délégations mentionnées en fournissent les 73.3% soit 660 millions d'œufs.

- **Le cheptel reproducteur et laitier**

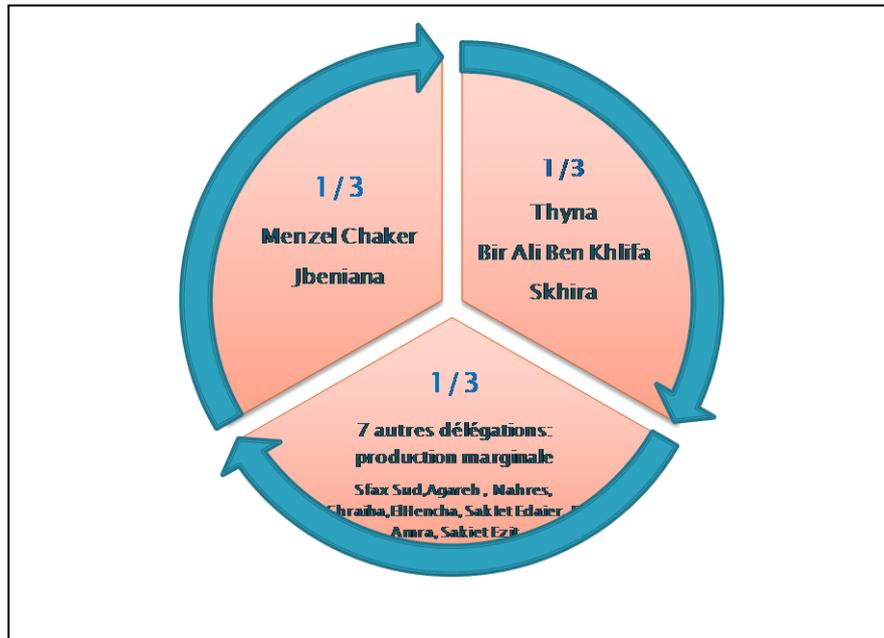
Au niveau du cheptel, les données ne portent que sur les femelles reproductrices. A cet effet, le gouvernorat compte 243 600 têtes réparties en 17 000 bovins, (7%), 200 000 ovins (82%), 26 000 caprins (10.7%) et 600 camélidés (0.3%). La distribution spatiale de ce cheptel par délégation reproduite dans l'annexe 11 suscite les remarques suivantes :

- Sfax ville, conformément au constat précédemment avancé, n'est pas concernée par les activités agricoles et donc par la production animale. Sfax Ouest ne l'est que marginalement.
- Jbeniana est le leader du gouvernorat pour ce qui est de l'élevage bovin avec 4 340 têtes. Elle est suivie par Thyna en seconde position (3 200 têtes).
- Dans deux de ces quatre spéculations, Skhira occupe la « pool position » (élevages ovins et camélidés) suivie par Bir Ali Ben Khelifa.
- La vocation agricole de Menzel Chaker apparait également au niveau de son activité pastorale qui en fait un des principaux producteurs d'ovins, accompagnant en cela Skhira et Bir Ali Ben Khelifa.

Les viandes rouges sont à l'origine d'une production régionale dépassant les 5 000T par an (5 576T en 2011 et 5 200T en 2014). Les délégations de Menzel Chaker et Jbeniana se partagent équitablement le 1/3 de la production correspondante, qui cependant a amorcé une phase régressive (graphique 6). Thyna, Bir Ali Ben Khelifa et Skhira se répartissent également 31.3% de cette production. Par contre les délégations de Sakiet Ezzit (un des leaders en aviculture), Kerkennah et Sfax Ouest enregistrent des productions marginales.

La production laitière dans le gouvernorat fluctue entre 80 milles tonnes en 2011 et 79 milles tonnes en 2014. Quatre délégations en assurent les 70% soit Jbeniana, Thyna, El Amra et Menzel Chaker qui se les partagent de façon dégressive.

Graphique 6 : Distribution de la production des viandes rouges dans les 10 délégations périphériques du gouvernorat



Les viandes blanches, dont la production s'est largement développée au cours des dernières décennies, et ce pour compenser le recul de la demande de viandes rouges en raison, principalement, de la hausse rapide de leurs prix auquel s'ajoute le déficit quantitatif dont souffre le marché. Ce développement est plus accéléré pour la dinde de chair dont le taux de croissance annuel moyen s'est situé, au niveau national, à 9.3% entre 1966 et 2010, et est moins élevé pour le poulet de chair se chiffrant seulement à 5.81% et dont Sfax constitue le premier pourvoyeur.

5.1.2 La pêche

Assurant 35% des exportations nationales de produits de la mer, le gouvernorat de Sfax dispose d'un réseau de 10 ports de pêche aménagés dans lequel le port de pêche de Sfax se détache de par son poids prépondérant. La régression continue du nombre d'actifs occupés dans la pêche, au cours de la première moitié de cette décennie, passant de 18 000 à 16 000, traduit la raréfaction de la ressource et la crise latente du secteur.

Une des richesses traditionnelles de l'économie régionale sfaxienne, la pêche assure une production qui, si elle était prospère à la fin des années 80 donnant lieu à la capture de 33 884T en 1989 (Atlas du gouvernorat de Sfax, 1997), passe désormais par des

difficultés qui font que la production, malgré l'amélioration qualitative de la flotte, ne se chiffre plus qu'à 17 704 T en 2011 (CGDR, Atlas du gouvernorat de Sfax 2013) et 19 405 T en 2013 (CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 1014).

Cette flotte, tous types d'embarcations confondus, se chiffre à 3882 unités. Le port de pêche de Sfax, avec 683 d'entre elles (soit 17.6% de la flotte du gouvernorat) fournit 56% de la production régionale alors que Kerkennah et ses 3 ports de pêche développant une flotte de 1 933 embarcations, ne réalise que 22.3% de la production du gouvernorat. La référence à une flotte sans distinction de la nature des embarcations n'a pas de pertinence, la flotte du port de Sfax étant essentiellement composée de chalutiers aux capacités importantes alors qu'à Kerkennah les barques dominent.

Toutefois, il convient de signaler que si la courbe de la production à Kerkennah connaît présentement une tendance croissante, c'est en partie dû à la stratégie de protection des prairies de posidonies de l'archipel, aux opérations effectuées dans le sens de leur régénération et à la vigilance des pêcheurs en lutte contre les pratiques de pêche sauvage. La production locale est ainsi passée de 2 462T (Atlas 2013) en 2011 à 4 322T en 2013 (Le gouvernorat en chiffres 2014)

Des mesures protectrices similaires et une application plus stricte de la législation réglementant les pratiques de pêche et interdisant celles préjudiciables devraient être adoptées pour protéger la zone de pêche du gouvernorat et encore mieux celle de l'ensemble du Golfe de Gabès, s'accompagnant de lutte contre toutes formes de pollution d'origine marine ou tellurique.

Le gouvernorat de Sfax est un pôle agricole important en Tunisie. Il contribue à la production nationale des spéculations du secteur agriculture et pêche de manière notable en assurant autour de 20% du tonnage d'oliviers et donnant lieu à 25% de celui des amandes, 10% de la production du lait, 50%, 10% et 15% de celles respectivement d'œufs, des viandes blanches et produits de la pêche. En outre le port de pêche de Sfax représente le premier port de pêche tunisien de commercialisation de produits de ce secteur.

Les capacités productives et de commercialisation du gouvernorat ont fait qu'il soit en mesure de réaliser 45% des exportations nationales d'huile d'olive et de 25% des produits de la pêche.

5.2 Le secteur industriel

Après l'échec de la décennie d'économie planifiée où quelques pôles industriels basés sur l'industrie lourde ont été mis en place à l'initiative de l'Etat dans le cadre d'une stratégie volontariste de développement du secteur secondaire devant favoriser le développement et le rééquilibrage territorial, dès les années 70 l'effort d'industrialisation va reposer sur l'appel aux capitaux privés (nationaux et étrangers) dans l'industrie manufacturière. Cette nouvelle stratégie de développement s'appuie tant sur la promotion du secteur industriel à marché local que celui orienté vers les exportations. Depuis les années 80, les intentions d'une diffusion du développement à l'ensemble du territoire national deviennent plus manifestes et se confirment dans les décennies suivantes sans aboutir aux résultats escomptés.

5.2.1 L'emploi dans le secteur industriel à l'échelle du gouvernorat

En 2012, en ne retenant que les entreprises industrielles dont l'effectif employé est au moins égal à 10, il est possible de dénombrer en Tunisie 5 450 entreprises employant 487 153 actifs. Sfax en compte 626 (plus de 11% du total national) offrant des opportunités d'emploi proches de 8% de celles nationales, soit 61 emplois par entreprise contre les 83,9 pour l'ensemble de la Tunisie. Ce constat se justifie par le fait que les entreprises sfaxiennes sont constituées en grand nombre par des PME familiales, dont le financement est largement d'origine locale, le capital étranger y étant moins présent que dans les autres pôles économiques.

En 2014¹³, les 128 entreprises totalement exportatrices, présentes dans le gouvernorat et celles où le capital étranger existe, occupent 118,8 actifs en moyenne par entreprise contre 49,6 pour leurs consœurs non totalement exportatrices et/ou à marché local, donnant lieu à une moyenne régionale de 62 emplois par entreprise.

¹³ APII, document APII Sfax mai 2015

5.2.2 L'analyse par délégation du secteur industriel

L'analyse des données, en ce domaine, par délégation le Tableau 11 suivant montre qu'en 2014. Les délégations du Grand Sfax abritent 504 entreprises (soit 76,9% de l'effectif total du gouvernorat) qui procurent 30 075 emplois (74,1%). A elle seule la délégation de Sfax Ville avec ses 3 zones industrielles créées par l'AFI, auxquelles s'ajoutent celles mises en places par d'autres organismes et les espaces occupés par les unités industrielles à localisation spontanée saupoudrées dans cette délégation en dehors de tout espace aménagé, retient 32% des entreprises et 38% des emplois industriels du gouvernorat.

Tableau 11 : Evolution du nombre d'entreprises* et des emplois par délégation (2011 et 2014)

Délégation	Entreprises		Emplois	
	2011	2014	2011	2014
Sfax Ville	231	211	15 888	15 718
Sfax Ouest	28	30	1 131	1 246
Sakiet Ezzit	72	72	2 917	2 804
Sakiet Eddaier	49	54	2 198	2 591
Sfax Sud	92	83	4 124	3 749
Thyna	48	54	3 547	3 967
Agareb	39	35	2 182	2 479
Jbeniana	23	23	515	509
El Amra	21	23	1 825	1 870
El Hencha	41	40	1 429	1 185
Menzel Chaker	4	4	231	162
Ghraiba	3	3	260	246
Bir Ali B.Khlifa	1	2	110	170
Skhira	5	3	1 509	2 701
Mahres	18	14	1 354	1087
Kerkennah	4	4	87	104
Total Gouvernorat	679	655	39 307	40 588

*Entreprises employant 10 personnes et plus

Source : APII in CGDR
Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

Dans les 10 autres délégations, des disparités sont tout aussi observées puisqu'El Hencha et Agareb retiennent quasiment la moitié des 151 entreprises restantes alors que Jbeniana, El Amra et Mahres en abritent 38,2%, ne concédant que 12% aux cinq dernières délégations. Ce clivage se répercute au niveau de l'emploi à une exception près. En effet El Hencha et Agareb en cumulent les 34,9%, Jbeniana, Mahres et El Amra les 33%, alors que les cinq

délégations restantes n'en captent que 32,1%. La part élevée en termes d'emplois pour ce dernier sous-ensemble s'explique par le poids de Skhira et de ses deux unités de transformation des phosphates (SIAPE B et la société tuniso-indienne TIFERT procurant 768 emplois pour 700 million de DT d'investissement).

Si dans chacune des délégations du Grand Sfax, toute la gamme des activités industrielles est présente et quasi complète (au moins 8 activités présentes sur 9), dans les 10 délégations restantes prises une à une ce tableau est incomplet, voire dans certains cas squelettique car se limitant à un seul secteur. Toutefois cet espace périphérique dans son ensemble présente également la totalité de la gamme des activités, les disponibilités de certaines délégations complétant celles absentes dans d'autres (annexe 12 déjà mentionnée). Cette compensation matérialise la volonté politique de créer des activités industrielles dans les espaces périphériques et les gouvernorats intérieurs, définissant des zones prioritaires de soutien public.

5.2.3 Evolutions des indicateurs socio-économiques du secteur industries manufacturières

La comparaison des indicateurs d'emplois pour 1 000 habitants et emplois par entreprise (annexe 13) pour les années 2011 et 2014 entre les délégations du Grand Sfax et celles périphériques est intéressante à analyser pour apprécier les besoins en main d'œuvre incitant à la répartition spatiale des entreprises. Cette dernière est souvent tributaire de la disponibilité de ressources productives et de matières premières. La comparaison révèle une hausse des indicateurs pour l'ensemble du gouvernorat, le premier (emplois /1000 habitants) passant de 41,4 à 42,5 et le second (emploi / entreprise) passant de 57,9 à 62,0. Cependant cette apparente embellie masque des situations divergentes au niveau des délégations.

Globalement, les 6 délégations du Grand Sfax affichent des progressions, alors que, dans les 10 autres progressions et régressions sont observables et sont liées soit à la création ou disparition d'unités productives par fermeture ou déclassement dû à une réduction de l'effectif des salariés (tombé sous la barre de 10 emplois).

C'est ainsi que le gouvernorat de Sfax, bien que l'emploi manufacturier y soit passé de 39 307 en 2011 à 40 588 en 2014, a connu une perte nette de 24 entreprises suite aux

perturbations socio-économiques accompagnant la phase transitoire post-révolution. Cependant, dans la même période le tissu industriel du gouvernorat a été enrichi par la création de 61 nouvelles unités dont 21 totalement exportatrices. Celles-ci ont permis la création de 2 022 emplois. Le gouvernorat a également bénéficié de 58 extensions d'entreprises existantes pour un montant d'investissement global de 267 millions de DT dotées d'une capacité de 1600 emplois.

Les investissements dans le secteur des industries manufacturières dans le gouvernorat de Sfax, étant d'origine essentiellement privée, ont évolué de 114 millions de dinars en 2011 à 135 millions de dinars en 2014, cumulant sur les 4 années évoquées 496 millions de dinars représentent 50.9% de l'ensemble des investissements privés effectués dans le gouvernorat hors investissement immobilier. L'investissement public, dans l'ensemble des secteurs de production n'atteint que 40 millions de dinars soit 7.5% de l'ensemble des investissements publics du gouvernorat¹⁴.

5.2.4 Suivi des réalisations entre 2011 et 2014

En se penchant sur les données de l'APII (rapport de suivi des réalisations, 2014) portant sur les déclarations d'investissement et les réalisations réelles couvrant la période 2010-2013 et concrétisées durant celle 2010-2014 (annexe 14), on constate en ne retenant que les projets dont l'investissement est supérieur ou égal à 100 mille dinars que :

- Dans le gouvernorat, sur les 809 projets enquêtés, 66.9% ont été réalisés soit 541 projets, effectif dépassant tous ceux réalisés dans les 23 autres gouvernorats.
- Sur le plan de l'analyse des investissements, bien que les intentions d'investissement positionnent le gouvernorat de Sfax au 5^{ème} rang avec 989.7 millions de DT après Zaghouan, Sousse, Ben Arous et Nabeul, il se retrouve en première position avec 518 millions de DT pour ce qui est des réalisations.
- Au regard du nombre d'emplois les réalisations dans le gouvernorat de Sfax sont en deçà des intentions (4 225 contre 15 155 emplois)

¹⁴CGDR / Direction du Développement Régional de Sfax, note d'orientation de la planification du gouvernorat de Sfax. 2016 – 2020, (En arabe)

La dynamique industrielle au niveau du gouvernorat de Sfax révèle la présence d'un tissu industriel performant. Toutefois la rareté des investissements publics dans ce secteur devient un facteur limitant.

Cependant si les pertes nettes en termes d'unités industrielles se sont chiffrées à 24 entreprises entre 2011-2014, la disparition de 62 entreprises assurant l'emploi à 10 personnes et plus, se traduit par une perte directe de 3 300 emplois lors de la période référenciée.

5.3 Un artisanat toujours vivace face au développement du secteur industriel

Si la Tunisie dans son ensemble et le gouvernorat de Sfax en particulier ont développé leur secteur industriel, cela a été rendu possible grâce à la dextérité et au savoir-faire ancestral accumulé par ses artisans. Les activités artisanales relèvent de l'un des trois types d'artisanat : utilitaire, de services et d'art. Les métiers développés sont multiples : travail du bois, du cuir, de la chaussure, de la confection et broderie, de la ferronnerie, de la maçonnerie, sans oublier la bijouterie, le tissage, la réparation de produits industriels (automobile, deux roues, électroménager,...).

La reconversion de nombre d'artisans en industriels attirés par le secteur moderne a fait que, si en 1994 on ne comptait déjà que 2137 ateliers et 2444 artisans disposant de leur carte professionnelle en 1996¹⁵, leurs effectifs s'est délité progressivement pour ne représenter que 287 professionnels en 2011 et seulement 221 en 2014¹⁶. Par délégations, le Grand Sfax en accapare 173 en n'en laissant que 21.7% pour le reste du gouvernorat. L'artisanat à Sfax était et continue d'être le pourvoyeur en produits finis et semi-finis d'autres régions du pays (divers gouvernorats du Sud et du Centre). La révolution a mis en difficulté le secteur, la réduction des cartes professionnelles en est le témoin.

5.4 Le secteur des services

Ce secteur est doté de deux composantes, les services marchands et les services non marchands que nous allons analyser distinctivement.

5.4.1 Les services marchands

¹⁵DGAT, Atlas du gouvernorat de Sfax, décembre 1997

¹⁶CGDR, Le gouvernorat de Sfax en Chiffre, 2014

Ils sont de nature multiple et quatre catégories tiendront particulièrement notre attention : le commerce (qu'il soit de gros, de détail ou de services), le tourisme, les services reliés à l'industrie ainsi que les services bancaires.

5.4.1.1 Les activités commerciales

- **Le commerce intérieur**

C'est un secteur stratégique puisque répondant à l'ensemble des besoins de la société tous âges, tous revenus et tous milieux confondus, allant de ceux quotidiens à ceux peu fréquents. L'évolution du nombre de points de vente en 2012 et 2013 représentée par l'annexe 15 en est une illustration.

Par type de commerce et grands sous-ensembles territoriaux, il y a lieu de constater une forte concentration de plus de 90% du commerce de gros dans les délégations du Grand Sfax, Sfax Ville en absorbant à elle seule les 78% à 74% selon l'année. Cette concentration, tout en restant marquée, se relâche quelque peu au niveau du commerce de détail et du commerce de services (autour de 80% pour le premier et de 75% pour le second) matérialisant en fait les commerces de proximité (épiceries générales, magasins de fruits et légumes, boucheries, boutiques commercialisant les produits textiles et habillement, commerce de matériaux de construction,...). L'introduction récente des moyennes et grandes surfaces à Sfax, principalement à partir des années 2000, et leur multiplication ont conféré une structure duale au commerce de détail opposant les petits commerces généralement atomisés à la grande et moyenne distribution.

Toutefois la survivance des TPE (très petites entreprises) œuvrant dans le secteur commerce de proximité est loin d'être menacée actuellement car les caractéristiques de la clientèle desservie sont différentes. Généralement, les ménages à revenus moyens ou élevés sont plus attirés par la grande distribution alors que ceux disposant de revenus faibles restent plus fidèles aux petits commerçants de quartier jouant la carte des microcrédits consentis et remboursables à la fin du mois. Par ailleurs l'Etat cherche à protéger ce type de commerce. En outre au niveau du commerce de détail d'autres dualités existent, du fait de l'opposition entre commerce formel et informel d'une part, sédentaire et ambulancier d'autre part.

Le commerce informel ou commerce parallèle présent en Tunisie depuis des décennies s'est amplement intensifié après janvier 2011 à telle enseigne qu'actuellement on estime qu'il contribue à hauteur environ de 50% au commerce intérieur national. Comme une trainée de poudre cette activité illicite s'est répandue sur l'ensemble du territoire dont Le gouvernorat de Sfax. Echappant à toute contrainte fiscale et au poids des charges sociales, son expansion constitue une menace certaine pour le secteur structuré aussi bien commercial qu'industriel mettant la survie d'une partie de leurs entreprises en péril.

- **Le commerce extérieur ou international**

Il trouve ses principales raisons d'être dans le dynamisme du tissu économique du gouvernorat (agricole et industriel) d'une part et dans l'existence du port et de l'aéroport dans une moindre mesure. Aux flux d'importations et d'exportations de produits originaires ou à destination du gouvernorat s'ajoutent ceux concernant les gouvernorats intérieurs ainsi que ceux originaires des autres gouvernorats du centre-est. Ce commerce est du fait de sociétés de commerce international dont on dénombrait déjà 75 en 2002, toutes localisées dans le noyau central de l'agglomération.

5.4.1.2 Le tourisme : une activité peu florissante

Le gouvernorat qui comptait 43 établissements hôteliers en 2011, se retrouve avec 41 en 2014 que seules Sfax Ville, Sfax Ouest, Kerkennah, Mahres et Skhira abritent et dont plus des deux tiers sont classés. Les unités assurant une capacité totale en lits passant, entre 2011 et 2014, de 3 346 à 3 410 lits. Toutefois les performances enregistrées par les indicateurs de l'activité touristique sont faibles pour un gouvernorat de la taille et de l'importance économique de Sfax.

En effet la capacité en lits ne dépasse pas les 3 410 pour les 4 dernières années, les nuitées fluctuent entre 232 185 en 2011¹⁷ et 277 696 en 2014¹⁸; performances dérisoires comparativement aux 9.9 millions de nuitées enregistrées par le gouvernorat de Sousse impliquant 1,4 millions de touristes. Elles correspondent à un flux de 142 910 touristes en 2011 (contre 1.4 Millions pour Sousse) régressant à 138 461 en 2014 (après une légère progression entre temps). Les indicateurs d'exploitation et de séjour qui en résultent sont

¹⁷DGAT, Atlas du gouvernorat de Sfax, 2013

¹⁸CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres, 2014

trop modestes : entre 1/5 et 1/4 pour ce qui est de l'occupation et ne dépassant pas une durée moyenne de 2 jours (7.2 jours pour Sousse). La nature du tourisme enregistré relève essentiellement du tourisme d'affaires et congrès ainsi que de celui médical.

Les délégations de Sfax Ville et Sfax Ouest en monopolisent les 87%. Ce tourisme de courte durée ne permet pas de mettre en valeur les multiples potentialités de la région et de les faire connaître : richesses patrimoniales, culturelles, écologiques,... Les 13% restants sont partagés entre Kerkennah (8%), Mahres et Skhira (5% réunies).

Au regard de la variable investissements, ce secteur apparaît comme le parent pauvre, aussi bien en 2011 qu'en 2014, ne parvenant à mobiliser qu'une maigre enveloppe des investissements privés du gouvernorat ne correspondant qu'à 7.9 MDT (soit moins de 1%)¹⁹.

La promotion du tourisme dans le gouvernorat est tributaire de la mise en valeur de son patrimoine naturel et culturel pouvant donner aux grands projets déjà répertoriés, et qui ne demandent que programmation et réalisation, la capacité de réaliser des performances à la hauteur des aspirations du gouvernorat:

- *Le projet emblématique de Taparura* en cogitation depuis une trentaine d'années proposant une nouvelle ville dans la ville, réconciliant Sfax avec son littoral et lui restituant 6 km de plage. Sa principale vocation est résidentielle et touristique tout en s'appuyant sur une panoplie d'activités récréatives et ludiques capables de stimuler tant le tourisme intérieur que celui international.
- *Le projet touristique de la zone balnéaire de Chaffar*. Cette destination refuge, appréciée par les sfaxiens est appelée à voir se développer une infrastructure de tourisme familial offrant une capacité de 400 lits accompagnée d'aires de récréativité et de commodités de vie.
- *La zone touristique de Sidi Founkhal* à Kerkennah envisagée depuis quelques décades, s'étale sur 90 ha au nord de l'archipel. La fragilité de son écosystème incite à s'éloigner du tourisme de masse et à opter pour un tourisme écologique. Le

¹⁹ CGDR, Note d'orientation pour le plan de développement du gouvernorat de Sfax 2016-2020, Mars 2015 (en arabe)

programme envisagé retient la création de 4 établissements hôteliers d'une capacité totale de 3 000 lits et de 4 unités de loisirs.

5.4.1.3 Les services reliés à l'industrie

Les projets liés à cette catégorie de services associés à l'industrie sont de diverses natures dont les plus importants dans le gouvernorat sont rattachés aux secteurs culture, santé et transport. Globalement les intentions de création de ces types d'entreprises ont évolué de 18,7% entre 2011 et 2014 (avec respectivement 687 et 845 unités) après un boum en 2013 (943 unités). Elles programment des créations d'emploi passant de 3 384 postes à 3 664 (soit une progression moyenne de 7,6%).

Les intentions déclarées concernant le Grand Sfax atteignent 81,5% en 2014 grâce à 689 projets devant pourvoir 3 258 emplois (88,9%) dont 285 projets pour la seule délégation de Sfax Ville (soit le 1/3) et 1 461 postes d'emplois (2/5 des postes prévus). Les investissements à mobiliser dans le gouvernorat sont appelés à passer de 119,7 M de DT en 2011 à 163 MDT en 2014, croissant de 36,1% dans la période. Leur distribution spatiale confirme la faible représentativité des 10 délégations hors délégations du Grand Sfax qui n'en capteraient que 5,4%²⁰.

- Les services affichent une concentration marquée dans les délégations du Grand Sfax en termes à la fois de nombres de projets existants ou projetés, que d'opportunités d'emplois créés ou à créer.
- L'ensemble des services marchands du gouvernorat a mobilisé un volume de 338 M DT les 4 dernières années représentant 34,7% de l'effort d'investissement privé hors secteur de la promotion immobilière
- La relance du secteur touristique dépend d'un effort soutenu de l'investissement privé qui doit cependant être soutenu par un investissement public conséquent, celui-ci ayant jusque là été en disproportion avec les capacités régionales mobilisables (humaines, techniques, capital naturel et culturel en attente de valorisation) et avec les aspirations de la population du gouvernorat.

²⁰Données CGDR, Evolution des données relatives au secteur privé dans le gouvernorat de Sfax pour la période 2011-2014, Février 2015 (en arabe)

- Sfax 2016 capitale de la culture arabe et Sfax 2021 aspirant à être hôte des jeux méditerranéens ne peut en attendre et obtenir moins.

5.4.1.4 Les services bancaires :

Pour assurer les services bancaires, le gouvernorat de Sfax dispose d'une gamme quasi complète d'institutions bancaires où sont représentées la majorité des enseignes. C'est ainsi qu'en 2012 on comptait 157 agences dont le nombre est passé à 171 en 2014. A cette date les 6 délégations du Grand Sfax en concentrent les 91.2%. et Sfax Ville, à elle seule, constitue l'épicentre du réseau avec 109 agences ainsi que les sièges des directions régionales comme le spécifie le tableau 12 ci- après.

Tableau 12 : Répartition des agences bancaires dans le gouvernorat de Sfax en 2014

Délégation	Effectif	Délégation	Effectif
Sfax ville	109	El Amra	0
Sfax Ouest	7	El Hencha	2
SakietEzzit	16	Menzel Chaker	1
SakietEddaier	8	Ghraiba	0
Sfax Sud	12	Bir Ali Ben Khelifa	1
Thyna	4	Skhira	2
Agareb	1	Mahres	4
Jbeniana	2	Kerkennah	2
		Total	171

Source : CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres, 2014

En outre 12 sociétés de leasing et de factoring²¹ ont leur siège dans cette dernière délégation. Pour les autres délégations on dénombre au moins une agence et au mieux 4 (Mahres) exclusion faite des délégations d'El Amra et Ghraiba qui en sont totalement dépourvues. L'hyper – concentration du système bancaire sfaxien est donc flagrante toutefois la pauvreté ou son absence de représentativité est partiellement compensée par la composante financière du système postal.

En matière d'activité ce système souffre actuellement d'un problème de ressources et d'un problème de financement ce qui restreint l'activité « crédits » qui devient extrêmement faible.

²¹ CGDR : Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

De par son existence même, la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS), qui est une banque de dépôt créée en 1997, joue un rôle important. Elle aide les personnes n'ayant pu obtenir un financement auprès des banques commerciales conventionnelles à obtenir un prêt ou un micro – crédit sans offrir les garanties suffisantes. Son domaine d'intervention correspond à l'intervention dans le cadre principalement de financement de micro – entreprises et micro – projets créés par des titulaires de diplômes universitaires ou des artisans et professionnels qualifiés. En 2013 plus de 16 MDT ont été agrées dont les 3/4 ont été dispensés à des promoteurs des 6 délégations du Grand Sfax.

La Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME dont 60% du capital sont détenus par l'Etat) a pour mission l'accompagnement et l'encadrement de petits promoteurs, notamment les diplômés de l'enseignement supérieur, présentant une idée de projet dans l'un des secteurs à forte valeur ajoutée. Elle leur facilite l'accès au financement en vue de la création ou l'extension de leur entreprise. En 2013, les crédits agrées ont frôlé les 28 MDT et dont 50% ont concerné les délégations du Grand Sfax.

5.4.2 Le tertiaire non marchand : les services publics

Tous les départements de l'administration publique sont naturellement représentés dans le gouvernorat ainsi que les grands secteurs des services publics assurés par 38 080 actifs. Du fait de la localisation du siège du gouvernorat en son sein, de ceux de 6 délégations et du nombre de directions régionales auxquelles s'ajoutent les grands services sanitaires et éducatifs, le Grand Sfax abrite les 2/3 de ces actifs y trouvant fonction.

En se référant, par exemple, au secteur santé publique, on dénombre 3 327 emplois en 2009 se répartissant en 465 médecins (généralistes et spécialistes confondus), 30 pharmaciens et 2832 employés paramédicaux (Atlas du Gouvernorat de Sfax 2013). Si les généralistes se répartissent avec une certaine équité entre les 16 délégations, il en va autrement des spécialistes se concentrant à 83% dans les 2 CHU de la délégation de Sfax Ouest. Seules les délégations périphériques de Mahres, Jbeniana et Kerkennah bénéficient de la présence de 40 spécialistes dans leurs 3 hôpitaux régionaux. Dans un souci de compensation partielle du précédent déséquilibre, les centres de santé de base doublés des centres mères et enfants ont été plus largement développés dans les 10 autres communes du gouvernorat de Sfax avec 221 établissements contre 58 dans les délégations du Grand Sfax (soit 79.2% et 20.8%).

Toutefois malgré la part importante de médecins publics, le Grand Sfax enregistre le plus fort taux d'habitants par médecin. La pression réelle est encore plus accentuée sachant que ceux-ci offrent leurs services aux populations de l'ensemble du gouvernorat en quête de services pointus, tout comme à celles émanant de gouvernorats limitrophes et de pays voisins.

5.5 La compétitivité de la région :

La recherche de la compétitivité est devenue une question fondamentale depuis le milieu du 20^{ème} siècle et a concerné l'entreprise. Pour être compétitive, une entreprise doit avoir la capacité d'affronter la concurrence, c'est-à-dire être en mesure d'écouler ses produits sur le marché aux meilleurs prix tout en répondant mieux quantitativement et qualitativement aux exigences de la demande.

Par la suite, le concept de compétitivité a été étendu dans un premier temps aux économies nationales - passant ainsi de l'échelle microéconomique à celle macro - et la quête de la compétitivité a traduit de nouvelles stratégies engagées par les Etats se donnant pour mission de développer l'avantage concurrentiel du pays avec des préoccupations portant alors aussi bien sur la compétitivité externe que celle interne.

Dans un second temps et face à l'exacerbation des processus de mondialisation et de régionalisation des économies nationales, les espaces régionaux infranationaux ont joué volontairement ou ont été incités à jouer cette carte de la compétitivité.

Ainsi la compétitivité de l'entreprise est passée aux échelles territoriales macro et méso-spatiales c'est à dire aussi bien les régions que les villes. Pour ces dernières, « la compétitivité d'une région ou d'une ville s'apprécie à partir de sa capacité à relever continuellement la qualité de son environnement des affaires, de son capital « compétences » et de ses diverses infrastructures ce qui la rend apte à attirer des investisseurs et des firmes innovantes et hautement productives, des ressources humaines plus qualifiées, créatives et porteuses du gène « capacité d'entreprendre »²².

La compétitivité territoriale, qu'il s'agisse de celle globale nationale ou celle des échelles infranationales s'analyse à l'aide d'une série d'indicateurs. En fait la compétitivité territoriale

²² Charfi et al. Recherche en cours sur la compétitivité du réseau portuaire tunisien

est difficile à appréhender en raison de la difficulté de construire ces indicateurs faute souvent de disponibilité de données relatives à ses facteurs déterminants. On s'intéresse alors à mettre en place et développer les avantages compétitifs des pays, ce qui permet de positionner une économie par rapport à ses concurrentes.

La compétitivité d'un territoire résulte des actions menées par ses acteurs, à savoir :

- Les autorités publiques, dont les collectivités territoriales, œuvrant dans les sens du renforcement de l'attractivité de l'espace en question et du développement de ses capacités à répondre aux exigences des secteurs productifs et satisfaire leurs attentes quant à la modification de l'environnement législatif, social, économique et monétaire ;
- Les entreprises mobilisant leurs capacités internes, ciblant une meilleure exploitation des facteurs de production et faisant jouer entre elles la complémentarité et la coopération.

Les indicateurs de compétitivité auxquels il y a lieu de se référer sont : l'indice global de compétitivité et de croissance relatifs à la capacité d'un pays à assurer une croissance soutenue sur le moyen terme et à contrôler son niveau de développement²³. L'indice de compétitivité microéconomique, mesuré au niveau de l'entreprise prend en considération son niveau de développement et l'efficacité de sa gestion. Comme substitut à l'indicateur de compétitivité il est souvent fait appel à la productivité globale des facteurs qui exprime le degré des facteurs engagés (capital et main d'œuvre).

Selon les rapports du World Economic Forum (Davos) la Tunisie après avoir occupée les 34^{ème} et 32^{ème} places pour ce qui est respectivement de la compétitivité globale et de celle microéconomique en 2002-2003. En termes de compétitivité globale et de croissance ce classement a été quasi stable malgré un léger fléchissement le faisant passer à la 40^{ème} place en 2009 (effets de la crise financière mondiale) suivi d'une avancée à la 32^{ème} place en 2010-2011. Ce positionnement lui a conféré le 1^{er} rang panafricain et le 4^{ème} de la cohorte des pays arabes. L'effet révolution la rétrograde sévèrement à la 83^{ème} place en 2012 puis 87^{ème} place en 2014 après une éviction de la liste des pays retenus en 2013.

²³ MDCl : Rapport sur la compétitivité globale 2002-2003, CIIE/23/11/2002.

Si des indicateurs ont pu être dégagés pour la Tunisie dans son ensemble, parler de compétitivité de ses régions se révèle une tâche plus ardue, il n'en demeure pas moins que le gouvernorat de Sfax contribue significativement aux performances nationales et au PIB global du fait que ses activités économiques fournissent, comme déjà mentionné, le 1/3 des productions nationales oléicole, halieutique et énergétique, 50% de la production avicole (chair et œufs), 50% des exportations halieutiques,....

Par ailleurs, un autre indicateur pouvant attester de la « compétitivité du territoire sfaxien » est l'existence sur son sol de 128 entreprises totalement exportatrices en 2014 assurant 14 411 emplois²⁴ dont 73.4% sont localisées dans les 6 délégations du Grand Sfax. Toutefois à l'instar de l'ensemble de la Tunisie, le gouvernorat de Sfax a connu une réduction de l'effectif de ses entreprises totalement exportatrices suite aux perturbations post - révolution. Celui-ci a régressé de 36 unités comparativement à 2002 et de 3 589 emplois.

Pour améliorer la compétitivité de la région de Sfax à travers celle de la Tunisie, il convient en suivant les recommandations des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale et BAD), d'adopter un plan de réformes retenant l'abandon des restrictions à l'initiative privée en gommant la dualité secteur on shore et secteur off-shore. Le premier secteur par ses faibles performances est plutôt peu compétitif à l'inverse du second.

Diverses actions sont à engager rapidement par les autorités centrales : la révision du code des investissements et des lois règlementant les secteurs, la réforme des politiques agricole et industrielle et de subventions des prix, le développement de services à fort potentiel d'exportations et d'emplois qualifiés.

Le gouvernorat de Sfax, tout comme les autres régions tunisiennes se doit d'adhérer et de soutenir de telles recommandations qui permettraient de renforcer son attractivité sur l'investissement étranger. La diversification sectorielle est aussi à rechercher pour sortir des sentiers battus que sont les spécialisations dans les ITHC (sous-traitance), le secteur électrique et électronique imposée par l'origine étrangère des capitaux, source d'absence d'autonomie vis à vis des maisons mères et des donneurs d'ordres. Cela implique la relance à la fois des investissements publics et des investissements privés d'origines tant nationale qu'étrangère grâce à un climat des affaires assaini.

²⁴ APII Sfax : Tableau Répartitions des entreprises / délégation et par région, 04 Avril 2015.

Pour garantir la compétitivité de son économie, le gouvernorat de Sfax doit non seulement activer les facteurs de sa compétitivité courante mais également la pérenniser en favorisant l'émergence de vecteurs de sa compétitivité potentielle. Il s'agit pour la région de Sfax d'estimer son potentiel de croissance à partir de l'évaluation des facteurs dont la production est différée. Il s'agit essentiellement des ressources humaines existantes, du capital humain local en cours de formation ou à former, de celui sur qui la région exercerait son attractivité, du capital technique et du "Capital Innovation" ainsi que de l'exploitation des avancées technologiques en matière de TIC. Cela serait garant de l'amélioration de ses parts de marché tant internes qu'externes.

6. Les infrastructures de transport et de communication,

L'ensemble des modes de transport étant présents dans le gouvernorat de Sfax, celui-ci dispose par conséquent d'une diversité d'infrastructures y afférentes tant routières, que ferroviaire, maritime et aérienne.

6.1 Le transport terrestre :

Ses deux composantes routière et ferroviaire seront successivement développées.

6.1.1 : Le réseau et le trafic routiers :

Le réseau routier du gouvernorat comporte :

- **Un tronçon de l'autoroute A1** s'étendant sur une soixantaine de kilomètres entre EL Jem et Sfax.
- **4 routes nationales :**
 - La RN 1 reliant d'une part directement Sfax à Sousse et Tunis au Nord, d'autre part, à Gabès et Ras Jdir (frontière libyenne) au Sud,
 - La RN 2 rejoignant Kairouan depuis la Skhira,
 - La RN 13 assurant la liaison Sfax à Sidi Bouzid, Kasserine et la frontière algérienne,
 - La RN 14 reliant Sfax au Sud-ouest notamment à Gafsa.

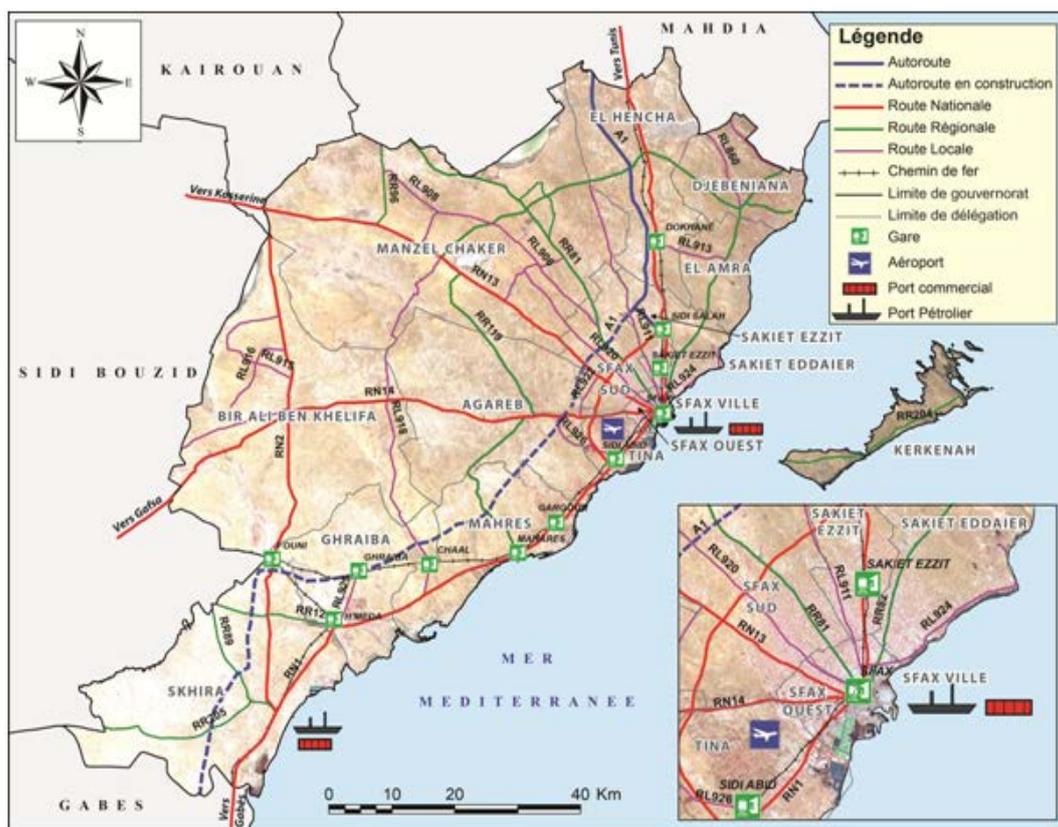
Leur ensemble s'étend sur 452 km en 2014²⁵.

²⁵ CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

- **8 routes régionales** (368km en 2014) connectant les délégations entre elles dont 2 menant vers Mahdia (RR 81) et Kairouan (RR 82). Toutefois la délégation de Bir Ali Ben Khelifa n'est desservie par aucune route régionale puisque traversée par la RN 2 et la RN 14.
- **26 routes locales** désenclavant grâce à leurs 430 km en 2014 les centres locaux et élémentaires en les connectant au réseau routier local, régional voire national.
- 816 km de **pistes agricoles bitumées** irrigant l'arrière-pays, sachant que l'ensemble des pistes agricoles existant est loin d'être totalement bitumé.

Une illustration de ce réseau est donnée par la 3 carte ci-après.

Carte 3 : Réseau des infrastructures routières du gouvernorat de Sfax



Source : CGDR, L'Atlas de gouvernorat de Sfax 2013

En 2014, les délégations du Grand Sfax cumulent 345km de voies bitumées tous types confondus dont 65km de pistes agricoles alors que les 10 délégations périphériques en totalisent 1765km, soit 83,6% y compris 751 km de pistes agricoles. La délégation de Menzel

Chaker en abrite, à elle seule, 418km (dont 109 de pistes). Elle est suivie par Bir Ali Ben Khelifa (283km dont 113 km de pistes) et Skhira (190 km y compris 52km de pistes). Il apparaît alors que la longueur du réseau routier est en étroite relation avec l'ampleur de la superficie couverte par les délégations de cet espace périphérique.

- **La densité routière** atteint son maximum dans les délégations du Grand Sfax soit 88m / km² en 2009²⁶ et plus particulièrement dans l'aire métropolitaine. Le prolongement des radiales partant de l'épicentre Sfax Ville/ Sfax-Ouest coïncide avec l'armature routière qui s'est dessinée au fil du temps et dont la configuration fait que du cœur du Grand Sfax partent en doigts de gant et dans toutes les directions les principaux axes routiers. A l'inverse, la délégation de Menzel Chaker affiche la densité routière la plus faible avec seulement 150 m / km² à la même date.

La densité routière régionale s'intensifie au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'agglomération du Grand Sfax et elle s'accompagne d'une intensification du trafic concomitante avec la nature de la voirie empruntée. Les RN sont les plus fréquentées, surtout les tronçons menant vers les autres grandes villes des gouvernorats du Nord et du Centre. L'encombrement est plus perceptible au fur et à mesure que l'on circule plus près du centre focal.

- De ce fait **la mobilité des personnes** dans le Grand Sfax a été estimée à 1.2 millions déplacements par jour dont 36% à pieds. Les 64% restant se répartissent en : 44% pour les voitures particulières (VP), 21% pour le transport en commun (TC), 20% pour les taxis, 14% pour les deux roues motorisées et 1% pour d'autres modes (bicyclettes,...). 79% des déplacements se font intra-centre-ville, 30% des mouvements s'enregistrent entre le centre-ville et les 6 autres communes du Grand Sfax, alors que les déplacements entre communes et hors centre-ville ne correspondent qu'à 14%. Cela laisse une part de 7% pour les déplacements milieu communal/milieu non communal.
- **Les problèmes du transport routier** sont nombreux et ont fait l'objet de maintes analyses qui ont mis en relief ceux fondamentaux dont nous évoquons les plus aigus.

²⁶ CGDR, Atlas du gouvernorat de Sfax 2013

- Au niveau du milieu urbain et plus précisément de l'agglomération du Grand Sfax, il est possible de lister :
 - ✓ La *congestion de la circulation* en zone centrale et péricentrale, principalement aux heures de pointes (matin, midi et soir), générée par la concentration spatiale des activités économiques et des services administratifs. Elle est aggravée par le manque flagrant de places de parking dans ces aires ainsi que la non réalisation des échangeurs programmés. Il en résulte une pollution incontestable et la multiplication des accrochages et accidents.
 - ✓ La *défaillance des services des transports publics* intra-urbains offrant qualité (confort), fréquence (multiplication des passages) et ponctualité (respect des horaires programmés) requises, et ce malgré la mise en service et l'exploitation de 30 lignes. De plus cela est en disconvenance avec le nombre de bus affectés au transport en commun dont, de plus, la moitié est immobilisées. Tous ces aléas ont conduit à une réduction sensible du nombre de voyageurs dans la proportion du 1/3 entre 2008 et 2013 (Mohamed Eleuch, 2014) faisant régresser la part du transport en commun dans les déplacements motorisés de 30 % comparativement aux années 90 pour ne représenter actuellement que 21% du total de ces déplacements. Cette perte est également due à la concurrence féroce des taxis dont le nombre a quadruplé en 20 ans (2 821 autorisation au 31/12/2014) et qui, de plus est, assurent le plus souvent un transport privé quasi commun (à la place).
 - ✓ La forte gêne occasionnée par le transport de marchandises ayant pour origine ou destination le port commercial et les unités industrielles du Grand Sfax à localisation dominante dans les ailes littorales. Hors les flux liés aux chargements et déchargements de marchandises évoqués ci-avant, il convient de souligner que la présence des 4 rocades soulage l'intensité du trafic en zone centrale puisque ces rocades permettent la déviation du trafic de transit.
 - ✓ Pour solutionner la défaillance des transports en communs et conforter leur rôle, décongestionner le trafic et alléger la surcharge de la voirie, le projet de mise en place d'un système de transport en commun en site propre (TCSP) envisagé par le PDU de 1977 et repris par les diverses études portant sur le Grand Sfax et élaborées

depuis le milieu des années 90 (PAC / Etudes prospectives, PAC / Plan de gestion intégrée de la zone côtière de Sfax, SDGS 1, ...) a été finalement programmé. En 2014, l'étude de faisabilité de ce système a été menée et achevée.

✓ L'objectif de création du TCSP répond au besoin d'accroître la part du transport en commun public rendu efficace et attractif pour la population. Cette étude prévoit, après création de l'autorité régionale organisatrice des transports terrestres (AROTT) et achèvement des études techniques, la mise en place de 2 lignes de tramway et de 3 lignes de bus à haut niveau de services (BHNS) ainsi que de 3 parcs-relais entre 2019 et 2029 pour un coût total estimé à 2 milliards de dinars pour les 70 Km à réaliser.

La ligne T1 s'étend sur 22,8 Km reliant la cité El Ons à l'Aéroport via la route de Ténior, l'avenue des martyrs pour rejoindre les routes de la Soukra et de l'Aéroport, où elle desservirait les cités populaires El Habib et El Bahri. Celle T2 s'inscrit sur l'axe Gremda – Centre Ville pour un parcours de 10,7 km.

Les BHNS desserviront les axes Sidi Mansour – Thyna (22,9 km), Menzel Chaker – gare routière (6 km) et finalement, l'axe route de Mahdia – pôle multi-modal de la gare SNCFT à implanter (7.5 km).

Carte 4 : Réseau TCSP préconisé à l'horizon 2030

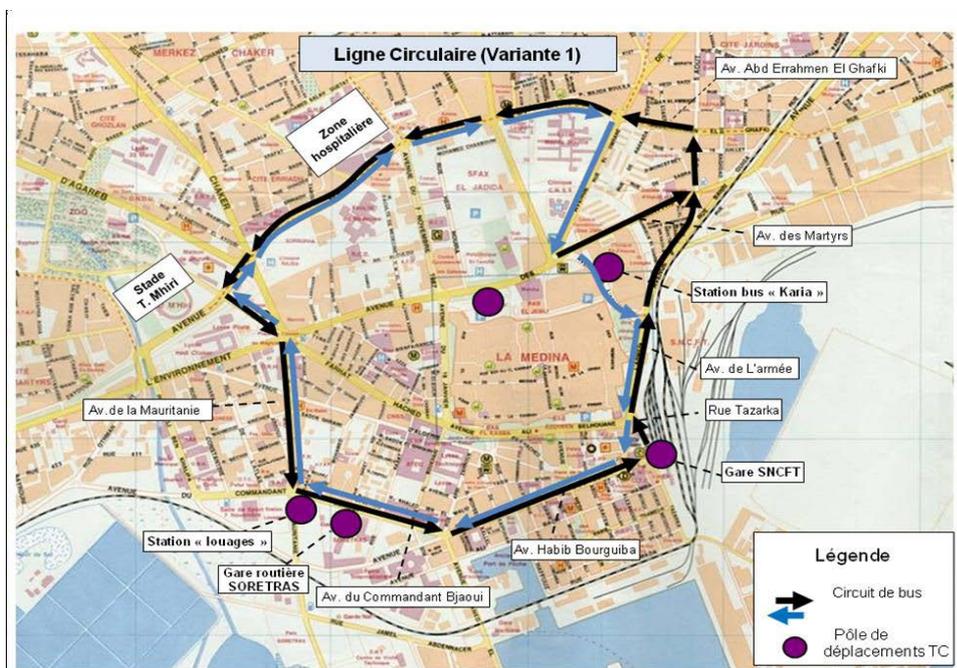


Source : M . Eleuch, Stratégie de développement urbain à Sfax, Casablanca 2014, (ppt).

Dernièrement (le 4 août 2015) a été instituée la création de la société de réalisation et de suivi du projet TCSP. Après avoir salué cette création, la société civile ne cache pas sa crainte de voir cette société ne pas céder rapidement le flambeau à l'AROTT et voir le projet TCSP connaître un sort similaire à celui du projet Taparura.

Par ailleurs pour améliorer l'attractivité des services de la SORETRAS il ya lieu de faciliter les correspondances pour les usagers en mettant en place une nouvelle ligne circulaire de minibus en zone centrale (Majida Boulila – Habib Bourguiba) conformément à la carte 5 suivante.

Carte 5 : Variante 1 de la ligne circulaire de minibus proposée



Source : M. Eleuch et R. Haj Taieb, la mobilité urbaine à Sfax : réalités et perspectives, Casablanca 2014 (ppt).

- Au niveau des 10 délégations périphériques, ces problèmes se matérialisent par :
 - ✓ Une dégradation du réseau routier intra-gouvernorat et interurbain doublée d'un service de plus en plus restreint des transports publics faisant une plus large place au transport rural de nature privée (659 autorisations au 31 décembre 2014²⁷)
 - ✓ Une proportion encore faible du kilométrage de pistes agricoles bitumées (malgré le forcing fait depuis la révolution), soit 816km en 2014 correspondant à près

²⁷ CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014.

du 1/5 des pistes existantes, ce qui constitue une contrainte supplémentaire au développement des économies locales. Cela porte préjudice à la rentabilité du système agricole puisque, à l'inverse de ce qui existe dans les économies développées, les producteurs agricoles, faute de routes carrossables, sont contraints de céder leurs produits à des intermédiaires mieux motorisés et de se soumettre à leurs conditions qui peuvent se révéler, dans bien des cas, drastiques.

✓ Le transit de marchandises par camions et camionnettes est actif entre les délégations et se chiffre à 29 824 mouvements actuellement.

Le gouvernorat de Sfax dispose d'un réseau routier assez fourni. Cependant ces infrastructures, aussi variées qu'elles puissent paraître, restent limitées du fait que leurs emprises ne répondent souvent pas à l'intensité du trafic qu'elles supportent, que leur qualité laisse à désirer faute d'entretien valable tous milieux confondus. La nature des axes Est-Ouest ne permettent pas de libérer convenablement le potentiel d'ouverture nationale et internationale des gouvernorats intérieurs limitrophes. De ce fait s'impose la nécessité de mettre en place un triangle autoroutier desservant Kasserine, Gafsa et passant par Sidi Bouzid pour rejoindre Sfax. Son efficacité pour la zone de proximité traditionnelle du gouvernorat de Sfax ne peut être mise en doute. Le projet envisagé d'une autoroute longitudinale intérieure débouchant sur la zone d'Enfidha ne pourrait qu'avoir des effets pervers pour l'économie nationale et de l'ensemble régional en isolant Sfax et en coupant les gouvernorats intérieurs de cet important marché et de ce portail favorisant un accès rapide à des marchés bien plus vastes.

6.1.2 Le transport ferroviaire

Le transport ferroviaire transitant par la région de Sfax long de 217 km emprunte deux axes. Le premier orienté Nord – Sud, passant par les principales villes côtières du pays, relie au nord de Sfax à Tunis en frôlant désormais Sousse et au Sud Gabès puis Médenine. Le second axe d'orientation Est-Ouest, partant de Sfax, rejoint la ville de Gafsa, la région minière et Tozeur via Metlaoui.

6.1.2.1 Les Types de Trafics

Le transport ferroviaire répond aux besoins de 2 types de trafics : le transport de passagers sur les axes et le trafic de marchandises sur le tronçon Sfax-Gafsa du second axe.

Le transport passagers se trouve actuellement en perte de vitesse nette, en témoigne les 376 251 voyageurs sortants enregistrés en 2014²⁸. Cette perte est liée à la meilleure flexibilité de la voiture particulière et au déclassement de la gare de Sfax perdant son statut de gare principale avec uniquement 2 départs en direction de Tunis par jour. Ce déclassement génère retards et encombrement des wagons pour les passagers partant de Sfax, suscitant leur détournement croissant vis à vis de ce mode de transport.

Le fret transporté se décline en marchandises diverses et transport principalement des phosphates et dérivés ainsi que du soufre. Les marchandises diverses incluent les produits alimentaires, les matériaux de construction et autres produits. Les volumes transportés ont régressé passant de 1,5 millions de tonnes (2001-2002) à près de 1,113 million de tonnes en 2014. Le trafic des phosphates qui était florissant avant 2011 (8,2 millions de tonnes en moyenne par an sur la période 1998-2002) est devenu sinistré suite aux ruptures de production concomitantes aux perturbations sociales post-révolution touchant l'ensemble du secteur.

Par gare, les données relatives à 2014 permettent de préciser que:

- ✓ La gare de Sfax (délégation de Sfax Ville) remplit une double fonction de façon permanente : gare de voyageurs (97.4% des sortants) et gare de marchandises (66.5% des marchandises débarquées).
- ✓ La gare de Sidi Abid n'est que gare de marchandises diverses assurant 9.3% du transport de ces produits aussi bien embarqués que débarqués.
- ✓ Celle d'El Hmada retient 44.2% des marchandises débarquées.
- ✓ Les gares de Mahres et Ghraiba se sont limitées au transport de voyageurs avec respectivement 2 813 voyageurs pour la première et 1 191 pour la seconde.

²⁸ Selon la même source.

Le système ferroviaire du gouvernorat de Sfax est lourdement handicapé par la contrainte de la voie unique. Le dédoublement de la voie s'avère être une priorité majeure pour le gouvernorat de Sfax et ces voisins de l'Ouest. Ce dédoublement constitue un stimulant pour penser la création d'un réseau de trains rapides régionaux dont une des prémices serait l'affectation à cet effet du tronçon Sfax-Chaffar-Mahres.

6. 2. 2 Les problèmes soulevés

Les contraintes posées à l'espace urbain font surgir un **conflit d'intérêt** entre les besoins du Grand Sfax et ses perspectives d'aménagement d'une part et, d'autre part, la localisation de la gare de Sfax et ses activités. En effet, l'aménagement de la zone de Taparura et l'articulation littoral nord / littoral sud de l'agglomération exigent la création de la pénétrante Nord-Sud. Ce projet implique de disposer d'une emprise cédée par la SNCFT et d'une fluidité du trafic routier sans gêne majeure. Il devient alors impératif de délocaliser la gare marchandise accueillant des convois de plusieurs wagons dont la circulation représente un facteur de blocage pour la circulation de façon répétitive, et pendant de longues minutes, aux multiples passages à niveau. La délocalisation de cette activité est fortement sollicitée avec proposition de construction d'une nouvelle gare de marchandises au Sud de Sfax favorisant sa connexion avec la plateforme logistique programmée et dont l'espace d'accueil est déjà identifié.

Par ailleurs, une autre gêne doit être éliminée, celle associée à la circulation des convois de transport du soufre ainsi que des phosphates et dérivés en vue de leur importation/exportation. Cela consisterait à choisir un autre site pour assurer ces échanges extérieurs d'autant plus que la cessation des activités de la SIAPE, réclamée à corps et à cris par les populations, attendue depuis des décennies et des promesses jamais tenues jusque là, ne saurait tarder.

Cependant, il y a lieu de maintenir une desserte ferroviaire pour le port commercial (trafic conteneurisé essentiellement) à rabattre sur la plateforme logistique et/ou réinjecter les convois sur le réseau ferroviaire normal. A l'identique il est nécessaire de maintenir la gare voyageurs, à l'instar de toutes les grandes villes du monde, au centre-ville d'autant plus que l'espace SNCFT est appelé à abriter le pôle multimodal du transport urbain.

6.2 Le transport maritime

La région de Sfax exploite deux ports de commerce : le port de Sfax placé sous la tutelle de l'Office de la Marine Marchandise et des Ports (OMMP) et le port de Skhira hors tutelle.

6.2.1 Le port de commerce de Sfax

- Ce port est un portail ouvrant sur le monde et un vecteur de développement de l'économie régionale. C'est un port de stature internationale ayant une position géographique de choix donnant sur le golfe de Gabès. Il bénéficie d'un ouvrage de protection naturel incomparable matérialisé par l'archipel de Kerkennah, les petits fonds entourant le port ainsi que les bancs situés entre les îles de Kerkennah et la côte. Il dispose de quais spécialisés pour embarquement et débarquement de marchandises spécifiques et compte 3 bassins : le bassin principal (d'une superficie de 42ha), un bassin pétrolier (15ha) fondés à -10,5m auxquels s'ajoute le bassin des voiliers (4.25ha) fondé à -8,5m (OMMP). Le tirant d'eau maximum toléré dans le port est de 10,06 m.

- Un port polyvalent à dominante vracs solides traitant 2,5 fois la moyenne nationale. Les 5,017MT de marchandises transitant par ce port, en 2010, représentent 20,5% du trafic national. En 2014, ce tonnage régresse en passant à 4,730 MT, bien qu'enregistrant une relative reprise par rapport aux années 2011, 2012 et 2013 (avec respectivement des flux d'entrée de 0,712MT puis de 4,412 MT et 4,230 MT)²⁹. Il est spécialisé dans les exportations originaires du Centre et du Sud outre celles d'origine locale.

En export, les produits dominants sont le phosphate naturel et dérivés (1451 129T représentant 15,7%) suivis de l'huile d'olive et divers autres produits (le port de Sfax étant le seul exportateur d'huile d'olive en vrac). Le cabotage avec les ports secondaires porte essentiellement sur les matériels de forage se chiffrant à 38 942T.

En import, les céréales et dérivés représentant 40% en 2010 suivies du soufre (23,6%) constituent les deux spéculations majeures. Le cabotage, quant à lui, a porté sur 37 777T.

²⁹ Document OMMP Sfax

- Le trafic de navires est passé de 1 596 navires (aussi bien en entrées qu'en sorties) en 2010 à 1 091 en 2014. Le trafic conteneurisé s'est implanté graduellement dans le port de Sfax qui a enregistré en 2010 globalement 39 007 EVP se ventilant en 28 198 EVP en entrées et 10 809 EVP en sorties. Cela fait de Sfax le 2^{ème} port dans ce type de trafic après Radès, le grand leader en ce domaine avec ses 423 000 817 EVP.

Cette dernière activité, en raison d'une capacité d'accueil limitée, nécessite une restructuration de l'espace portuaire existant puis son extension sur la rive sud ainsi que l'acquisition d'équipements de transbordement performants.

6.2.2 Le port pétrolier de la Skhira

Port en eau profonde avec un tirant d'eau de 22m et disposant d'une protection naturelle due aux hauts fonds du Golfe de Gabès, il joue un rôle économique important tant sur le plan local que sur celui national. Ce port est spécialisé principalement dans les échanges de produits pétroliers bruts et raffinés à hauteur de 1 189 285T et en exporte 560 189T en 2010. Ces importations correspondent à 40,1% de l'ensemble des importations des ports tunisiens.

A la même date, pour ce qui est des exportations de ces produits, il en assure 2,5 fois autant que l'ensemble des autres ports. Le pétrole brut ne fait l'objet que d'exportation pour un volume de 3 574 391T dont 21% proviennent de l'Algérie (571 253).

Outre les échanges de produits pétroliers, le port de Skhira s'adonne en 2010 aux exportations de 554 183T d'acide phosphorique généré par l'activité de la SIAPE B localisée à proximité.

En 2010, l'activité totale de ce port est de 5 878 058T dont 4 688 773 en sorties, son activité se consolide au fil des ans, passant respectivement de 5 933 142T (2012) à 5 962 029 (2013) et 5 190 000 (2014).

Grâce aux caractéristiques techniques du port et plus particulièrement du tirant d'eau permis, ce port est en mesure d'accueillir des tankers de grande capacité. De ce fait, il a abrité 183 navires en 2010 et 191 en 2012 puis 228 en 2013 et enfin 240 en 2014.

Le port commercial de Sfax, un des plus anciens ports de la Tunisie et bénéficiant une infrastructure conséquente, connaît un dynamisme faisant sa force mais, parallèlement il souffre de son enclavement, de la non disponibilité de réserves foncières et surtout de l'existence du conflit latent et permanent l'opposant à la ville suite à la manifestation d'une gêne mutuelle. Ce conflit gagne en acuité face au désir de réconcilier la ville avec son littoral et soulager le trafic urbain d'une part, préserver l'infrastructure portuaire en maintenant sa stature internationale par l'amélioration de la qualité de ses services tout en tenant compte des nouvelles exigences du commerce international. Cette perspective de maintien des activités du port, tel que prévu mais en se limitant à un horizon temporel d'une dizaine d'années, donnerait le temps au temps pour d'une part envisager et réaliser son extension sur la rive sud et, d'autre part, faire accepter la proposition, lancer et achever l'étude de la réalisation d'un port en eau profonde à la Skhira desservant les régions ouest et sud limitrophes et même le Sud algérien, soulageant largement celui de Sfax en matière d'exploitation du trafic conteneurisé et cela avant l'achèvement de la réalisation de toutes les étapes de l'aménagement du projet Taparura. La délocalisation de l'activité conteneurs permettrait ultérieurement de récupérer le bassin pétrolier, les anciennes plages et le développement d'un bassin pour la navigation de plaisance.

Le port pétrolier de Skhira, s'il a créé une certaine dynamique économique dans la délégation, pose un problème environnemental sérieux auquel des solutions doivent être apportées, prévenant ainsi les risques d'une irréversibilité.

6.3 Le transport aérien :

6.3.1 L'infrastructure aéroportuaire et ses limites

L'aéroport de Sfax, situé à 6km du centre-ville, a été créé dans les années 70 avec une emprise de 327 ha et mis en service en 1980. Malgré les extensions de son aérogare voyageurs dont la superficie passée à 8000 m² ayant nécessité un investissement de 35MDT et portant sa capacité à 200 000 (en 2008) puis 500 000 (2012) voyageurs (en lieu et place des 78 000 réalisables antérieurement), il reste de loin un aéroport qui répond mal aux attentes de la ville et de sa région et ce en raison de :

- Son handicap majeur matérialisé par des aires de stationnement pour avions fort limitées, ne permettant d'accueillir que 2 Boeings au mieux et ne laissant comme alternative que d'utiliser par défaut la piste,
- Des aires de parking visiteurs largement insuffisantes,
- De défaillances notoires s'ajoutant aux limites de son aménagement extérieur : les quelques complexes commerciaux et récréatifs sont plutôt squelettiques, et les services administratifs limités.
- Du nombre de liaisons internationales et même nationales, se réduisant comme une peau de chagrin, d'autant plus réduit par la désaffection d'Air France dans les années 90 portant préjudice à la fréquence des vols sur Paris, suivie de celle plus récente de Tunisair (2014) en raison de la récente arrivée sur le marché de la jeune compagnie Syphax Airlines. Il en est résulté, que selon les agences de voyages sfaxiennes 90% de ceux qui empruntent ce mode sont obligés de passer par un autre aéroport, essentiellement Tunis Carthage. La récente faillite de Syphax Airlines aggrave encore plus la situation en supprimant quasi totalement la navigation internationale. Le trafic aérien à Sfax se retrouve limité aux maigres rotations Tunis – Sfax – Djerba de Tunisair Express d'autant plus que le trafic avec l'Algérie et la Libye est actuellement en souffrance en raison essentiellement du conflit interne à ce dernier.

Par ailleurs et à quelques exceptions près, les voyageurs sont contraints de supporter un trajet d'au minimum 3 heures pour rejoindre Tunis-Carthage et aller vers une destination étrangère dont le vol nécessite, paradoxalement, un temps de parcours moindre.

6.3.2 Le trafic aéroportuaire

A l'image du transport maritime, le trafic aérien se scinde en trafic de voyageurs et celui de marchandises.

- Le trafic voyageurs toutes origines / destinations confondues, fluctuant en dents de scie, est passé de 104 179 passagers en 2010 à 185 603 en 2012, 368 964 en 2013 et 262 189 en 2014. Le nombre de vols, quant à lui, suit un cheminement quasi

similaire : 7 630 (2010) ; 14 635 (2012) ; 16 583 (2013) et 9 989 (2014). En 2015, le retrait de la scène des deux compagnies tunisiennes ne peut qu'augurer d'une régression encore plus dramatique.

Les faibles performances enregistrées sur cette période, bien que ce phénomène ne soit pas nouveau mais remonte à sa mise en service, trouvent indubitablement leurs justificatifs dans les facteurs suivants : les horaires inconvenants programmés pour les vols, la faible fréquence des destinations phares ainsi que certaines défaillances administratives et l'absence de navettes entre l'aéroport et le centre-ville.

- Le trafic de fret, en perte de vitesse flagrante, passe de 51,40T à 37,04T puis à 18,50T pour n'atteindre que 14,01T en 2010 ainsi que dans la période 2012-2013. Ces volumes sont par ailleurs dérisoires par rapport à l'intensité de l'activité économique de la ville et à la richesse agricole de son arrière-pays. La ville et sa région n'y trouvent pas les opportunités propices à la réalisation des gains de compétitivité convoités.

Il est impératif de donner à la métropole sfaxienne et à l'ensemble de son gouvernorat une ouverture aérienne à la hauteur de son rang, de son dynamisme et de ses aspirations, de reconsidérer la question des horaires à court terme, de refaire jouer la concurrence entre les opérateurs aériens qu'ils soient nationaux ou étrangers et finalement d'opérer les aménagements et extensions indispensables pour la mise en normes de l'aéroport. L'activité de fret qui en est la composante la plus pauvre doit impérativement être développée.

6.4 La plateforme Logistique multimodale de Sfax

Face à l'intensification des échanges nationaux et surtout internationaux conteneurisés, la nécessité de mettre en place des zones logistiques multimodales, conçues en vue de fluidifier la circulation de grandes quantités de marchandises, s'est imposée. Les opérations qui y sont réalisées consistant à trier, regrouper / dégroupier, conditionner / reconditionner les marchandises réceptionnées en vue de leur expédition à diverses destinations. A cette fin, elles leur facilitent aussi le passage d'un mode de transport à un autre : mode ferroviaire / camions (ferroustage), bateau/ chemin de fer, avion / camions, ...) en faisant appel à des

équipements de transbordement modernes et performants pour manipuler des conteneurs standardisés. Ces activités accompagnées d'opérations de stockage nécessitent la disponibilité de vastes entrepôts équipés.

Retenues par les stratégies de développement et les schémas d'aménagement du territoire, elles ont pour fonction d'en améliorer la compétitivité et sont le plus souvent implantées à proximité d'un port ou d'un aéroport.

La Tunisie consciente de l'intérêt de ce type d'infrastructures s'est inscrite dans cette mouvance en programmant 8 plateformes logistiques distribuées entre différentes régions. Une étude a été réalisée portant sur l'opportunité de leur implantation et sur chacune d'elles considérée séparément. Ces plateformes se localisent à Tunis (Radès) (214 ha et un coût de 200 MDT), Jbel El Ouest (214 ha et 500 MDT), Sousse (Enfidha couvrant 2000 ha avec un coût de 100 MDT en 1^{er} phase), Sfax (128 ha et 9 MDT), Zarzis (202 ha et 17 MDT) Jendouba (54 ha et 8 MDT), Gafsa (89 ha et 6 MDT) et Tozeur (100 ha et 7 MDT).

La plateforme logistique multimodale a pour objectifs de :

- Servir d'appui aux activités économiques en réduisant les délais de livraison, les coûts de transbordement ainsi que la mise en réseau des opérateurs,
- Réduire les dépenses énergétiques,
- Former un maillon solide du couloir nord-sud du pays,

La plateforme logistique de Sfax est ainsi appelée :

- A remplir le rôle d'un lieu d'entreposage et stockage au profit, entre autres, du port commercial de Sfax,
- A recevoir et expédier des marchandises qui sont soit des produits importés devant faire l'objet d'une consommation finale et/ou d'une consommation intermédiaire, soit des produits généralement manufacturés dans le gouvernorat de Sfax, dans ceux limitrophes intérieurs, voire originaires des gouvernorats du Centre-est ou même du sud algérien,

- A être le point de jonction entre les différents modes de transport (routier, ferroviaire maritime et aérien) et le lieu de transbordement/groupages – dégroupage/ conditionnement – reconditionnement des marchandises.

Pour réussir sa mission cette plateforme logistique doit d'une part disposer d'une infrastructure physique, d'équipements de manutention de pointe, technologiquement avancés (informatisation, automatisation et robotisation). D'autre part, on peut envisager sur son site l'implantation d'unités industrielles et/ou de commercialisation des produits (ventes en gros) ainsi que des Show – Rooms.

Le coût estimatif du projet ainsi que précisé plus haut se chiffre à moins 200 millions d'euros (avec 80% de financement extérieur). Sa localisation est au Sud de la ville au niveau de la rocade du kilomètre 11, dans la zone de Thyna.

Il convient d'envisager la possibilité de son extension en accord avec les perspectives brossées en matière de performances présentes et futures du gouvernorat et de son arrière pays.

6.5 Postes et communications

6.5.1 Les infrastructures postales

La poste est l'agent de communication le plus ancien. Depuis sa création en Tunisie le réseau postal embryonnaire n'a cessé de s'étoffer et ce plus particulièrement dans les dernières décennies. L'objectif affiché est le renforcement de ces services auprès des citoyens tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le nombre de bureaux et de guichets postaux a connu une évolution remarquable dans toutes les régions du pays. Par ailleurs ce réseau s'est diversifié pour inclure, outre les bureaux et guichets postaux, un nombre d'agences et de centres spécialisés répondant à des besoins nouveaux : colis postaux, courrier express et publiposte. Malgré cela, l'évolution affichée s'étant révélée insuffisante, il a fallu mettre en place des "points de contact" plus proche des citoyens et compensant les limites de la distribution par le réseau³⁰. Le tableau

³⁰ Ces points de contact ont été créés auprès de petits commerçants (épiciers, boulangers,...) chargés de réceptionner et transmettre le courrier à leurs clients.

13 ci-après précise l'évolution des infrastructures postales dans l'ensemble du gouvernorat de Sfax pour certaines années entre 1999 et 2014.

Tableau 13: Evolution des infrastructures postales dans le gouvernorat de Sfax (1999-2014)

Infrastructures		1999	2004	2011	2012	2013*	2014**
Nombre de bureaux de poste / 1000 hab.	G ^T S	76	81	82	82	82	83
	Tu	969	1012	1042	1043	1047	1064
Nombre de guichets / 1000 hab.	G ^T S	168	208	281	281	281	285
	Tu	2151	2781	3129	3171	3182	3224
Nombre de points de contact / 1000 hab.	G ^T S	86	115	135	113	113	114
	Tu	1128	1405	1461	1415	1417	1432
Couverture postale par bureau de poste (1000 hab.)	G ^T S	9,8	10,7	11,6	11,7	11,9	12,0
	Tu	9,2	9,9	10,3	10,4	10,5	10,4
Couverture postale par guichet (1000 hab.)	G ^T S	4,4	4,2	3,4	3,4	3,5	3,5
	Tu	4,1	3,6	3,4	3,4	3,4	3,4
Couverture postale par points de contact (1000 hab.)	G ^T S	9,3	7,5	7,0	8,5	8,7	8,7
	Tu	8,4	7,1	7,3	7,7	7,7	7,7

*valeur probable

** valeur prévisionnelle

Source : INS : Rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructures, 2013.

Le nombre de bureaux de postes dans le gouvernorat a connu une lente évolution passant de 76 bureaux en 1999 à 83 en 2014, année pour laquelle l'effectif régional représente 7.8% de celui national. Ces bureaux disposaient de 168 guichets dont l'effectif a progressé de 69.6% sur la période (soit 285 guichets). Dans ce sens le nombre moyen de guichets par bureau serait de 3,4 en 2014.

Les points de contact du gouvernorat atteindraient le chiffre de 114, affichant ainsi un taux de croissance de 32,6% sur la période. Cependant ce taux masque la régression enregistrée

en 2012 (113 points de contact après la perte de 22 d'entre eux traduisant un des impacts des perturbations sociales accompagnant la reconstruction de la Tunisie post-révolution).

La couverture postale par 1000 habitants par chacune de ces 3 composantes atteste que celle-ci s'est améliorée pour les bureaux de poste en relation avec la croissance de leur nombre en passant de 9,8 à 12 lors de la période considérée. Par contre, la couverture postale par guichet et point de contact par 1000 habitants connaît un recul par rapport à 1999. Globalement les couvertures correspondant aux bureaux de poste et aux points de contact se situent clairement au dessus des moyennes nationales; celle relative aux guichets postaux s'en écarte peu ou prou.

Par délégation, la répartition des bureaux et guichets de poste se révèle différenciée selon la taille de la population, En effet, l'indicateur nombre de bureaux de poste par 10000 habitants en 2011 place Kerkennah en tête de liste (4,15 B/ 10 000 Hab.), El Amra en seconde position (1,65) et en dernier lieu arrive Sakiet Ezzit (0,37)³¹.

Par ailleurs, l'examen de la distribution des bureaux et guichets postaux entre les 6 délégations du Grand Sfax et les 10 délégations périphériques révèle qu'en 2014 le premier ensemble abrite 51.9% des bureaux du gouvernorat et 51.7% des guichets disponibles³².

Il ya lieu de signaler qu'outre leur rôle d'agent de communication, les bureaux de poste accomplissent deux autres missions les rapprochant des agences bancaires. La première est liée aux émissions et réception de mandats pour le compte de leurs clients. La seconde consiste à satisfaire, grâce aux distributeurs automatiques de billets de banque mis en place à répondre à la demande de leurs clients en ce domaine. C'est à ce titre que le gouvernorat de Sfax compte en 2013 huit distributeurs (contre 2 en 2004). Toutefois reste maigre comparativement à celui développé par le système bancaire riche de ses 165 distributeurs à la même date (multipliant par 3 environ ses dotations de 2006 (INS, Rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructures 2013).

³¹ CGDR, Atlas du gouvernorat de Sfax 2013

³² CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

6.5.2 Les télécommunications

6.5.2.1 La téléphonie

Pour appréhender les infrastructures de télécommunication il y a lieu de s'intéresser à la densité téléphonique mesurée par 100 habitants pour les deux modes fixe et mobile (GSM) ainsi que le nombre d'abonnés. A cet effet il y a lieu de souligner que le nombre d'opérateurs dans ce secteur s'est modifié au fil du temps. L'offre des services correspondante était exclusivement assurée par la poste en situation de monopole public. La restructuration de la poste a conduit à confier le sous-secteur télécommunications et commercial à l'Agence Tunisie Télécom. Progressivement en 2004 un premier opérateur privé a été agréé, Tunisiana dont la mutation en 2011 a donné naissance Ooredoo. En outre le second opérateur privé, Orange, a été introduit sur le marché en 2010

➤ *La densité téléphonique*

- De part la progression quasi continue des réseaux fixe et GSM confondus, la densité téléphonique, à Sfax entre 1994 et 2014, est passée de 8,0 à 112,1 après un pic se chiffrant à 116,3 en 2012. Comparativement à la Tunisie, cette densité de plus forte que celle nationale en 1994 (8 contre 5,3 pour le fixe) est passée à plus faible depuis 2011 (tableau 14).
- Pour la téléphonie fixe, la densité enregistrée dans le gouvernorat par le réseau de Tunisie Télécom (TT) croit fortement entre 1994 et 2004 (de 8,0 à 15,8) pour chuter en 2014 à 9,8 vu l'intensification de la concurrence. Dans ce domaine son évolution s'inscrit en ligne droite dans le sens de l'évolution de la densité observée au niveau national qui est toutefois moins élevée (de 5,3 en 1994 à 12,1 en 2004 puis 7,4 en 2014). Ces résultats portant sur la densité téléphonique en Tunisie et à Sfax trouvent leur justification du fait de l'extension du réseau fixe aux régions intérieures et rurales et du fait que le gouvernorat de Sfax se positionne au dessus de la moyenne nationale car il relève de l'espace littoral mieux desservi. Qui de plus est, ce gouvernorat abrite la seconde ville du pays en termes démographiques et au poids économique éloquent.
- Le réseau GSM, quant lui, il connaît un lancement timide en 1994 avec un seul opérateur (TT) et un réseau d'antennes de transmission limité, n'assurant ainsi qu'une

densité de 0,3 (tant pour la région de Sfax que pour la Tunisie). L'infrastructure se renforçant en milieu urbain et s'étendant progressivement au milieu rural, le réseau s'est progressivement étoffé avec une densité de 37,4 pour la Tunisie et 37,3 pour Sfax en 2004 avec l'arrivée sur le marché de Tunisiana, pour atteindre en 2014 les 125,8 pour la Tunisie et 102,3 pour Sfax suite à l'entrée en lice d'Orange à partir de 2011.

En 2014 par opérateur, TT affiche une densité de 27,4 et d'Ooredoo de 74,99 dans le gouvernorat de Sfax. Ces mêmes indicateurs pour la Tunisie se chiffrent à 46,6 et 61,1. Au niveau national la densité réalisée par Orange est de 12,1 ce qui donne à penser, en l'absence d'une valeur concrète mesurée pour Sfax, que celle-ci ne s'écarte pas trop de la moyenne nationale.

Tableau 14 : Densité téléphonique et nombre d'abonnés dans le gouvernorat de Sfax (1994 – 2014)

Densité téléphonique (par 100 ha)							
Année		1994	2004	2011	2012	2013	2014
		Densité téléphonique					
Fixe et GSM	S : 2op	8,0	53,0	104,3	116,3	112,0	112,1
	TU : 2 op	5,3	49,5	116,0	114,1	109,7	112,3
	: 3 op	5,3	49,5	116,9	128,7	125,4	133,9
Fixe	S : TT	8,0	15,8	14,5	13,3	11,6	9,8
	TU : TT	5,3	12,1	11,0	9,7	8,8	7,4
	: 3 op	5,3	12,1	11,4	10,1	9,3	8,1
GSM	S : 2op	0,3	37,3	91,3	103,1	100,4	102,3
	TU : 2 op	0,3	37,4	105,0	104,4	101,0	104,7
	: 3 op	0,3	37,4	115,5	118,5	116,1	125,8
GSM	S	0,3	24,9	23,7	23,5	25,0	27,4

T.Télécom	T	0,3	26,9	42,8	42,1	39,8	46,6
GSM	S	-	12,3	66,3	79,6	75,4	74,9
Ooredoo	T	-	10,5	61,1	62,3	61,2	61,1
Nombre d'abonnées (en milliers)							
Fixe et GSM	S	59,2	457,8	1002,4	1120,9	1195,1	1112,6
	: 2 op	475,5	4939,2	12430,4	12356,6	12016,3	12414,5
	Tu Orange			1174,9	1586,2	1718,0	2405,4
	Tu Ooredoo					0,1	0,2
	: 3 op	475,5	4939,2	13605,3	13942,8	13734,3	14820,0
Fixe	S TT	59,2	136,0	137,8	127,6	113,5	97,3
	: TT	475,5	1203,5	1175,3	1046,8	960,8	823,6
	Tu Ooredoo	-	-	-	-	0,1	0,2
	Tu Orange	-	-	42,3	52,1	61,1	77,9
	: 3 op	475,5	1203,5	1217,6	1098,9	1022,0	901,7
GSM	S : 2 op	2,7	321,7	864,6	993,3	981,6	1015,3
	: 2 op	30,3	3735,1	11255,1	11309,9	11055,4	11586,9
	Tu Orange	-	-	1132,6	1534,0	1656,9	2327,5
	: 3 op	30,6	3735,1	12385,7	12843,9	12712,4	13918,4
GSM	S	2,7	215,2	227,9	226,3	244,6	271,7
T.Télécom	Tu	30,6	2688,2	2635,4	4557,5	4356,5	4830,9
GSM	S	-	106,6	636,7	767,023	736,9	743,7
Ooredoo	Tu		1047,5	6619,7	6752,4	6699,0	6760,0

Source : INS, Statistiques Tunisie, Rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructures 2013

➤ **Le nombre d'abonnés**

Dans le gouvernorat, le nombre total d'abonnés (fixe et mobile), de façon logique n'a cessé de progresser pour passer de 59 200 en 1994 à 1 112 600 en 2014 passant par un pic en 2012 (1 120 900 abonnés) connaissant ainsi un taux de croissance de 17,8% en 20 ans alors que ce taux au niveau national est de 30,2% correspondant à 14 820 000 abonnés tous opérateurs confondus à cette même date.

- L'opérateur principal satisfait les besoins de 97 300 abonnés du fixe contre 823 600 pour la Tunisie (soit 11,8% de la population nationale desservie par TT). Orange occupe la seconde position avec 77 900 abonnés alors qu'Ooredoo est quasiment absent avec seulement moins de 200 abonnés.
- Par délégation, la part des délégations du Grand Sfax au regard du réseau fixe est de 90% pour ce qui est des abonnés et 84,4% de la capacité du réseau disponible dans le gouvernorat de Sfax.

6.5.2.2 L'Internet

Le réseau Internet³³ s'est rapidement développé en Tunisie quantitativement et qualitativement. En termes d'abonnés, tel que représenté par le tableau 15, le nombre d'abonnés est passé de 413 958 abonnés en 2009 à 1 248 870 en avril 2013.

**Tableau 15 : Evolution du nombre des abonnés au réseau Internet
En Tunisie (2009 – 2014)**

	2009	2010	2011	2012	Avril 2013
Total	413 958	636 049	858 247	1 128 886	1 248 870
Fixe (ADSL,...) en %	100	85	70	51	45
3 G (en %)	0	15	30	49	55

Source : INS, Statistiques Tunisie, Rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructures 2013

³³ INS, Statistiques Tunisie, Rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructures 2013.

La part du fixe (ADSL et autres) n'a cessé de régresser chutant de 100% en 2009 à 45% en avril 2013. Le système 3G de par sa flexibilité a pris de l'ampleur puisque gagnant en nombre d'abonnés il voit sa part de 0% passer à 55%. Du point de vue qualitatif la capacité de connexion au réseau Internet international devient plus élevée avec 90Gbit/s contre les 11,25Gbit/s existants en 2008. Le nombre d'abonnés au système de transmission de données du gouvernorat de Sfax (Tableau 16) a progressé plus rapidement que celui national soit près de 2 fois plus vite entre 2004 et 2013. La part des abonnés du gouvernorat de 5,4% en 2004 est passée à 10,4% en 2013 révélant un intérêt marqué pour le recours aux nouvelles technologies de la communication et l'avancée de la population en ce domaine.

Tableau 16 : Evolution du nombre d'abonnés au système de transmission de données (L5, X25, ADSL, Frame Relai, RIRNIS) dans le gouvernorat de Sfax (2004-2014)

Année	2004	2011	2012	2013	2014*
Gouvernorat de Sfax	810	55 661	55 562	54 598	54 474
Tunisie	15 053	568 314	529 160	524 888	524 719

* Prévisionnel

Source : INS, Statistiques Tunisie, Rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructures 2013

7. les équipements collectifs et autres infrastructures

7.1 Les Infrastructures

7.1.1 Le réseau d'adduction d'eau potable

➤ En Tunisie, en zones urbaines l'adduction d'eau potable ne pose pas de problèmes majeurs à l'inverse de ce qu'il a été donné de constater en zones rurales. Cela conduit à des disparités observées au niveau de la desserte des deux milieux. Le taux de desserte en eau potable entre 1994 et 2011 est passé de 84,7% à 97,9% correspondant à une amélioration notable et devrait atteindre selon les prévisions 98,2% en 2014 (INS, Rapport sur les indicateurs d'infrastructures 2013)

➤ Dans le gouvernorat de Sfax ce taux a évolué de 84.% en 1994 à 98,1% en 2011 et serait de 98,7% en 2014. Si Sfax bénéficie d'une desserte au dessus de la moyenne nationale, il en va autrement quand ce gouvernorat est comparé à ceux de sa région de rattachement (le centre – est) à savoir Monastir connaissant une desserte de 100% quelque soit la date

retenue, Sousse flirtant avec les 100% et même Mahdia dont les taux dans la présente décennie dépassant ceux de Sfax. Il convient de souligner que ces taux, pouvant paraître surestimés, correspondent à une réalité qui veut que l'on regroupe les accès à l'eau à domicile qui sont assurés par la SONEDE de ceux permettant de s'approvisionner aux points améliorés d'eau potable mis en place par la Direction Générale du Génie Rural rattachée au Ministère de l'Agriculture. L'eau potable distribuée par la SONEDE connaît 2 affectations : l'usage domestique et l'usage industriel.

Décliné par milieu et en analysant le taux de desserte en milieu non communal, il est possible de retrouver le schéma précédant pour le Centre-est avec Sfax à la remorque des deux gouvernorats de Sousse et Mahdia³⁴ en 2011 (94,6% contre respectivement 99,6% et 99,0%) ainsi qu'au niveau des prévisions de 2014 (96,2% contre 97,9% et 99,9%).

➤ Le taux de branchement des ménages dans le gouvernorat de Sfax, légèrement supérieur à la moyenne nationale, progresse de 70,1% en 1994 à 86,3% en 2011, devant même atteindre les 87,4% en 2014. Ce taux se situe au dessous de ceux affichés par Monastir et Sousse puis Mahdia (à partir de 2004). En milieu communal avec un taux compris entre 95,2 et 99,0 Sfax se situe en dessous de Sousse et Monastir. En milieu non communal elle suit de loin les gouvernorats de Sousse et Mahdia avec des taux compris entre 18,9% et 63,7% alors que Sousse dépasse nettement les 90% depuis 2004.

➤ A l'échelle infra-territoriale du gouvernorat de Sfax, et pour ce qui est de la consommation d'eau potable distribuée par la SONEDE en 2014 pour usage domestique (36,7 millions de m³), la part des délégations du Grand Sfax atteint 79,8% (29,32 millions de m³). Si pour les 6 premières délégations, prises une à une, la consommation domestique tourne autour de 5 millions de m³, l'ensemble de 10 délégations n'en absorbe que 7,4 millions, Jbeniana et Mahrès en consomment 2,6 millions alors que Ghraïba et Skhira se partagent seulement 0,46 millions.

Pour l'usage industriel il en va autrement puisqu'il y a une répartition plus équilibrée entre les deux ensembles : les délégations du Grand Sfax utilisent 2,86 millions de m³ (59%) et les délégations périphériques 2,02 millions de m³ (41%). Sfax ville renfermant l'essentiel des

³⁴ Il est à rappeler que le gouvernorat de Monastir a vu tout son territoire classé en territoire communal, de ce fait il ne peut donc être pris en considération au niveau de cette comparaison.

zones industrielles du gouvernorat en consomme 1,05 millions de m³. Les délégations de Bir Ali Ben Khlifa, Agareb et Skhira, là où existe un tissu industriel relativement étoffé absorbent les ¾ de ces ressources affectées à l'espace périphérique.

7.1.2 L'assainissement

L'évacuation des eaux usées, faite que ce soit par les ménages ou par les industries, s'opère selon une des trois méthodes suivantes :

- Evacuation par le biais du réseau ONAS (123 875 logements dans le gouvernorat de Sfax, soit 42,6% des logements en 2014),
- Evacuation au moyen de puits couverts ou fosses septiques (158 180 logements soit 54,4% des logements),
- Rejet directement dans le milieu naturel tel que la mer, les cours d'eau, ..., (8 816 logements, soit 3%).

Les eaux usées collectées proviennent quasi totalement du milieu communal, mais une infime portion trouve son origine dans le milieu non communal résultant des évacuations associées à l'existence de quartiers tangents ou limitrophes aux périmètres des communes. Ces quartiers souvent populaires et / ou spontanés font l'objet d'opérations de réhabilitation et de rattrapage dans le cadre de projets spécifiques.

Le réseau d'assainissement du gouvernorat de Sfax compte 7 stations d'épuration se répartissant entre délégations de Sfax Sud (Step1), Sfax nord (Step2), les stations de Mahres, Agareb, Jbeniana, Kerkennah et El Hencha. On dénombre également 31 stations de pompage dont 19 sont localisées dans le Grand Sfax soit 15 dans la commune de Sfax, 2 à Thyna et 2 à Sakiet Ezzit³⁵. S'y ajoutent 7 stations de pompage à Mahres, 3 à Kerkennah, 1 à Agareb et une dernière à Jbeniana³⁶.

Selon les données du tableau 17 suivant, le taux de branchement dans le gouvernorat est

³⁵ CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014.

³⁶ Même source.

Tableau 17 : Taux de branchement au réseau d'assainissement dans les gouvernorats du Centre Est (1994 – 2014)

Année	1994	2004	2011	2012*	2013**	2014***
Sousse	71,9	91,4	96,3	96,7	97,2	97,4
Monastir	46,0	77,4	83,7	84,5	84,9	85,4
Mahdia	29,5	53,7	68,4	69,0	71,6	72,0
Sfax	39,5	60,4	70,8	71,6	72,2	72,8
Centre Est	48,5	72,7	81,2	81,9	82,7	83,2
Tunisie	59,9	78,3	84,7	85,4	85,9	86,4

(*) Les taux de branchement de l'année 2012 sont des taux semi-définitifs. (**) 2013 des taux probables. (***) 2014 des taux prévisionnels.

Source : INS, Statistiques Tunisie, Rapport annuel des indicateurs d'infra structures 2013

passé de 39,5% en 1994 (contre 59,9% pour la Tunisie) aux 73% estimés en 2014 (bien en deçà de la moyenne nationale estimée qui est de 86,4% alors que ce taux est de 97,4% à Sousse. Ce taux relativement faible à Sfax est masqué par un taux de prise en charge élevé (91,2% à Sfax contre 98,5% pour Sousse).

Il en résulte que le nombre de ménages branchés selon la même source et aux mêmes dates est passé de 40 800 à 130 300 (soit de 6% de la population nationale branchée à 7,8%). Là aussi, le gouvernorat de Sfax se trouve à la traine, dans sa région de rattachement, derrière Sousse et Monastir avec respectivement 98,7% et 90% de ménages branchés contre seulement 80,69% pour Sfax en 2014. Il est à signaler que pour répondre aux besoins pressants de la population en matière de qualité de vie, l'ONAS avait déjà mis en place 1087 km de canalisations en 2007³⁷ et que des efforts dans ce sens sont encore à faire.

La capacité de traitement des eaux usées se révèle relativement limitée au regard des volumes d'eaux usées collectées en 2007 (81,1%)³⁸ et en 2013 (85%)³⁹. Une partie des eaux traitées est récupérée et réutilisée pour fin d'irrigation (de l'ordre de 10%).

³⁷ DGAT, Atlas SDARE – Centre Est

³⁸ DGAT, Atlas SDARE – Centre Est

³⁹ CGDR, Atlas du gouvernorat de Sfax

A l'échelle des délégations du gouvernorat des disparités sont enregistrées sans qu'il soit possible de distinguer nettement deux ensembles disjoints comme opéré dans les parties précédentes.

C'est ainsi que sans surprise les délégations de Sfax Ville et Sfax Ouest, là où les densités résidentielles et du bâti sont importantes, se détachent avec des taux de raccordement de 93,9% et 83,2% respectivement selon le recensement de 2004. Mahrès arrive en 3^{ème} position (48,7%) grâce aux 7 stations de pompage jointes à sa station d'épuration. Elle est suivie par Sakiet Eddaier (46,4%) abritant la station d'épuration nord et dont l'évacuation des eaux usées ne nécessite pas de station de pompage, par Thyna (41,4%) abritant la STEP 1 et Sakiet Ezzit (34,4%) dotée de 2 stations de pompage et bénéficiant de la STEP 2 et dont la partie sud urbaine est originellement rattachée à la STEP 1.

Kerkennah, malgré l'existence de 3 stations de pompage et d'une STEP enregistre un taux de raccordement faible, sa structure d'archipel et la priorité accordée à la zone touristique localisée à Sidi Frej côtoyant le noyau urbain Erramla. Les 8 autres délégations périphériques connaissent des taux compris entre 6,1% pour Agareb et 1% pour Menzel Chaker.

Il s'en suit que seules 12 communes sur 16 disposent d'un réseau ONAS ; en sont dépourvues les délégations de Bir Ali Ben Khelifa, Ghraiba, Skhira et Menzel Chaker. La distance les séparant des stations d'épurations existantes en est l'handicap majeur.

7.1.3 Les réseaux de distribution de l'électricité et du gaz :

L'opérateur en charge de distribuer l'électricité et le gaz via les réseaux créés à cet effet est la STEG, entreprise publique nationale (EPIC). Il est à signaler toutefois que des sociétés privées ont la charge d'alimenter les consommateurs en gaz embouteillé.

Le réseau électrique du gouvernorat (d'une longueur de plus de 300 km) fait partie du réseau national haute tension produit par les diverses centrales électriques. Le gaz distribué à l'aide de gazoducs est d'origine naturelle. Electricité et gaz sont affectés à des usages domestique, industriel et tertiaire.

Dans le gouvernorat de Sfax la consommation de l'énergie électrique se décline, d'une part, en consommation d'électricité basse tension des ménages et de l'industrie, et d'autre part, en consommation d'électricité moyenne tension de l'industrie et des services.

✓ **La consommation basse tension**

Elle est passée de 589,38 à 613,40 millions de KW/h entre 2012 et 2014 soit une progression de 4,1%.

- La consommation domestique enregistrée concerne les ménages raccordés au réseau STEG. Elle représente 82,2% de ce type de consommation sur la période retenue⁴⁰. Les données du recensement 2014 font ressortir que seulement 263 545 logements sont raccordés soit 90,6% et que logiquement seuls 9,4% des logements du gouvernorat ne seraient pas raccordés. La STEG, quant à elle, a identifié 21 683 logements raccordés mais non déclarés dont 17 116 en milieu urbain (7,5% des logements en situation illicite) ne laissant que 1,9% des logements effectivement non raccordés et se répartissant équitablement entre milieu urbain et le milieu rural (2 950 et 2 694). Ils sont en principe localisés dans des zones non constructibles selon les plans d'aménagement urbain (PAU).
- La consommation industrielle, est passée de 104,72 à 109,37 millions de KW/h aux mêmes dates soit une progression de 4,4% sur les 3 années considérées.

✓ **La consommation moyenne tension**

La consommation moyenne, de 429,09 millions de KW/h en 2012 a atteint les 447,71 millions de KW/h en 2014⁴¹. L'usage industriel a impliqué une consommation de 337,33 millions de KW/h en 2014 (soit 75.3%) alors que les services n'en ont requis que 110,38 millions de KW/h.

- ✓ La répartition spatiale intra-gouvernorat de l'énergie électrique de basse et moyenne tensions montre que les délégations du Grand Sfax utilisent 466,27 millions KW/h de la première (soit 76% de la consommation du gouvernorat) et 317,6 millions KW/h pour la seconde (correspondant à 70.8%).

⁴⁰ CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014.

⁴¹ CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014.

Par ailleurs, au niveau des délégations périphériques des remarques s'imposent :

- Dans le lot des délégations périphériques, la consommation d'énergie électrique basse tension à Kerkennah paraît hors normes sachant que sa population n'est que de 15 500 habitants. Or au cours des vacances, et plus particulièrement celles estivales, sa population se démultiplie largement pour dépasser les 140 000, expliquant, en partie, sa consommation domestique « outrancière ».
- La consommation industrielle d'Agareb en moyenne tension se démarque nettement de celles des 9 autres délégations périphériques par ses 29,10 millions de KW/h, la situant au même titre que la délégation de Sakiet Ezzit et est liée au développement des activités industrielles qui la caractérise.
- Kerkennah connaît une importante consommation en moyenne tension en relation avec le secteur des services (6,58 millions de KW/h) dépassant les usages de 3 des délégations du Grand Sfax (Sakiet Ezzit, Sakiet Eddaier et Thyna), cela paraît être la rançon de son insularité impliquant la disponibilité exacerbée de services pour une population dispersée dans un archipel de 30 km de longueur.

✓ **La distribution de gaz de ville**

Elle s'avère nettement insuffisante en sachant que les réserves de gaz en constituent une des ressources importantes de son sous-sol. C'est ainsi que, selon le RGPH, seulement 18 921 logements sont raccordés au réseau gaz de ville sur les 290 872 existants, soit 6,5%. Ce taux est en plus en deçà du rang de la seconde ville du pays.

La consommation de ce gouvernorat, grand producteur de gaz, n'enregistre que 2,7% des raccordements nationaux alors que Nabeul, Sousse et Monastir 3^{ème}, 4^{ème} et 9^{ème} villes du pays démographiquement affichent des taux de raccordement respectifs de 10,6% ; 11,6% et 5%. Elles ont été pourvues prioritairement du gaz produit dans le gouvernorat de Sfax pour desservir un nombre de logements existants plus réduit. Pour le Grand Tunis affichant un taux de raccordement de 61,8%, il y a

lieu de signaler que sa desserte en gaz a été amorcée dans la période pré-indépendance et qu'il s'agit de la capitale, façade du pays.

7.2 Les équipements collectifs

Trois types d'équipements collectifs font l'objet d'une attention particulière: les équipements d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle ainsi que ceux de santé auxquels s'ajoutent ceux de culture, enfance, jeunesse et sport.

7.2.1 Les équipements d'éducation, d'enseignement supérieur et de formation professionnelle.

Ayant depuis la fin des années 50 opté pour une stratégie de développement fondée sur la promotion du capital humain, la Tunisie a joué à fond la carte de l'éducation et de l'enseignement puis de la formation professionnelle pour intégrer par la suite la recherche scientifique ciblant, par là, l'émergence et la multiplication d'innovations incrémentales ou majeures. Pour atteindre cet objectif, une place importante a été consacrée à l'investissement en infrastructures de base et formation des formateurs. Par ailleurs, le droit à l'éducation pour tous a été inscrit dans les 2 constitutions tunisiennes post-indépendance instituant la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.

7.2.1.1 L'éducation

Sous tutelle du Ministère de l'Education, le système éducatif tunisien distingue actuellement trois niveaux d'enseignement : le premier cycle de l'enseignement de base comportant 6 années d'études, le second cycle du même enseignement (enseignement collégial) s'étalant sur une durée de 3 ans et l'enseignement secondaire nécessitant 4 années d'études.

✓ Les infrastructures du premier cycle de base

- **Le Gouvernorat de Sfax** dispose, selon l'annexe 16, de 376 écoles primaires pour l'année scolaire 2013/2014 ayant ainsi gagné 47 écoles par rapport à l'année 1994/1995. Toutefois, et à l'inverse, le nombre d'élèves a régressé, passant de 116 285 à 94 836 (-18,4%) alors que le nombre d'enseignants a progressé de 9,8%

passant de 4 800 à 5 270⁴². La résultant est la réduction du taux moyen d'élèves par enseignant de 24,22 à seulement 18,0 dans un intervalle de 20 ans. L'augmentation du nombre d'écoles et la baisse de l'effectif des élèves sont accompagnées de la réduction du nombre de salles de classe passant de 2 122 salles à 2 071, se traduisant par un taux d'occupation des salles constant (1,8). Un nouvel indicateur permettant d'apprécier l'efficacité du système est le nombre moyen des élèves par classe- élève qui de 31,1 en 1994 -1995 tombe à 23,74 en 2013-2014.

- **Par délégation**, sachant que les infrastructures de l'enseignement du 1^{er} cycle de base en Tunisie sont implantées selon une logique répondant à la fois au volume de la population desservie, à l'étendue du territoire concerné pouvant être caractérisé par une dispersion ou une concentration des habitants et donc à la densité de population enregistrée et selon les données relatives au gouvernorat de Sfax en 2014⁴³ on constate que le Gouvernorat de Sfax n'échappe pas à cette logique. C'est ainsi que les 6 délégations du Grand Sfax concentrant 60 % des élèves du cycle disposent de proportions en salles de classe et enseignants du même ordre (respectivement 53,5% et 57,1%). Mais le nombre d'écoles étant plus réduit (122 écoles, soit 32.7% du total gouvernorat), cela permet de préciser qu'il s'agit d'institutions de plus grande taille, plus anciennes dans bon nombre de cas et dont les équipements ont pu être entretenus et améliorés au fil du temps.

Par contre au niveau des délégations périphériques la situation diffère puisque disposant de 67,3% des écoles et de seulement 40% des élèves, il en résulte que seulement 42,9% du corps enseignant y ont été affectés et que le nombre de salles édifiées soit moindre (963 salles), se situant au niveau de 46,5%. La délégation de Bir Ali Ben Khelifa, avec ses 51 écoles illustre bien les impératifs de la dispersion territoriale de la population.

Le ratio relatif à l'encadrement est plus faible dans les 6 délégations du Grand Sfax ([18,46 – 22,00]) que dans les délégations périphériques où il est plus élevé, se

⁴²Il faut relativiser l'importance de cette augmentation qui, pour une partie non négligeable, résulte de la manifestation de pressions sociale et syndicale et qui ont incité à embaucher de nouveaux enseignants dépassant les besoins ressentis.

⁴³CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

situant dans l'intervalle [13,13-18,36]. Dans le sens contraire l'analyse de l'indicateur élèves/classe-élèves révèle qu'il est plus marqué dans le Grand Sfax ([26,25-29.63]) que dans les délégations périphériques ([16,26-23,31]⁴⁴).

Enfin pour l'occupation des locaux, cinq délégations se démarquent en affichant des taux plus élevés : Sakiet Eddaier dans le premier sous-espace (2.03%) et, relevant des délégations périphériques, Agareb (2,08%), Jbeniana (2,03%), Bir Ali Ben Khelifa (2,14%) et Skhira (2,22%).

Il est à noter que, toutes délégations confondues, le ratio d'encadrement est d'un enseignant pour 23,3 élèves en milieu urbain contre 1 enseignant pour 25,6 élèves en milieu rural.

✓ **Les infrastructures du second cycle de base et de l'enseignement secondaire**

- Dans le Gouvernorat de Sfax se localisent 100 écoles préparatoires de base et lycées développant 2 903 salles de classes dont 885 sont des salles spécialisées ou des laboratoires. Elles ont accueilli lors de l'année scolaire 2013-2014 un effectif de 72 069 élèves, encadrés par 5 959 enseignants (Annexe17). Cela donne lieu à un taux d'occupation des salles générales de 1,4 et un taux concernant les salles spécialisées de 3,0. Ces taux sont quasi-équivalents à ceux nationaux (1,3 et 3,0). Quant au nombre de classe-élèves, il atteint 1 484 soit 7,9% du total national
- La ventilation des indicateurs disponibles par délégation pour l'année considérée révèle que les 6 délégations du Grand Sfax renferment 55% des établissements du gouvernorat (55 établissements) occupant 64.3% des enseignants qui assurent la formation de 63.2% des élèves du gouvernorat relevant de ces cycles. Ils occupent 1201 salles générales (59,5%) et 532 salles spécialisées et laboratoires (60,1%). L'ensemble de ces données correspondant individuellement à 3/5 des effectifs montre une répartition équilibrée entre les 2 ensembles territoriaux du gouvernorat

⁴⁴ Si l'indicateur élèves /classe- élèves et plus faible dans les délégations périphériques (en raison de la faiblesse des densités de la population qui y sont observées et de la dispersion des habitants), il cache une réalité importante pouvant poser un problème de qualité des enseignements : dans une même salle de classe cohabitent de petits noyaux d'élèves encadrés par le même instituteur mais relevant de 2 niveaux de scolarisation superposés, donc aux programmes disjoints. Une gêne mutuelle en résulte.

en prenant en considération les densités de population et les étendues territoriales respectives.

L'indicateur élèves/enseignants conforte ce constat puisqu'il tourne autour de la moyenne du gouvernorat pour l'ensemble des délégations à un point près. Quant à l'indicateur élèves par classe, il laisse transparaître une relative surcharge des classes dans les délégations du Grand Sfax et ce plus particulièrement au niveau de Sfax-Sud (28,03), Sakiet Eddaier (27,37) et Thyna (27,34). Les valeurs prises au niveau des 10 délégations périphériques se situent en deçà de la valeur moyenne régionale.

✓ **Les abandons par cycle**

Ces abandons (répertoriés dans les annexes 16 et 17) se montent en 2013/2014 à 651 cas pour le 1^{er} cycle de l'enseignement de base ce qui paraît infime (0.6% des scolarisés dans ce cycle). Par contre, pour le 2^{ème} cycle et le secondaire ces déperditions sont plus conséquentes puisque de l'ordre de 9%.

Par ensemble territorial, les abandons du 1^{er} cycle de base sont nombreux au niveau des 10 délégations périphériques où ils représentent 62,6% du total des abandons constatés dans le gouvernorat. Ceci s'explique par le retrait des filles, plus particulièrement en milieu rural où les distances domicile-école sont importantes et les moyens de transport absents ou quasi-absents.

Les abandons des élèves ayant atteint le 2^{ème} cycle de base et le secondaire, plus massif, épouse une tendance différente avec des taux proches de 50% pour les 2 ensembles (51.4% contre 48.6%)

✓ **Les rendements de l'enseignement de 2^{ème} cycle de base et de l'enseignement secondaire**

Le concours précédant l'accès en 1^{ère} année de l'enseignement secondaire, à caractère facultatif, permet d'orienter les élèves les plus méritants et qui le souhaitent vers les lycées pilotes. Le taux de réussite pour ceux qui ont accepté d'en subir les épreuves est naturellement élevé au niveau des 16 délégations et se ventile entre 91,07% pour El Hencha et 74,75% pour El Ghraiba. La délégation de Sfax Sud arrive en seconde position avec un taux de 88,81% (annexe 17).

Le taux de réussite au bac, concours donnant une mesure plus concrète des performances du système éducatif, fait que les délégations du Grand Sfax connaissent les taux les plus élevés variant entre 80,46% pour Sfax-ville et 71,06% pour Sakiet Eddaier. Par contre les délégations périphériques ont enregistré des taux plus faibles, variant entre 58,92% pour Mahres et 29,28% pour Menzel Chaker.

- Par les performances enregistrées, Le gouvernorat de Sfax se positionne souvent en haut de la hiérarchie nationale dans ce secteur. Les performances sont cependant divergentes entre les 6 communes du Grand Sfax et les 10 périphériques. Des efforts de rattrapage doivent être faits pour rapprocher les conditions d'études surtout en milieu rural pour le primaire, sans occulter les niveaux plus avancés. Il s'agit de générer des modes de rapprochements scolaires en gommant l'entrave de la distance par la création de système de ramassage, de cantines, de mise à disposition de salles d'études tout en encourageant les actions de soutien du tissu associatif quant aux efforts faits par les parents en vue d'assurer au mieux la formation de leurs enfants. Pour cela également, une solution consisterait à fermer certaines des écoles peu peuplées et à regrouper leurs effectifs tout en garantissant le transport des élèves éloignés.

- Les indicateurs de l'enseignement pré-universitaire dans leur majorité se sont améliorés mais les plaintes se multiplient quant à la baisse du niveau des élèves. Il convient de rechercher les failles et de proposer des solutions pour l'ensemble de la Tunisie et donc pour le gouvernorat de Sfax.

On propose, entre autres, une refonte et une reformulation des programmes, un recyclage des formateurs pour les doter de compétences pédagogiques quand elles leur font défaut et assurer une remise à niveau de leurs connaissances scientifiques, des efforts plus soutenus en matière de maîtrise des langues, outil véhiculaire d'acquisition et de transmission du savoir. Pour cela il faut réinstaurer les anciennes écoles des maitres et faire appel, si besoin est, à des retraités (dans un premier temps) aux compétences reconnues. Pour les nouveaux recrutés il conviendrait de programmer automatiquement une année de formation suivie d'un stage en milieu scolaire.

7.2.1.2 : La formation professionnelle

Initialement conçue pour permettre l'apprentissage de jeunes ayant un niveau d'instruction correspondant à la 6^{ème} année de l'enseignement primaire ou plus, en situation d'échec ou d'abandon volontaire, elle leur facilite l'accès à la vie active grâce à l'acquisition d'une dose minimale de maîtrise d'un métier.

Pour les jeunes adultes dont le niveau d'instruction est compris entre la 6^{ème} année primaire et la 5^{ème} année secondaire (équivalent à la 2^{ème} année secondaire du système actuellement en vigueur) a été mise en place la formation professionnelle pour adultes (FPA). Ceux ayant atteint le niveau 7^{ème} année secondaire (4^{ème} année du système actuel) peuvent recevoir une formation de techniciens.

Divers centres ont été implantés dans les villes de Sfax, Jbeniana, Menzel Chaker et Mahres. En 2007-2008 le gouvernorat disposait de 51 centres de formation dont le nombre est passé à 55 en 2014-2015 après avoir atteint 65 en 2012-2013. Les intervenants relatifs à ces centres sont l'Agence Tunisienne de Formation Professionnelle (9 centres), le Ministère de l'Agriculture (2), l'Union Nationale des Femmes Tunisiennes (13) et divers centres privés de formation (31).

La capacité de ces centres atteint 8 445 places pour la même période et ils ont formé 5 829 jeunes. L'ATFP contribue le plus à cet effort de formation puisque dotée d'une capacité de 4 430 places lui ayant permis de former 3 363 individus. Elle est suivie par les centres privés avec respectivement 3 500 places et 2 098 formés.

La réorganisation de l'ATFP et l'introduction de nouveaux domaines de formation ciblent les diplômés de l'université, essentiellement ceux connaissant des difficultés d'embauche, leurs formations et spécialisations ne répondant pas aux offres d'emplois présentes sur le marché du travail. Ces formations complémentaires dispensées leur facilitent un accès plus rapide au dit marché.

7.2.1.3 : L'enseignement supérieur et la recherche scientifique

✓ Les infrastructures disponibles

- Il existe **20 institutions universitaires** dans le gouvernorat de Sfax dont 19 sont rattachées à l'Université de Sfax et auxquelles s'ajoute l'Institut Supérieur d'Etudes Technologiques rattaché directement à la Direction Générale des Etudes Technologiques du MESRS. L'ensemble de ces institutions se localise dans le Grand Sfax. Par grandes disciplines 7 révèlent des sciences humaines et sociales. 7 des sciences fondamentales, de l'ingénierie et des technologies, 3 des sciences médicales et paramédicales et 3 des sciences artistiques, culture/animation et sport.
- Accompagnant les institutions d'enseignement, il est possible d'identifier **105 centres de recherche** menant des investigations aussi bien dans les domaines des sciences fondamentales que dans ceux des sciences appliquées. En outre, Sfax renferme 3 centres de recherche nationaux à savoir l'Institut de l'Olivier, le Centre de Biotechnologies de Sfax et le Centre de Recherche en informatique et Multimédia.
- Par ailleurs, **un réseau de 15 établissements de services** relevant de l'office des œuvres universitaires du Sud (sous tutelle de l'ONOU) en charge des services d'hébergement des étudiants (10 cités et foyers universitaires), de restauration (4 restaurants universitaires) ainsi que des services d'animation culturelle et sportive (1 centre).

✓ La population estudiantine desservie

38 619 étudiants sont inscrits en 2014-2015 dans ces 20 institutions dont 63% du genre féminin. A la répartition des institutions en familles de disciplines correspond la répartition suivante des étudiants représentée par le tableau 18 ci-dessous.

La filière Sciences Economiques et Gestion est celle qui recrute le plus les étudiants (30.1% du total), suivie de la filière relative aux sciences pures (16,6%). Les étudiantes constituent la cohorte aux effectifs majoritaires, exceptions faites en Sciences économiques et gestion (43,5% de l'effectif total) et en Informatique / TIC (49,5%). Elles sont massivement présentes en LSH (76.6%), en Droit (73.2%) et Sciences pures (72.3%). La gente masculin est

prépondérante en médecine (63%), en Economie et Gestion (56.9%) et en Eudes Technologiques (ISET avec 57.1%)

- L'ensemble des étudiants a été formé et encadré en 2014-2015 par 2 636 enseignants statutaires et 468 enseignants contractuels dont 199 étrangers⁴⁵. Le recours à des compétences du monde professionnel se fait en cas de besoins de façon plus ou moins intensive selon les spécialités (ingénieurs, industriels, experts comptables, financiers, juristes,...)⁴⁶

Tableau 18 : Répartition des étudiants de l'université de Sfax en 2014

Famille de disciplines	Etudiants		
	Effectifs	%	
Lettres et Sciences Humaines	T	3174	8,2
	F	2432	76,6
Economie et Gestion	T	11 635	30,1
	F	5020	43,1
Droit	T	3082	8,0
	F	2256	73,2
Sciences pures	T	6396	16,6
	F	4626	72,3
Sciences de l'ingénieur	T	3974	10,3
	F	2109	53,1
Informatique /TIC	T	4758	12,3
	F	2353	49,5
Médecine et Science de la Santé	T	2814	7,3
	F	1476	52,5
Musique / Art/ Sport	T	2796	7,2
	F	1641	58,7
Total	T	38619	100,0
	F	24313	63.0

Source : CGDR , Gouvernorat de Sfax en Chiffres 2014

⁴⁵ Effectifs ISET exclus.

⁴⁶ Données fournies par l'Université de Sfax (10/06/2015).

- En 2013-2014, les rendements de l'université de Sfax appréciés par le nombre de diplômés se chiffrent à 7 434 diplômés pour les 19 institutions universitaires sous tutelle. Les diplômés se répartissent en :
 - 4 532 licences LMD dont 328 paramédicaux (niveau ultime de diplôme),
 - 1 697 mastères LMD,
 - 238 diplômés en médecine,
 - 733 diplômés autres nationaux (expertise comptable,...)
 - 234 doctorats hors médecine⁴⁷

✓ **Le pôle technologique de Sfax**

Le technopôle s'étend sur 60 ha, son domaine de compétence est Informatique et Technologies de l'Informatique et de la Communication. Il a accueilli 3 des institutions universitaires de Sfax qui ont migré sur son site à savoir l'Institut Supérieur d'Informatique et de Multimédia, l'Institut Supérieur de Gestion Industrielle de Sfax et l'Ecole Nationale de l'Electronique et des Télécommunications.

Par ailleurs ont été mis en place la Pépinière d'entreprises et le Centre National de Recherche en Informatique et Multimédia évoqué précédemment. Des lots sont réservés à l'implantation d'entreprises sélectionnées dans le cadre d'une stratégie de développement des synergies Entreprises – Université – Recherche.

Malgré l'ambition de la phase de conception, le technopôle souffre de diverses insuffisances : un manque de diversification de ses services, un capital de la société de gestion limité, l'apurement foncier de sa zone à achever, une attractivité des investisseurs limitée, ...

En conséquence le technopôle a besoin, entre autres, d'un développement plus soutenu des services TIC et ingénierie.

⁴⁷Données fournies par l'Université de Sfax (10/06/2015).

7.2.2 : Les équipements de santé :

Les équipements de santé sont soit des équipements publics soit des équipements privés.

7.2.2.1 : Les équipements de santé du secteur public

- Le gouvernorat de Sfax compte 2 CHU, 4 hôpitaux régionaux (HR), un centre intermédiaire (CI), 3 hôpitaux locaux (HL), 144 Centres de soins de base (SCB) ainsi que 144 centres servant la protection de la mère et l'enfant (CME). Il y existe également 19 laboratoires publics. Les hôpitaux publics offrent une capacité de 1 602 lits et 15 salles d'opérations. Il paraît à l'évidence que ces équipements ne sont pas à la hauteur du second gouvernorat du pays ni en concordance avec le poids de la population desservie.
- La répartition territoriale de ces équipements publics du gouvernorat par délégation (annexe 18) constitue une confirmation de la manifestation des clivages spatiaux signalés dans divers domaines. C'est ainsi que les 2 CHU localisés dans le Grand Sfax (délégation de Sfax Ouest) répondent aux besoins de patients non seulement originaires du Grand Sfax mais aussi à ceux de l'ensemble du gouvernorat et mieux encore étendent leur rayon d'action aux gouvernorats du Centre-Ouest et du Sud. Dans ce cadre 1 385 lits y sont disponibles, soit 86,5% de l'ensemble des lits des institutions publiques du gouvernorat.

Par ailleurs en dehors du centre intermédiaire (El Wassit) de Sakiet Eddaier, les 4 hôpitaux régionaux sont dédiés particulièrement aux populations de leur délégation d'implantation et dans une moindre mesure de délégations limitrophes.

Bir Ali Ben Khelifa, outre son HR dispose de l'un des 3 hôpitaux locaux, se trouvant ainsi mieux lotie que les 9 autres délégations et plus particulièrement qu'Agareb, El Amra, Menzel Chaker et Ghraiba où ces infrastructures sont totalement absentes. Cherchant à compenser partiellement cette absence ou pénurie des délégations, les autorités publiques ont choisi de leur attribuer 79,7% des centres de soins de base et centres de protection de la mère et de l'enfant⁴⁸. Le réseau des centres de soins de

⁴⁸Les données du document CGDR « le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014, ne permettent pas malgré les deux colonnes proposées de distinguer réellement les centres dont la fonction est « soins de base », de ceux ayant pour fonction la

base et centres de la mère et l'enfant est moins développé dans les délégations du Grand Sfax ne disposant ni d'hôpital régional, ni d'hôpital local. Cela contribue à l'encombrement outrancier fort préjudiciable des 2 CHU, entravant leur fonctionnement dans de bonnes conditions (notamment les services d'urgences et de consultation externe). Vu le rôle que remplissent les CHU, il est logiquement évident que l'on enregistre 60% des salles d'opérations dans la ville de Sfax (9) et 52,6% des laboratoires publics (10).

- Le personnel de santé publique, médical et paramédical, rattaché aux différents établissements (annexe n°19) se compose de 641 médecins dont les 2/3 sont des spécialistes et 1/3 de généralistes. Ils sont secondés par 1 266 techniciens supérieurs, 2 068 infirmiers et 62 auxiliaires. Le nombre de pharmaciens rattachés au secteur s'élève à 45. A l'instant des autres indicateurs, les données relatives à la distribution spatiale de ce personnel indique une concentration dans le Grand Sfax essentiellement au niveau des spécialistes (81,5%), des pharmaciens (75,5%), des techniciens supérieurs (73,6%), des infirmiers (72,1%) et des auxiliaires (61,1%). Seule la population des généralistes obéit à une relative dispersion en concédant 52,3% aux 10 délégations périphériques.

7.2.2.2 : Les équipements de santé du secteur privé :

- Dans le gouvernorat, des disparités spatiales s'observent dans le domaine à deux niveaux tant pour ce qui est des équipements sanitaires que du personnel médical (Annexe 20).
- Le premier niveau, oppose naturellement les 6 délégations du Grand Sfax aux 10 autres. Pour ce qui est des cliniques et des centres d'hémodialyse, leur localisation se fait à 100% dans les délégations du Grand Sfax. Les cabinets de libre pratique, les médecins spécialistes et les laboratoires d'analyse sont quasiment absents dans les délégations périphériques ne représentant que 6,3% puis 1,4% et 3,7%. quant aux médecins généralistes et pharmaciens, leur distribution est moins inéquitable au regard de la population desservie tenant compte des contraintes légales pour les

protection de la mère et de l'enfant, ou encore de ceux remplissant à notre connaissance les deux. Confortant ce qui vient d'être avancé, les données de l'Atlas du gouvernorat de Sfax 2013, rendent possibles une distinction des institutions médicales basée sur la nature de leurs fonctions. En 2009, l'Atlas dénombre 142 CSB et 137 CME.

pharmaciens affichant des parts respectives des délégations périphériques de 15,3% et 20,7%.

7.2.3 : Culture, Sport et Jeunesse

- Les équipements culturels répertoriés dans ce bilan (annexe 21) sont d'une part les maisons de la culture et d'autre part les bibliothèques. Ces équipements sont peu nombreux (14) et 4 délégations en sont dépourvus (Sfax Ouest, Sfax Sud, Thyna et El Amra). En revanche Sfax Ville en compte 3. A l'inverse, les bibliothèques sont présentes dans toutes les délégations, celles du Grand Sfax en détiennent les 61.5%.
- Les équipements sportifs et de jeunesse sont matérialisés par les terrains et salle de sport, pour le premier volet et les maisons de jeunes pour le second. Sur les 52 terrains de sport existant dans le gouvernorat, 18 sont gazonnés. Ceux inscrits dans l'aire des délégations du Grand Sfax en représentent 78.8% (4 terrains). Par ailleurs, les salles de sport publiques ne correspondent qu'au quart des salles de sport du gouvernorat. Elles sont surtout présentes dans 5 des délégations du Grand Sfax hors Thyna (15/16). Seule Jbeniana est équipée d'une salle de sport publique. En outre 8 salles privées, sur les 46 existantes, se situent dans 5 des délégations périphériques : (3 à Jbéniana, 2 à El Hencha, 1 pour chacune des trois délégations suivantes : El Amra, Skhira et Mahres).
Enfin, les 32 maisons des jeunes du gouvernorat sont dispersées avec une densité plus soutenue pour Kerkennah (6) et Sfax Ouest (5). Seule la délégation de Ghraiba n'en dispose pas.

8. La donne environnementale : pilier du développement durable :

Les préoccupations environnementales constituent désormais un enjeu fondamental pour la quasi majorité des pays du monde. Après une bonne période de réticence qui en faisait un sujet tabou, la Tunisie s'est lancée, dès les années 90, dans cette mouvance en enclenchant un processus d'évaluation du contexte environnemental ciblant la définition puis la mise en œuvre d'une stratégie nationale volontariste de protection et de sauvegarde de l'environnement.

Cette volonté s'est matérialisée par la création de l'ANPE en 1993 et du Ministère de l'Environnement en 1995. Cet effort s'est consolidé, suite au sommet de la terre de Rio de Janeiro (1992) et celui de Johannesburg (2002), par la mise en œuvre de politiques nationales de développement durable (mise en place des agendas 21).

L'analyse attentive de toute donnée environnementale exige la prise en considération de trois aspects : l'identification des atouts, la mise en exergue des contraintes et la formulation de solutions envisagées et envisageables.

La Tunisie s'est inscrite dans cette démarche en retenant les 3 options à l'échelle du pays avec comme point de départ l'identification du potentiel national en matière de biodiversité florale, faunistique ainsi que des divers systèmes écologiques les plus marquants. A partir de là a émergé la création des parcs nationaux et réserves naturelles.

La prise de conscience des retombées négatives de la manifestation de la pollution a donné la chance aux territoires régionaux et locaux d'exprimer leurs inquiétudes et manifester leurs attentes en vue de corriger les outrages du temps en adoptant des solutions justes et durables. Sfax, pionnier en la matière, a vu sa société civile se mobiliser tôt (création de l'APNES en 1980, création quasi concomitante avec celle de l'ATPNE de Tunis) et lancer avec l'aval des autorités nationales et l'appui d'institutions internationales plusieurs études traitant de ces thèmes du milieu des années 90 à nos jours (PAC Sfax, SDGS à l'horizon 2016, SMAP III pour n'en citer que quelques unes). Atouts et menaces ont été mis en exergue et diverses solutions et stratégies avancées pour arrêter des plans d'action.

8.1 Les atouts et opportunités écologiques du gouvernorat de Sfax :

Le gouvernorat de Sfax bénéficie de divers atouts pouvant lui permettre de réaliser l'objectif de développement durable. C'est ainsi qu'il dispose :

- De 235 km de linéaire côtier le dotant d'espaces balnéaires et de récréativité (Sidi Mansour⁴⁹, Chebba, Chaffar – Nakta,...) ;

⁴⁹ Les plans d'aménagement de la ville de Sfax de 1929 à 1960 ont retenus l'option d'une fonction balnéaire et récréative du littoral nord et en bordure du centre ville.

- Une richesse halieutique, ichtyologique et en bionomie marine (diversité de poissons, d'algues, de planctons,...) richesse partagée avec la zone côtière et marine de l'ensemble du golfe de Gabès aux eaux chaudes et à salinité élevée ;
- Des aires protégées, identifiées dans le tableau 19, parées d'une riche biodiversité leur ayant permis d'obtenir une reconnaissance internationale, leur consacrant les statuts de RAMSAR⁵⁰ – ZICO (zone d'importance pour la conservation des oiseaux) : zone humide de Thyna, Iles de Kneiss et archipel de Kerkennah ;

Tableau19 : Aires protégées d'importance écologique majeure

Nom de la zone	Délégation	superficie	statuts			
			Réserve naturelle	RAMSAR	ZICO	ASPIM
Zone humide de Thyna	Sfax Ville Thyna	1700 ha		*	*	
El Gonna	Agareb	2500 ha	*			
Îles Kneiss	Ghraiba	5850 ha	*	*	*	*
Îles Kerkennah	Kerkennah	15000 ha	*	*	*	

- Des ressources naturelles remarquables. Il s'agit notamment ainsi que préciser dans le tableau 20 suivant :
 - De la richesse faunistique aviaire représentée par une diversité d'espèces dont certaines sont endémiques (Sarcelles marbrées et Fuligules nyroca), d'autres vulnérables⁵¹ (Goélands railleurs, Sternes Hansel, Sternes naines,...), d'autres se distinguent par l'esthétisme de leur plumage (Flamants roses, Tadornes de Belon, Spatules blanches, Avocettes élégantes,...).
 - De la richesse florale comptant des plantes halophiles pérennes caractérisant les espaces insulaires et côtiers dont 86 espèces répertoriées dans les îles Kneis, dans les espaces forestiers d'El Gonna (couvrant 2000 ha) ainsi que la

⁵⁰Ramsar est une ville iranienne où a été signée en 1971 la convention internationale de protection des zones humides d'importance écologique soutenue en répondant à des critères spécifiques.

⁵¹Vulnérables au sens de la loi tunisienne de 1989.

palmeraie de Kerkennah d'une richesse génétique exceptionnelle et valorisant un savoir faire ancestral.

- De la richesse algale, dont certaines variétés sont endémiques (Zostranoltii à Kneiss), et micro-algale (zone humide de Thyna).
- Du patrimoine culturel et archéologique : présent dans les sites archéologiques de Thyna remontant au VI^{ème} siècle et renfermant des vestiges uniques dans leur genre (mosaïques, thermes,...), Achola (à Jbeniana), Borj El Hsar (à Kerkennah), fort de Younga (à Mahrès), le tout couronné par la Médina de Sfax édifiée au IX^{ème} siècle par les aghlabides avec ses remparts encore dressés et intacts jusqu'à nos jours.

Tableau 20 : Des ressources naturelles de 1er ordre

Nom de la zone	Richesse aviaire	Richesse florale	Autres richesses	Autres distinctions
Zone humide de Thyna	- 100000 oiseaux d'eau - Plus de 100 espèces - Espèces endémiques et vulnérables - Nidification pour 20000 couples	-Plantes halophiles pérennes	- Micro –algues - Artémias, cistes, protozoaires	-1er pôle mondial pour la nidification des goélands railleurs - Zone d'importance internationale pour la migration des oiseaux d'eau
Îles Kneiss	-90000 oiseaux hivernants -150 à 300000 migrants en passage - 90 espèces différentes - Nidification pour 3000 couples	- 86 espèces de plantes halophiles dont 8 endémiques	- Bionomie marine à importance méditerranéenne - Certaines algues endémiques (zostra nolti) - Importance de la palourde locale	- Ecosystème marin quasi unique dans le monde - Aire marine refuge et mûrisserie pour les poissons du Golfe de Gabes et de la méditerranée - toutefois soumise aux effets de la surpêche et pêche illégale
El Gonna	-Refuge principal des oiseaux terrestres (les passereaux)	-2000 ha plantées en espèces forestières	-Projet d'élevage de faune spécifique	-Par urbain futur pour le gouvernorat -Inconvénient: proximité immédiate d'activités antinomiques : décharge des ordures ménagères et décharge de produits dangereux, lits de séchage des margines, zones industrielles (réserve de 200 ha) , autoroute Sfax-Gabes
Îles Kerkennah	-30000 oiseaux d'eau hivernants -Grue-cendrée, œdicnème criard	Palmeraie forte riche en espèces diversifiées	Pêche traditionnelle (gargourlette, charfia)	-Savoir faire ancestral valorisant le palmier dans la moindre de ses composantes - Patrimoine culturel et historique emblématique

- Un vaste paysage agricole constitué par l'immense oliveraie sfaxienne formant une magnifique carte postale à renommée mondiale dessinant une auréole recouvrant l'ensemble du gouvernorat qui, outre sa fonction économique, joue un rôle écologique indéniable.

8.2 Contraintes et menaces pesant sur l'environnement du gouvernorat de Sfax :

Ces contraintes multiples et variées, issues de diverses sources sont à l'origine d'une dégradation notoire du cadre de vie dans le gouvernorat. Les indicateurs les moins alarmants ne laissent aucun doute quant aux atteintes portées à l'environnement et cela plus particulièrement dans la bande littorale du gouvernorat s'étendant de Jbeniana à Skhira. La prise en compte de ces contraintes exige d'identifier les mesures à prendre en vue de leur éradication et d'assurer l'éco – développement du gouvernorat.

8.2.1 Les formes de pollution et ses diverses sources :

La pollution épouse des formes multiples : atmosphérique, hydrique, transmise par les déchets solides, sonore, visuelle, paysagère,... . Les émetteurs qui en sont à l'origine sont multiples et variés : les unités industrielles, les activités de transport, les autres activités économiques, les ménages.

- **La pollution atmosphérique** résulte des émissions de gaz et particules nocifs (SO_x, NO_x, CO₂ ;H₂SO₄, fluor, Pb,...) émis massivement par les unités SIAPE Sfax et Skhira, celles provenant des autres activités industrielles polluantes (fonderies, savonneries, mégisseries, tanneries dépassant largement les normes admises). A cela s'ajoute d'une part les dégagements gazeux résultant de la prolifération et de la concentration spatiale d'unités d'élevage avicole et bovin et, d'autre part, les émissions de CO₂ et autres gaz et particules accompagnant l'intensification de la mobilité, la vétusté d'une bonne partie du parc automobile (voitures particulières et poids lourds) et du transport en commun, de l'intensification de l'usage de la voiture particulière conduisant à l'encombrement et à la congestion du trafic dans les centres villes du gouvernorat et plus particulièrement dans le Grand Sfax.

- **La pollution hydrique** est due aux rejets d'effluents industriels dans le milieu marin (les 2 unités SIAPE et autres unités industrielles aux localisations attenantes au littoral), dans la nappe phréatique et dans les lits d'oueds ou encore épandues directement dans la nature. Les lixiviats des décharges municipales, essentiellement celles non contrôlées, présentant de fortes concentrations en matières organiques, minérales et en métaux lourds s'infiltrent à leur tour et atteignent souvent la nappe phréatique renforçant la contamination du sous-sol et du littoral.

Par ailleurs le trop-plein des eaux usées collectées mais dépassant les capacités des stations d'épuration est directement déversé en mer sans un minimum de traitement préalable. Enfin les rejets hydriques des logements et unités économiques non raccordés au réseau public, rejoignent la nappe phréatique en transitant par les puits perdus.

- **Les déchets solides** non transférés dans les décharges, qu'ils soient ménagers, industriels ou autres s'accumulent en tas d'immondices aussi bien dans le milieu urbain que rural, pouvant même donner naissance à de véritables montagnes nauséabondes et/ou constituant d'insurmontables obstacles (phosphogypse, déchets industriels de diverses nature, grands dépôts de ferrailles, déchets de construction,)

- **Les atteintes au paysage** touchant à l'esthétisme du cadre de vie et heurtant les regards à savoir:

- Les montagnes de phosphogypse enlaidissant les communes de Sfax et Thyna ainsi que la Skhira constituant de véritables barrières de plus en plus élevées marquant une nette rupture entre milieu terrestre et espace maritime balnéaire et/ou à forte richesse écologique (Salins, KerKennah, Kneiss).
- L'urbanisation anarchique, la dégradation et/ou l'état inachevé du bâti nuisant à l'harmonie des paysages urbains.
- La prolifération de sacs en plastic à biodégradation très lente (plusieurs décennies) dispersés au gré du vent et s'accrochant à toute prise possible faisant perdre au paysage naturel toute sa superbe.

- **La pollution sonore**, caractéristique propre aux espaces urbains, générée essentiellement par la circulation motorisée, sa congestion en heures de pointes ainsi que les diverses activités industrielles et artisanales essaimées dans les quartiers résidentiels. L'usage plus de plus de hauts parleurs forts puissants, usages annuels ou saisonniers, intensifie les inconvénients et les retombées de cette forme de nuisance

8.2.2 Désertification et érosion :

- En Tunisie le phénomène de désertification frappant les régions méridionales du pays est ancien. Il connaît une avancée en faisant une menace pour des territoires plus au Nord tels que les gouvernorats de Sfax, de Sidi Bouzid et de Kairouan nécessitant la mise en œuvre de programmes de lutte et de prévention contre l'érosion des sols. Le gouvernorat de Sfax, dont les terres sont en grande partie sableuses, subi les méfaits de ce phénomène en raison de la déflation éolienne appauvrissant son sol. C'est ainsi que plus de la moitié de la SAU sfaxienne se trouve mise en péril, principalement les terres de parcours et les champs d'oliviers des délégations Sud et Ouest du gouvernorat (celles de la Skhira, Bir Ali Ben Khelifa, Ghraiba, Menzel Chaker et Agareb). Dans une moindre mesure les délégations Est et Nord du Gouvernorat soit Mahrès, El Amra et El Hencha sont également touchées par ce fléau.
- Les retombées de l'érosion éolienne sont amplifiées d'une part, par celles liées aux risques d'inondations dus à des épisodes d'inondations exceptionnelles et, d'autre part, à l'érosion marine menaçant diverses zones du gouvernorat dont principalement les côtes de l'archipel de Kerkennah et celles bordant la Skhira, Ghraiba et El Amra.

8.2.3 Les dangers des pratiques de pêche sauvage et illicite :

La multiplication de l'activité de la pêche au chalut dans les eaux territoriales peu profondes conduit au raclage systématique des fonds marins. L'arrachage des prairies de posidonies qui s'en suit est à l'origine, comme précisé précédemment, de la raréfaction de la faune et de la flore marines déstabilisant l'écosystème marin mettant en danger sa régénération. Ce phénomène est aggravé par le resserrement des mailles des filets dont résulte le sacrifice

inutile de grandes quantités de poissons de petite taille non commercialisables et rejetés sans vie en mer aliénant la reconstitution de la ressource.

8.3 Les solutions envisagées et envisageables :

Les revendications régionales et locales ont incité les autorités nationales à envisager et retenir certaines solutions qui se sont soldées par la proposition de divers projets et dont quelques uns ont été concrétisés.

8.3.1 Les projets concrétisés :

- **Dans le Grand Sfax :** fermeture de la décharge non contrôlée de Thyna et son transfert vers la décharge contrôlée d'El Gonna en même temps que les lits d'épandage des margines ; création et mise en service de la station d'épuration nord, réhabilitation des côtes nord de Sfax constituant la première phase du projet de Taparura ; aménagement de 54 hectares d'espaces verts sur le talus de phosphogypse obtenu après récupération des quantités rejetées en mer (contaminant le littoral nord) pendant des décennies et son confinement.
- **Dans les délégations périphériques,** les problèmes environnementaux existants, n'étaient pas encore inscrits dans la liste des préoccupations majeures et n'ont, par conséquent, pas encore donné lieu à des réalisations spécifiques.

8.3.2 Projets envisagés et à programmer dans le cadre de la dépollution et de l'amélioration du cadre de vie

8.3.2.1 Solutions spécifiques au Grand Sfax :

Il s'agit prioritairement et au niveau du Grand Sfax :

- de relancer et d'accélérer le processus de fermeture de la SIAPE et, à partir de là, annihiler toutes les formes de pollution qu'elle génère. Sans la cessation de ses activités, aucune réhabilitation du littoral ne peut être réalisée que ce soit sur sa partie nord ou sud.

La réussite du projet Taparura, la satisfaction des attentes de la population sfaxienne, la réconciliation légitime de la ville avec son littoral et la promotion d'une nouvelle

dynamique socio-économique urbaine ne peuvent se concrétiser. Sans la réalisation de cette condition sine qua non, les efforts faits pour attirer les investisseurs tant nationaux qu'étrangers ne peuvent pleinement porter leurs fruits.

- Une fois ce divorce consommé, il s'agit de mettre en œuvre la stratégie de gestion intégrée de la zone côtière sud (GIZC) du Grand Sfax ayant retenu comme actions prioritaires, au niveau du volet environnemental, la dépollution de la zone et la création du pôle naturel et culturel de Thyna (PNCT)⁵².
- La réalisation de la phase 2 du projet Taparura tel que prévu par son plan d'aménagement de détail, lui assignant vocation touristique, résidentielle, économique et culturelle. Toutefois, l'assainissement des relations avec les composantes urbaines environnantes est un obstacle à surmonter : gare de marchandises de la SNCFT en relation avec le projet de création de la pénétrante Nord-sud, Granuphos gênante en raison de dispersion de particules de soufre, entrepôts commerciaux et industriels vétustes à activités en disconvenance avec la vocation de la zone Taparura. En outre, la volonté de réconciliation de l'agglomération avec son littoral a impliqué d'envisager la reconsidération de l'ouverture de la connexion directe de cette zone sur le centre focal du Grand Sfax et vice versa (Médina et Bab Bhar).

8.3.2.2 Solutions à apporter aux problèmes partagés dans le gouvernorat :

- Un des problèmes communs à toutes les communes du gouvernorat consiste en celui de la collecte et la gestion des ordures ménagères et autres déchets précédemment rejetés dans des décharges non contrôlées dont celle de Thyna. La fermeture de celle-ci ayant été décidée et réalisée, l'ANGED (créé en 2005) a mis en place un système de gestion à diverses composantes à savoir :
 - Une décharge contrôlée à El Gonna jouant le rôle de centre de collecte régional pour 13 communes et dont le coût de réalisation a atteint les 6 millions de dinars.

⁵²Les principales composantes de ce pôle sont : l'aménagement du parc urbain de Thyna, la mise en valeur du site archéologique, la création de circuits d'écotourisme « sel » et « ornithologique » la mise en place d'un éco-musée, d'un centre ornithologique, d'une aire de récréativité au niveau du dépôt de phosphogypse aménagé et réhabilité,....

- 7 centres de transfert des déchets sis à Sidi Mansour, Thyna, Sakiet Ezzit, El Ain réceptionnant les déchets de l'ensemble du Grand Sfax, les 3 autres centres se localisant à Jbeniana, Menzel Chaker et Mahrès.
- Une décharge contrôlée pour Kerkennah (Mellita) existant depuis 2010 et appuyée par 2 centres de tri (Ouled Kacem et Ennajet) mais qui n'est pas encore opérationnelle pour des raisons foncières. Le coût avoisine les 4 millions de dinars. Cependant, malgré cette réalisation le système de décharges sauvages perdure toujours.
- Les communes restantes (Agareb étant exclue puisqu'abritant la décharge d'El Gonna) ne renferment aucune composante de ce système de gestion.
- Le gouvernorat de Sfax, 1^{er} producteur d'huile d'olives, disposait d'une aire de stockage des margines attenante à la décharge de Thyna qui a subi le même sort que celle-ci, à savoir l'interdiction des déversements lui ont été substituées par les aires de stockage aménagées à El Gonna (d'une capacité de 200 000m³) et de Gremda (60 000m³).

L'une des solutions de soutien à apporter au problème de gestion des déchets consiste à sensibiliser et éduquer les populations à la pratique du tri sélectif puis à l'imposer progressivement, favorisant ainsi leur recyclage et leur valorisation. Une autre solution consiste, du côté des communes, à mettre en place un planning de ramassage programmé par ensemble résidentiel et en fonction de la nature des déchets (par exemple 3 fois pour les déchets organiques et 1 fois pour les plastics, cartons, papiers et tous autres déchets recyclables) facilitant ainsi la tâche des centres de tri en place ou à créer.

Pour remédier à cet aspect, il y a lieu également de promouvoir le partenariat public privé (PPP) et le partenariat communal tant pour la collecte des déchets que leur tri et surtout pour les déchets dangereux et industriels qui doivent être transférés au centre national de Jradou dans le gouvernorat de Zaghouan. Des mesures préventives contre la contamination par ces déchets de la zone d'El Gonna doivent être rapidement prises.

- Si initialement, il a été toléré de n'utiliser les eaux épurées de l'ONAS que dans le cadre de l'irrigation des cultures fourragères et en aucun cas de celles arboricoles, maraichères ou céréalières, une prise de conscience de leur insalubrité a nécessité

aujourd'hui de reconsidérer cette position face au constat qu'elles ne répondent même pas aux normes exigées en faveur d'un tel usage.

En effet le processus d'épuration suivi actuellement consiste à la mise en œuvre des étapes suivantes :

- Le dégrillage permettant d'éliminer les grosses particules lors de la réception des eaux usées ;
- L'élimination des matières grasses par décantation et raclage ;
- Le traitement bio-aérobic ;
- La décantation permettant de séparer les boues des eaux traitées.

Les boues activées qui sont riches en matières organiques sont séchées et utilisées soit dans le processus de compostage soit en tant qu'engrais stabilisé quand elles ne renferment pas de métaux lourds, soit encore enfouies quand elles en contiennent.

Il est donc nécessaire de compléter le traitement et de généraliser la seconde génération des stations d'épuration à l'ensemble des communes du pays pour favoriser la réutilisation de ces eaux traitées.

Une autre solution permettant de générer de nouvelles ressources hydriques à Sfax est matérialisée par le projet d'adoucissement de l'eau de mer appelé à assurer 50 000 m³/j incorporant station de pompage et pipes et le clair des eaux résiduaires dont le coût estimatif envisagé en 2012 serait de 120 MDT⁵³.

- L'acuité du fléau des fientes de volailles nauséabondes dû à la prolifération des élevages autorisés et anarchiques de poulets et dindes peut être limité par la mise en œuvre d'un programme de contrôle (déjà entamé par les services de l'ANPE de Sfax) afin d'imposer la conformité aux normes et le fonctionnement des équipements requis, l'équipement affecté à cette tâche devant nécessairement être étoffé.

⁵³ Y. Bouhlel, MDRP, Les grands projets en Tunisie, 2012, (ppt)

Ainsi, une valorisation des problématiques liées de volailles et des déchets organiques serait de nature à apporter une contribution au comblement du déficit énergétique existant⁵⁴ par la production d'électricité à partir du biogaz.

8.3.2.3 Solutions propres aux délégations périphériques :

- Pour la délégation de Skhira, un projet de réhabilitation de ses industries pétrolière et phosphatière, inscrit dans les grands projets nationaux, a fait l'objet d'études poussées. La mise en œuvre des composantes de ce projet est à programmer, à très court terme et à réaliser au plus tard à moyen terme, pour corriger les outrages du passé et prévenir toute nouvelle manifestation de ce type de pollution.
- L'APAL est interpellée pour la mise en œuvre des cinq plans de gestion intégrée élaborés dans le cadre du projet national de protection de la richesse marine et côtière du Golfe de Gabès (Boughrara et El Bibène pour Djerba – Zarzis, Oasis de Chnenni pour Gabès, les Iles Kneiss et Kerkannah pour Sfax). De même, l'archipel de Kerkannah est appelé à devenir une aire protégée marine et côtière. Cela exige de l'APAL l'adoption de mesures tangibles pour sa réalisation et sa gestion : mesures juridiques et mobilisation de moyens humains, techniques et financiers.
- L'adoption et la programmation de mesures de lutte contre la désertification et son avancée dans les délégations les plus touchées s'avère urgente et ce prioritairement, ainsi que déjà précisé, dans les délégations de Skhira, Ghraiba, Bir Ali Ben Khelifa et Menzel Chaker.

La donne environnementale du gouvernorat de Sfax a démontré que celui-ci est doté d'atouts certains mais qu'il est également pénalisé par l'existence de multiples contraintes. Des solutions retenant divers projets ont été envisagées mais la mise en œuvre de la plupart de ces derniers reste en souffrance. Cela est de nature à entraver la mise en valeur d'un nouvel atout porteur dont pourrait bénéficier les 16 délégations du gouvernorat selon leurs spécificités dans les domaines économique, social et environnemental, à savoir le tourisme alternatif sous ses diverses formes : tourisme durable, écotourisme, tourisme agricole, tourisme culturel, tourisme de santé,...). Les mesures à prendre sont d'ordre juridique,

⁵⁴Y. Bouhlel, op. cit.

technique, financier, promotionnel (marketing), formation des ressources humaines, modernisation et enrichissement des infrastructures.

9. Divergences inter-gouvernorats et complémentarités réelles et potentielles.

L'analyse précédente a permis de mettre en exergue les disparités entre les délégations du gouvernorat de Sfax et plus particulièrement celles existant entre les 6 délégations du Grand Sfax et les 10 délégations périphériques portant sur les aspects territoriaux, démographiques, socio – économiques, infrastructurels et environnementaux. Cette analyse a abouti au constat de la bicéphalie du gouvernorat permettant d'identifier deux sous espaces aux dotations et vitesses de développement différenciées.

Etant donné que la constitution de janvier 2014 affiche la volonté de revisiter le découpage régional actuel pour restructurer le territoire national et lui insuffler un dynamisme nouveau tout en prônant une décentralisation impliquant 3 échelons décisionnels et territoriaux « le district, la région et l'échelon local. Abondant dans ce sens, il nous paraît nécessaire d'ébaucher une réflexion préliminaire portant sur les liens sociaux et économiques existants entre le gouvernorat de Sfax et ceux de sa zone d'influence naturelle traditionnelle à savoir les gouvernorats de Mahdia, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid et Gafsa. Par ailleurs cet exercice devrait faire référence, quand il ya lieu, aux gouvernorats riverains de ce grand territoire ainsi défini avec lesquels existent des relations faisant jouer la compétition entre territoires susceptibles de muter en relations conflictuelles. Cette réflexion s'impose du fait du « poids des polarisations économiques et des héritages historiques »« pour en dégager « les relations hiérarchiques et les relations de complémentarité »⁵⁵

9.1 Les disparités inter – gouvernorats cibles

Malgré une certaine proximité des superficies des composantes de cet ensemble de gouvernorats (exception faire de Mahdia au territoire plus exigu) des divergences sont perceptibles au niveau de certains indicateurs démographiques et sociaux listés dans le tableau 21 suivant.

- Si le poids démographique de Sfax (955,4 milles habitants) est massif, variant entre le double et le triple de ceux des 5 autres gouvernorats, c'est qu'il résulte d'un taux de

⁵⁵ Ministère du développement régional, Livre Blanc 2012.

croissance élevée au cours de la période censitaire 2004 – 2014 (11,71%) attestant du pouvoir attractif de la métropole sfaxienne exercé principalement sur les populations de sa zone d'influence et dont les taux se situent dans la fourchette 4,1% - 8,72% . Cependant, loin de constituer un handicap, la supériorité démographique de Sfax peut être perçue comme un atout offert par un grand marché formé autour d'un noyau urbain de plusieurs milliers d'habitants (515 000 en 2014) et sur lequel il est possible d'écouler les productions agricoles, industrielles, artisanales ainsi que les ressources naturelles commercialisables. Il représente également un marché du travail pouvant offrir diverses opportunités permettant d'absorber une partie non négligeable de la demande de travail exprimée par les régions intérieures. Le gouvernorat de Sfax est également un pourvoyeur notoire en produits manufacturiers finis et semi-finis ainsi qu'en services autres que ceux de proximité (commerce de gros et semi-gros, services spécialisés, services administratifs non disponibles localement, ...).

Tableau 21 : Tableau comparatif des données socio - économiques de la région naturelle traditionnelle de Sfax (2004)

Gouvernorat	Sfax	Mahdia	Sidi Bouzid	Kasserine	Gafsa	Kairouan	Tunisie	
Population	955,4	410,8	429,9	439,2	337,3	570,6	10982,8	
Taux de croissance 2004.2014%	11,71	8,72	8,7	6,54	4,21,	4,46	10,82	
Taux d'urbanisation	62,3	45,7	27,1	43,6	74,1	35,3	67,7	
Ménages	242,7	95,5	93,6	95,3	78	129,9	2713	
Logements (en millier)	290,9	125	110,4	106	89,9	154,6	3289,9	
Migrations inter gouvernorat (en million)	E	23,4	8,6	6,9	6,1	7,2	7,7	414,4
	S	19,5	10,4	14,4	18,5	12,3	27,1	414,7
taux d'activité (%)	45,1	40,6	43,6	40	43,6	41,2	46,2	
Population active occupée (en millier)	216,0	78,4	86	78,5	62,8	112,5	3294,4	
Taux de chômage	12,2	12,1	17,7	22,7	26,2	15,8	14,8	
Taux d'analphabétisme %	16,5	21,9	29,2	32	19,3	32,9	18,8	

E : entrant / S : sortant

Source : INS, RGPH 2004, Traitement personnel

- La comparaison des taux d’urbanisation des 6 gouvernorats concernés à partir de ce même tableau montre, qu’exception faite de Gafsa faisant cavalier seul avec un taux de 74.1% supérieur à celui national (67,7%), les 5 autres se positionnent en deçà de ce dernier, y compris le gouvernorat de Sfax avec ses 62,3%. Le taux d’urbanisation le plus faible caractérise Sidi Bouzid (27,1%). Ce constat implique par conséquent que le milieu communal prédomine à Sfax et Gafsa, naturellement dans le premier espace et du fait que le second profite de l’utilisation d’une définition de l’urbain faisant que sont considérés comme milieux communaux des périmètres classés en non communaux ailleurs.
- Au niveau des ménages dont la concentration s’observe naturellement au niveau du gouvernorat de Sfax, il convient de souligner de leur taille moyenne varie entre 3,9 à Sfax (seule valeur en dessous de la moyenne nationale) et 4.6 pour Sidi Bouzid et Kasserine. Le dépassement de la moyenne nationale est tributaire en partie du caractère dominant de leurs espaces non communaux où les populations sont moins réceptives aux politiques de contrôles des naissances. Cela se traduit par un nombre de personnes par logement plus soutenu pour les 4 gouvernorats intérieurs avec un pic de 4,1 personnes par logement en moyenne pour Kasserine contre 3,3 et 3,4 respectivement pour les deux gouvernorats littoraux.
- Pour ce qui est de la migration inter-gouvernorats, couvrant l’ensemble du territoire national à partir des données disponibles portant sur la période 1999-2004, les flux entrants et sortants se rapportant aux gouvernorats concernés révèlent une divergence des comportements, puisque la balance des flux inter-gouvernorats (Solde = entrants - sortants) est positive pour le seul gouvernorat de Sfax (3,9 mille individus). Les 5 autres affichent des soldes migratoires négatifs et ce plus particulièrement pour les gouvernorats de Kairouan (-20,6 mille) et Kasserine (-12,4 mille) alors que Mahdia enregistre une perte de 1,8 mille uniquement.
- En revenant aux flux migratoires spécifiques à notre région d’analyse, et en distinguant toujours flux entrants et flux sortants inter-gouvernorat impliquant chacun des six gouvernorats concernés (au cours de la période 1999-2004), nous avons opté de ne retenir généralement et en considérant l’ensemble des 23

gouvernorats auxquels sont rattachés ces flux, que les 4 premiers émetteurs et récepteurs. La lecture du tableau 22 ci-dessous représentant ces flux suscite la formulation des remarques suivantes :

Tableau 22: Flux Migratoires dans la région naturelle traditionnelle de Sfax (1999-2004)

	Flux sortants		Rang	Flux Entrants		Rang
	Gouvernorat	Rang		Gouvernorat	Nombre	
Sfax	Grand Tunis	7045	1	Sidi Bouzid	5180	1
	Gabes	1449	2	Grand Tunis	3915	2
	Mednie	1336	3	Kairouan	2700	3
	Sousse	1300	4	Kasserine	2128	4
				Gafsa	1901	5
				Mahia	1382	6
Mahdia	Monastir	3470	1	Grand Tunis	1512	1
	Sousse	2383	2	Monastir	911	2
	Grand Tunis	1879	3	Sfax	894	3
	Sfax	1382	4	Sousse	850	4
Sidi Bouzid	Sfax	5180	1	Sfax	684	1
	Sousse	2603	2	Grand Tunis	463	2
	Grand Tunis	2310	3	Kasserine	438	3
	Monastir	1494	4	Gafsa	420	4
Kasserine	Grand Tunis	5967	1	Grand Tunis	720	1
	Monastir	2725	2	Sidi Bouzid	388	2
	Sousse	2524	3	El Kef	317	3
	Sfax	2128	4	Sfax	261	4
Gafsa	Grand Tunis	2791	1	Sidi Bouzid	1087	1
	Sfax	1901	2	Grand Tunis	930	2
	Sousse	1442	3	Kasserine	782	3
	Monastir	1365	4	Sfax	456	5
Kairouan	sousse	8199	1	Grand Tunis	921	1
	Monastir	5591	2	Sousse	646	2
	Grand Tunis	4738	3	Kasserine	616	3
	Sfax	2700	4	Sfax	284	8

Source : INS - RGPG 2004 Traitement personnel.

- Dans tous les cas de figure, que ce soit pour les flux migratoires sortants ou entrants, Le Grand Tunis se retrouve dans la cohorte des 4 premiers (au 1^{er} ou 3^{ème} rang pour ce qui est des sortants, et au 1^{er} ou 2^{ème} rang quant aux entrants). Cette présence et

ses positions ne sont nullement surprenantes pour la capitale économique et politique du pays.

- Les flux sortants du gouvernorat de Sfax et occupant les 4 premières places n'ont pas pour destination des gouvernorats de la région identifiée, mais ils ont eu pour cibles des gouvernorats littoraux au Nord et au Sud dont principalement le Grand Tunis (7 045 émigrants accueillis).
- L'analyse de ces mêmes flux issus des autres gouvernorats de la région montre le pouvoir attractif du gouvernorat de Sfax au même titre que les autres gouvernorats du Centre –est (Sousse et Monastir) à critères d'attractivité plus sélectifs.
- L'attractivité de Sfax s'exerce en raison de la pérennité des relations importantes développées depuis des temps plus anciens avec ces gouvernorats (plus particulièrement Sidi Bouzid : 5 180 immigrés, Kairouan : 2700, Kasserine : 2 128, Gafsa : 1 901, et Mahdia : 1 382). Ce mouvement à double sens (sortants/entrants) atteste que « Sfax et ses gouvernorats limitrophes » ... « forment une zone cohérente » pouvant constituer une des « régions de progrès»⁵⁶ de la Tunisie tout en faisant siens les principes de la démocratie participative et de la décentralisation effective.
- Les migrations internationales quant à elles, sont négativement soldées pour l'ensemble de notre échantillon de gouvernorats à l'instar de la tendance observée nationalement. La comparaison des flux sortants et entrants révèle que les premiers ont une intensité variant entre 300% et 250% relativement aux seconds, intensité dépassant celle enregistrée au niveau national. Les gouvernorats de Sfax et Gafsa affichent les proportions les plus faibles (163% et 160%).
- Le taux d'activité, inférieur à la moyenne nationale est plus faible qu'à Sfax (45,1%) pour Kasserine (40,0%), Mahdia (40,6%), Kairouan (41,2%), et Sidi Bouzid et Gafsa (43,6% chacune). Cela traduit que la part de la population en âge d'activité est relativement faible comparativement à la moyenne nationale et des parts relativement plus importantes des jeunes de moins de 15 ans et des plus de 60 ans.

⁵⁶ Ministère du Développement Régional, Livre Blanc, 2012

Par ailleurs, en valeur absolue, la population active occupée dans le gouvernorat de Sfax, en toute logique, affiche le nombre d'actifs le plus importants (216 000 individus). Comparativement à cet effectif, les cinq autres gouvernorats détiennent des effectifs de l'ordre de 28,4% à 50% de ceux enregistrés à Sfax. Il en ressort que la charge moyenne de ces actifs occupés est moins lourde à Sfax puisque sur 1000 habitants on dénombre 226 actifs occupés alors que dans les gouvernorats limitrophes cette charge s'alourdit, l'indicateur variant entre 200 pour 1000 à Sidi Bouzid et 179 pour 1000 à Kasserine.

Corroborant en partie ces constats, le taux de chômage de Sfax se situe en deçà du taux moyen national (12,2% contre 14,8%). Par contre, déjà en 2004, ces taux atteignant 26,2% à Gafsa, 22,7% à Kasserine et 17,7% à Sidi Bouzid. Gouvernorat littoral, Mahdia affiche un taux de chômage de 12,1%.

Comme souligner précédemment, pour le cas du gouvernorat de Sfax (partie 4.2) le chômage frappe plus durement certaines catégories sociales à savoir les femmes, les jeunes et plus précisément les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. C'est dans cet ordre d'idées que de Livre Blanc sur le développement régional du Ministère de Développement Régional a souligné l'existence d'écarts régionaux en ce domaine suite à l'estimation des taux élevés pour Gafsa (47.4%) Sidi Bouzid (41%) et Kasserine (38.9%).

9.2 Comparaison de la ventilation des emplois entre secteurs économiques.

Une telle comparaison par secteurs d'activité (tableau 23 ci-après) permet de dégager les observations suivantes :

- Le gouvernorat de Sfax est le pôle dominant tous secteurs économiques confondus lorsque l'on se réfère aux effectifs des emplois assurés. C'est ainsi qu'il constitue une plateforme régionale en matière de services avec plus de 111 000 actifs occupés sur plus de 307 000 opérant dans le secteur. De même il représente un foyer industriel important affectant 27.4% de sa population active occupée à ce secteur soit 58% des emplois industriels de l'ensemble régional. Il est également reconnu en tant que creuset des activités du secteur agriculture et pêche (grâce principalement à son oliveraie prospère) dans lequel il offre des opportunités d'emplois à 35 142 actifs (13.9% de sa population active occupée).

Tableau 23 : Tableau comparatif de la répartition de l'emploi par secteur économique dans la région naturelle traditionnelle de Sfax (2004)

Gouvernorat		Agriculture et Pêche	Industrie Manufacturières	Mines et Energie	BTP	Commerce	Transport et Communication	Administration /Education/ Santé	Autres Services	Secteur non Déclaré	Total
Sfax	Ef	35 142	69 027	3 531	29 857	28 167	28 167	38 090	30 448	3 259	251 933
	%	13,9	27,4	1,4	11,9	11,2	11,2	15,1	12,1	1,3	100,0
Mahdia	Ef	25 867	19 723	649	17 882	12 077	12 077	14 716	9 471	763	105 140
	%	24,7	18,8	0,6	17,0	11,5	11,5	14,1	9,0	0,7	100,3
Sidi Bouzid	Ef	39 315	5 506	450	18 342	8 943	8 943	16 075	5 494	858	98 960
	%	39,8	5,6	0,5	18,5	9,0	9,0	16,2	5,6	0,9	100,0
Kasserine	Ef	28 485	7 645	487	20 026	7 775	7 775	17 792	6 529	1 014	93 779
	%	30,4	8,1	0,5	21,3	8,3	8,3	19,0	7,0	1,1	100,0
Gafsa	Ef	10 696	5 969	6 581	9 738	6 519	6 519	18 134	8 469	644	71 226
	%	15,0	8,4	9,2	13,7	9,1	9,1	25,5	11,9	0,9	100,0
Kairouan	Ef	37 065	11 654	611	27 464	13 576	13 576	20 488	9 221	2 117	127 090
	%	29,2	9,2	0,5	21,6	10,7	10,7	16,1	7,2	1,7	100,0
Total Région	Ef	176 570	119 524	12 359	123 309	77 057	77 057	125 295	69 632	8 655	748 128
	%	23,60	16,0	1,7	16,5	10,3	10,3	16,7	9,3	1,1	100,0

Sources : Calcul personnel à partir du RGPH 2004

- Le gouvernorat de Sfax est le pôle dominant tous secteurs économiques confondus lorsque l'on se réfère aux effectifs des emplois assurés. C'est ainsi qu'il constitue une plateforme régionale en matière de services avec plus de 111 000 actifs occupés sur plus de 307 000 opérant dans le secteur. De même il représente un foyer industriel important affectant 27.4% de sa population active occupée à ce secteur soit 58% des emplois industriels de l'ensemble régional. Il est également reconnu en tant que creuset des activités du secteur agriculture et pêche (grâce principalement à son oliveraie prospère) dans lequel il offre des opportunités d'emplois à 35 142 actifs (13.9% de sa population active occupée).
- Pour les autres gouvernorats les éléments remarquables se rattachant aux secteurs Agriculture et Pêche, BTP, Services administratifs, Industrie et Commerce permettent de déduire que :
 - L'agriculture, secteur employant dans les pays en développement, remplit cette même fonction en Tunisie et par ricochet dans l'ensemble des gouvernorats retenant notre attention. En effet, malgré des conditions climatiques peu avantageuses et des ressources en eau très limitées, l'agriculture occupe une part importantes des actifs de

Sidi Bouzid (39 315 actifs soit 39.8% de ceux occupés, qui sont employés dans les périmètres irrigués et l'arboriculture), de Kairouan (plus de 37 000 actifs 29.2% de sa population occupée, les spéculations principales étant les cultures céréalières, l'arboriculture et le maraichage en irrigue profitant des apports d'oueds et barrages) et Kasserine (28 500 soit 30.4%). Mahdia cumule près de 26 mille actifs occupés puisque, son secteur primaire se décompose en deux sous-secteurs : l'agriculture et la pêche qui y est florissante (première région tunisienne pour ce qui est de la pêche du poisson bleu). Les BTP, constituent un autre secteur très employant de la région, Kairouan y compte 27 000 occupés, Kasserine 20 000, Sidi Bouzid et Mahdia autour de 18 000.

- Les activités commerciales assurent des taux de 11.5% et 10.7% respectivement à Mahdia et Kairouan.
- Le secteur administrations publiques joue souvent le rôle d'un secteur refuge épongeant le trop plein des demandes de travail face aux limites flagrantes de l'offre disponible dans les autres secteurs. Ce rôle s'observe dans les quatre gouvernorats intérieurs où les opportunités offertes aux actifs par ce secteur représentent 20.5% à Gafsa (surcharge supportée par la CPG et le GCT entre autres), Kasserine (19%) Sidi Bouzid et Kairouan (plus de 16%). Mahdia avec 14.1% dans le secteur administration échappe quelque peu à ce phénomène, l'industrie manufacturière y étant plus développée, elle absorbe une part consistante de la demande d'emploi (18.8% alors que la part dans les 4 autres gouvernorats se situe dans l'intervalle [5.6 – 9.2]).

Les divergences entre le gouvernorat de Sfax et les Gouvernorat limitrophes sont, comme signalé plus haut, d'ordres multiples :

- Démographiques avec des disparités des concentrations inter-spatiales des populations aux tailles, taux de croissance, nombre de ménages et répartition des logements opérés inégalement, indicateurs justifiant les écarts des taux d'urbanisation.
- Relatives aux flux migratoires plus intenses à Sfax mais ne concernant pas les mêmes espaces d'accueil et d'émission, Sfax se positionnant parmi les principales régions absorbant les flux sortants des 5 gouvernorats retenus et affichant des soldes positifs avec eux ;

traduisant son pouvoir d'attraction alors que les flux migratoires dont ce gouvernorat est à l'origine sont orientés prioritairement vers les pôles littoraux.

- De taux d'activité plus faibles dans les 4 gouvernorats intérieurs, à l'origine de taux de chômage plus soutenus dans ces espaces comparativement à Sfax et Mahdia, chômage frappant plus durement leurs jeunes et plus particulièrement ceux diplômés de l'enseignement supérieur (taux situés entre près de 40% et plus de 50% selon le gouvernorat concerné).

- Une répartition de l'emploi par activité relativement équilibrée pour Sfax marquée par une représentativité plus harmonieuse de toutes les activités, mais une répartition montrant une distorsion entre le secteur agricole bien ancré, l'industrie timidement représentée et un secteur service d'administratif ankylosé par une surcharge des effectifs dans les gouvernorats intérieurs.

Pour gommer ce lourd passif du « mal développement » des 5 autres gouvernorats, il y a lieu, selon le Livre Blanc sur le développement régional en Tunisie de valoriser leur riche potentiel en ressources minérales (principalement Gafsa) et hydriques (Kairouan, Sidi Bouzid,...), artisanal, touristique. Un autre axe de développement à promouvoir concerne le secteur agricole à moderniser en mettant en place et intensifiant l'agriculture biologique (animale et végétale) porteuse en matière d'exportations (Sidi Bouzid, Kairouan et Kasserine à l'instar de ce qui est pratiqué à Sfax et Mahdia) tout en l'accompagnant d'un nouvel élan à donner aux cultures irriguées, (arboricoles et maraichères) ainsi que celles précoces et tardives.

En fonction de leurs dotations, le secteur industries agro-alimentaires peut être développé par l'adjonction de nouvelles conserveries dans les espaces intérieurs (Sidi Bouzid, Kairouan, Kasserine, Mahdia); d'unités de déshydratation de légumes (Sidi Bouzid, Kairouan, Kasserine) et de lyophilisation du lait (Sfax et Mahdia), d'unités de conditionnement de produits agricoles (pour l'ensemble) et d'eaux minérales (Kasserine); valorisation des ressources minérales par création d'entreprises relevant du sous-secteur IMCCV (Gafsa, Kasserine) tout en cherchant à développer le secteur ITHC exportateur tirant avantage de l'exploitation du partenariat avec les investisseurs étrangers.

Ainsi des niches productives peuvent être identifiées et des complémentarités potentielles être plus aisément recherchées et stimulées.

10. Nécessité et urgence d'une nouvelle gouvernance locale

La bonne gouvernance locale s'avère de plus en plus, dans toutes les économies, une condition fondamentale pour un développement territorial réussi donnant leurs chances aux entités spatiales plus ou moins imbriquées de l'enclencher et de la poursuivre.

Les principes de la gouvernance locale institués par la constitution 2014 sont à appliquer par la Tunisie et ses diverses échelles territoriales (nationale, régionales et locales). Il s'agit de mettre en place une nouvelle gouvernance locale⁵⁷ répondant à la volonté de passer à une ère dont les maîtres mots sont démocratie participative, décentralisation et responsabilisation.

Cela exige une prise en main par la sphère locale, impliquant une participation conjointe des acteurs publics, de ceux privés, de la société civile et des citoyens, tous responsables et nécessitant l'institution d'organes de contrôle indépendants.

Cette gouvernance ouverte doit s'inscrire dans une logique bottom – up pour ce qui est du choix des projets à engager et de l'ordre de priorité de leur exécution. Pour cela les autorités locales et régionales doivent disposer d'un pouvoir faire se substituant au vouloir faire-faire dicté par les autorités centrales, pratique ayant été en vigueur en Tunisie depuis près de 5 décennies.

Il faut veiller à ce que, en plus de la décentralisation décisionnelle, la suprématie des propositions sectorielles envisagées nationalement ne s'impose pas aux propositions issues de diagnostics élaborés régionalement.

Il faut, par ailleurs, dépasser le simple découpage administratif basé sur des critères plus politiques qu'économiques en privilégiant les critères de complémentarité et de coopération lors du regroupement des gouvernorats en régions homogènes solidaires. Cela est de nature

⁵⁷En remplacement de l'ancien mode de gouvernance de type top down où la centralisation et la déconcentration rudimentaire des pouvoirs prônent et où les autorités publiques locales ne veillent qu'à exécuter les décisions prises au niveau central.

à favoriser l'essor du partenariat intra-régional conduisant à une coordination efficiente et efficace des projets communs aux ensembles ainsi formés.

La nécessité d'évaluer les projets de développement et d'aménagement du territoire s'impose à deux niveaux : au moment de leur conception et au cours de leur réalisation. Cela permet de veiller au respect de la budgétisation retenue et d'améliorer la gestion financière des affaires régionales. Pour cela, en Tunisie, il y a lieu de revisiter la législation y afférente notamment par l'élaboration d' "un code général des collectivités locales".

Pour garantir la réussite de ce processus, il convient, en même temps, respecter les modalités de choix des responsables locaux et régionaux conformément au texte de la constitution. Ils sont du ressort de la base citoyenne suite à des élections libres et démocratiques. La mobilisation de la société civile s'avère impérative pour répondre à cette finalité. De ce fait, les responsables et conseils élus deviennent alors plus proches des citoyens et ils seront alors mieux en mesure de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux. Ainsi dans ce contexte, la société civile pourra jouer le rôle de " contre-pouvoir " prévenant l'émergence de "fiefs politiques locaux" à l'image de ce qui a été donné de constater jusque-là en Tunisie.

Comme l'argent est le nerf de la guerre, les communes, les gouvernorats et les régions doivent disposer d'une autonomie financière leur permettant de gérer les ressources propres ou celles qui leur sont transférées par l'autorité centrale. Il doit en être de même pour les fonds recueillis dans le cadre de projets issus de partenariat extérieur et de la coopération décentralisée, tous deux autorisés par la constitution.

Ainsi pour doter les communes, gouvernorats et régions d'un réel pouvoir, il y a obligation de revisiter la fiscalité locale et la répartition qui en était faite (processus encore en vigueur) entre pouvoir central et pouvoir local (TVA,...) pour mettre en place une répartition plus en faveur des espaces cités précédemment. Cela donne une opportunité au pouvoir local de disposer d'un financement autonome nettement plus conséquent et d'une plus grande liberté dans les choix de son affectation pour répondre aux besoins et attentes des citoyens et autres acteurs économiques locaux. Complétant ce tableau, il y a lieu, d'une part, de transférer certains impôts étatiques au profit des régions dans leur totalité (tels que les droits de mutation) ou en partie (les taxes sur les assurances, les taxes véhicules, ...).

D'autre part, conformément à l'esprit de la constitution qui prévoit que le pouvoir local doit être capable de mobiliser des ressources propres, il convient d'envisager la création de nouveaux impôts locaux plus rentables par la refonte des taxes au profit des collectivités locales en relations avec l'habitat (TCL) et avec les activités économiques (taxe hôtelière, impôts sur les bénéfices, ...). Le système fiscal envisagé, implique contrôle financier à postériori, audit et évaluation des dépenses locales.

Finalemment :

*Pour réussir le processus la gouvernance, il est indispensable de disposer d'un système d'information actualisé et d'une base de données régionalisée, complète et détaillée générée par un organisme politiquement indépendant. L'INS, habilité à assurer cette fonction, est appelé à le devenir.

*Opérationnellement, il convient de ne pas trop tarder faire de cette décentralisation une réalité effective, il n'y a rien de plus dangereux que le provisoire qui dure. La Tunisie en général et le gouvernorat de Sfax en particulier ont lourdement payé le tribut de la temporisation dans divers domaines par le passé.

*Les principes de la gouvernance ouverte faisant jouer la démocratie participative doivent être adoptés et préservés au niveau des communes, des gouvernorats et des régions.

10. Conclusion : Analyse synthétique des atouts et faiblesses, opportunités et menaces du gouvernorat de Sfax

Pour tout espace, quelque soit l'échelle territoire retenue, le diagnostic représente la pierre angulaire indispensable pour la construction du projet de territoire le concernant. En effet intervenir sur celui-ci nécessite une bonne connaissance de l'état actuel de ses divers éléments constitutifs avec pour finalité de comprendre comment agir et dans quel sens orienter ses évolutions futures. Le diagnostic stratégique, qui en résulte, offre ainsi l'occasion aux divers acteurs de prendre connaissance et de partager les réalités du territoire dans lequel ils évoluent et vivent, de proposer une vision commune du futur souhaité et des moyens d'actions à mettre en œuvre pour y parvenir.

Le diagnostic territorial, première étape de la construction évoquée, est ainsi appelé à être suivi par une définition des objectifs stratégiques de développement du territoire, objet

d'intérêt, correspondant à la seconde phase du processus engagé. Dans un troisième temps, une approche scénarios débouchant sur l'adoption de l'un de ceux brossés permet enfin de parcourir d'arrêter, après identification des axes stratégiques à développer, un plan d'action distinguant celles prioritaires de celles pouvant être temporisées. Un échéancier est ainsi proposé retenant trois temporalités : les actions à programmer à court, moyen et long termes.

Pour mener à bien cette démarche, et pour faciliter la réalisation des étapes succédant au dit diagnostic, le recours à un outil de l'analyse stratégique s'impose : l'analyse SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats) ou analyse AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces). Atouts et Faiblesses en constituent généralement les éléments internes alors qu'Opportunités et Menaces correspondraient à ceux externes.

Dans ce sens et dans la perspective de favoriser le développement durable du gouvernorat de Sfax à l'horizon 2030, le présent diagnostic a permis de présenter un état des lieux de la situation socio-économique et environnementale qui y prévaut. Il s'agit à présent de mettre en exergue les atouts et les opportunités de ce territoire à la base de la conception d'une stratégie favorisant son développement durable à l'horizon fixé, tout en pointant du doigt les faiblesses et menaces aliénant la réalisation pleine et entière de cet objectif à court moyen et long termes.

Le but visé est de bien comprendre les réalités de ce territoire conditionnées par les évolutions passées pour permettre aux divers acteurs locaux d'orienter, dans le cadre d'une vision partagée et en concertation avec les acteurs régionaux et nationaux, les stratégies territoriales à venir et guider le plan d'action à engager.

A partir du présent diagnostic, marquant la fin de la première étape, il est possible à présent de proposer une ébauche de l'analyse AFOM dans le tableau 24 ci-après qui, cependant, ne résulte que d'un effort individuel, ne s'inscrivant pas dans le cadre d'une démarche participative. Une telle démarche serait à inscrire comme préliminaire de la prochaine phase voulant préciser les contours de la vision stratégique de Sfax 2030.

Tableau 24 : Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces du gouvernorat de Sfax

<i>Atouts et Opportunités</i>	<i>Faiblesses et Menaces</i>
<u>Composante Territoire</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Une étendue du territoire sur 7 545 km² (4,6% du territoire national) pour 16 délégations et 16 communes ; • Un territoire organisé autour d'un grand pôle urbain : le Grand Sfax • Un littoral doté de 235 km de linéaire côtier ; • Un climat semi aride ; • Des dotations en richesses naturelles (énergétiques, halieutiques) valorisantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Etendue territoriale disposant de faibles moyens financiers aliénant sa gestion ; • 10 délégations intérieures couvrant plus de 90% de la Superficie du gouvernorat ; • Un important déficit pluviométrique et une irrégularité des pluies ; • Un réseau hydrique réduit et un déficit en eaux souterraines aggravé par la nature du sol sablonneux ; • Un couvert végétal de type steppique en dégradation.
<u>Composante démographique</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • 2^{ème} gouvernorat tunisien de par son poids démographique (955421 habitants en 2014, soit 8,7% de la population nationale) avec une population à l'identique de celle nationale en croissance continue ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Une structure par âge de la population révélant une pyramide rétrécie au sommet et à la base mais élargie au centre laissant prévoir d'ici 2030 un renforcement du nombre d'actifs ayant atteint l'âge de la retraite ; • Une part des effectifs de moins de 15 ans en régression ne permettant pas d'anticiper une relève suffisante ; • Un taux de croissance annuel moyen différencié entre milieu communal (0,9%) et milieu non communal (1,49%) ; • Une surcharge à venir pour les 15 – 59 ans devant supporter la charge des plus jeunes et du troisième âge ; • Un déséquilibre démographique entre les 6 délégations du Grand Sfax (54%) et les dix délégations périphériques (46%) ;

<ul style="list-style-type: none"> • Des densités de populations en progression continue entre 2004 et 2014 ; • Un nombre de ménages plus important et une taille moyenne des ménages en résorption ; • Un accroissement du parc logements traduisant une amélioration générale des conditions d'habitat ; • Une mobilité spatiale intra-gouvernorat révélant la capacité de la métropole sfaxienne à drainer les populations (essentiellement les actifs). 	<ul style="list-style-type: none"> • Des disparités au niveau des densités affichées par les délégations (soit un écart de 20 à 1) ; • Etalement urbain au détriment des terres cultivables souvent les plus fertiles ; • Multiplication de logements vacants et des résidences secondaires générant une offre ne répondant pas à toute la demande ; • Des soldes migratoires négatifs, traduisant la désertification démographique des délégations périphériques et une perte de leurs forces productives au bénéfice des 6 délégations du Grand Sfax constituant éventuellement un tremplin vers Tunis et le littoral du Centre-Est.
---	--

Dynamiques économiques

<ul style="list-style-type: none"> • Une part de la population active occupée dans la population active (2004) supérieure à celle nationale de 2,4 points et un taux d'activité quasi équivalent à celui national ; • Une part de la population active occupée en 2014 dépassant la moyenne nationale pour les hommes (+3,2 points) ; • Un taux de chômage faible comparativement à la moyenne nationale ; • Un taux de chômage en régression pour le genre masculin. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des taux d'activités inférieurs dans les délégations périphériques ; • Mais une part plus faible pour le genre féminin tant au niveau national (-3,2 points) que comparativement au genre masculin (-50 points) ; • Un taux de chômage progressant plus rapidement de celui national : un chômage à endiguer pour ne pas rattraper voire dépasser celui national ; • Un taux de chômage en expansion pour le genre féminin ; • Des disparités du taux de chômage inter-délégations criantes ; • Un chômage des jeunes (18-29 ans)
---	--

	accentué source de tensions sociales et à l'origine de la mobilité interne et extérieure conduisant à des pénuries en certains types de spécialisations.
<u>Poids des activités économiques</u>	
➤ Secteur Agriculture et pêche	
<ul style="list-style-type: none"> • Un secteur Agriculture et pêche, principal pilier de l'économie des 10 délégations périphériques ; • Une agriculture diversifiée, source de richesse grâce à ses spéculations ancestrales traditionnelle (oliviers avec 6 millions de pieds, amandiers) et nouvelles (arboriculture fruitière, aviculture assurant 50% de la production nationale), élevage bovins (un bassin laitier important), cultures en irrigués,... ; • Des façons culturales avantageuses compensant le déficit hydrique ; • Une ingéniosité des agriculteurs et habilité à surmonter les obstacles naturels ; • Le 1^{er} rang pour ce qui de la production halieutique plaçant le port de pêche de Sfax en tête des ports nationaux ; • Des capacités de commercialisation et d'exportations importantes (huiles, produits de la pêche, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Une pluviométrie et des ressources en eau limitées entravant la productivité agricole et par là, la production ; • Des problèmes d'écoulement pouvant poser des problèmes pour certaines spéculations (lait, produits avicoles, fruits, ...) ; • Nécessité d'envisager une valorisation locale des productions en développant de nouveaux créneaux pour la transformation des productions excédentaires et prévenir l'écroulement des prix mettant en péril la rentabilité des exploitations (conservation et transformation des fruits, lyophilisation du lait, des œufs,...); • Retenir une démarche qualité et labéliser les produits ; • Des disparités enregistrées entre délégations du Grand Sfax et délégations périphériques, les premières retenant 19% et les secondes 81% des emplois agricoles ; • Un endettement des agriculteurs endémique ; • Un amenuisement des ressources entravant l'essor de l'activité et mettant en difficulté les promoteurs avec risque d'un délaissement du secteur ; • Possibilité de moderniser les exploitations par mise en place de coopératives de services.
➤ Le secteur industriel	

<ul style="list-style-type: none"> • Un secteur diversifié, employant et performant, essentiellement privé ; • Un tissu de 626 entreprises à dominante PMI/PME et gamme d'activités industrielles complète dont 1/5 totalement exportatrices, tissu à effet d'entraînement prouvé ; • Des indicateurs emplois/1000 habitants et emplois /entreprise connaissant une augmentation au cours des 4 dernières années ; <ul style="list-style-type: none"> • Un artisanat encore vivace méritant d'être valorisé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un recul du secteur secondaire passant du 2^{ème} au 7^{ème} rang dans la première décennie du 21^{ème} siècle : un frein à la création d'emplois bien qu'en procurant encore 39,2% ; • Faiblesse des investissements publics d'accompagnement constituant un facteur limitant ; • Une réduction de l'effectif des employés depuis 2011 ; • Une forte concentration dans les délégations du Grand Sfax (75%) ; • Des disparités de comportement de la variable emplois ; • Un recul de la concrétisation des intentions d'investissement depuis 2011 ; • Présence d'unités plus ou moins lourdement polluantes à l'origine des atteintes portées à l'environnement essentiellement dans les espaces urbains littoraux ; • Réduction des effectifs salariés et apprentis ; • Secteur artisanal connaissant actuellement des difficultés ayant conduit à la baisse drastique du nombre d'artisans disposant de la carte professionnelle.
<p>➤ Les services</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Une activité florissante dans le gouvernorat et secteur stratégique ; • Une tertiarisation croissante de l'économie régionale dans la mouvance de celles nationale et internationale offrant plus de 44% des emplois ; • Au niveau du secteur commerce, introduction des moyennes et grandes surfaces ; • Un commerce de proximité se portant relativement bien • Une gamme quasi complète d'institutions bancaires ; • Assistance, encadrement et 	<ul style="list-style-type: none"> • Une dure concurrence due à l'existence du commerce informel : activités non déclarées et foisonnement du commerce parallèle ; • Concentration du commerce de gros dans le Grand Sfax (9/10^{ème}) et dans une moindre mesure de celui de détail ; • Une forte concentration dans l'espace de Sfax Ville du secteur bancaire

<p>accompagnements de petits promoteurs ne répondant pas aux critères de l'octroi des crédits apportés par la BS et la BFPME (diplômés de l'enseignement supérieur et autres jeunes).</p>	<p>(9/10 des institutions).</p>
<p>➤ Le tourisme</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme d'affaires et de congrès ; • Existence d'un patrimoine naturel et culturel méconnu mais confirmé ; • Existence de potentialités de développement du secteur : projets Taparura, Sidi Fonkhal, Chaffar ; • Sfax retenue Capitale de la culture arabe en 2016. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une activité limitée par des infrastructures d'accueil en inadéquation quantitative et qualitative ; • Une insuffisance de médiatisation du patrimoine naturel et culturel existant ; • Des performances dérisoires en termes de nuitées ; • Des projets vieux de plusieurs décennies encore en souffrance ; • Secteur au regard des investissements réalisés pouvant être qualifié de parent pauvre ; • Nécessité de relance du secteur dépendant d'un effort soutenu du secteur privé et supportée par un investissement public important • Nécessité médiatiser les diverses manifestations annuelles et estivales existantes et de communiquer sur l'image du gouvernorat en vue de sa promotion.

<p>➤ La compétitivité</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Une contribution significative du gouvernorat au PIB national due à la présence de secteurs phares (oléiculture, pêche, aviculture et autres secteurs industriels) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une compétitivité devant être améliorée face à la rétrogradation du rang de la Tunisie à l'échelle internationale; • Une nécessité pour le gouvernorat d'activer et stimuler les facteurs de ses compétitivités courante et potentielle dans un contexte national

	<p>adoptant des réformes stimulant l'initiative privée on shore / off shore (politiques économiques, stimulantes, code des investissements,...) et renforçant l'attractivité régionales.</p>
<u>Les infrastructures</u>	
➤ Transports et communications	
– Les transports terrestres	
<ul style="list-style-type: none"> • Modes de transport assurant des connexions intra et inter-gouvernorats grâce à deux réseaux opérationnels donnant lieu à la disponibilité d'une gamme complète de services ; • Un réseau routier diversifié (autoroute, RN, RR, RL, pistes agricoles bitumées et non bitumées • Une desserte des espaces urbains et des espaces non communaux ; • Une mobilité possible dans diverses directions ; • Projet de mise en place du TCSP dans le Grand Sfax entre 2019 et 2029 redorant le blason des transports en communs urbains et création récente de la société de réalisation et de suivi du projet ; • Envisager un projet d'amélioration et de développement du réseau routier intra-urbain, intra inter gouvernorat (élargissement et/ou doublement des voies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une densité routière non uniforme entre région du Grand Sfax et espace périphérique ; • Une voirie souffrant de son sous-dimensionnement et du manque d'entretien conduisant à sa dégradation ; • Des liaisons routières Sfax et gouvernorats limitrophes en disconvenance avec les besoins du trafic et les intensités à venir; • Importance de la proportion de pistes agricoles non bitumées. • Une acuité des problèmes dans les espaces urbains, plus particulière dans le Grand Sfax. • Congestion et encombrement dus à la défaillance des transports en commun. • Une rude concurrence spatiale du trafic de marchandises faites au transport de personnes.

– Le réseau ferroviaire	
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau assurant des connexions vers le Nord et le Sud et les régions intérieures grâce aux 217km disponible ; • Perspective de délocalisation de la gare marchandise : 2 effets positifs à savoir une facilité de desserte de la plateforme logistique et l’implantation du pôle multimodal au centre ville. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le problème de la voie unique représentant un obstacle majeur à l’expansion du trafic nécessitant le recours impératif à son dédoublement ; • Le déclassement de la gare de Sfax constituant un repoussoir pour le trafic-voyageurs ; • La gêne occasionnée par la centralité de la gare de marchandises à délocaliser vers le Sud de l’agglomération.
– Le transport maritime	
<ul style="list-style-type: none"> • 2 infrastructures portuaires dynamiques : le port commercial de Sfax conférant à la ville et sa région une statue internationale et le port pétrolier en eaux profondes de la Skhira ; • Infrastructure à l’origine de dynamiques économiques importantes. • Idée émergente de créer un port commercial en eaux profondes à la Skhira. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conflit port commercial et ville de Sfax ; • Exguité des infrastructures au regard du trafic de marchandises ; • Problèmes environnementaux percutants tant à Sfax qu’à Skhira.
– L’infrastructure aéroportuaire	
<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure pouvant tirer profit de son emprise de 327ha ; • Infrastructure ayant connu une extension de son aérogare 	<ul style="list-style-type: none"> • Aéroport souffrant de plusieurs handicaps (capacité-voyageurs, aires de stationnement avions et espaces de parking visiteurs, aménagements extérieurs en disconvenance, faiblesse de service fret et autres services ; • Un trafic-passagers largement en dessous de la réalité des besoins de déplacements aériens de la population.

– La plateforme logistique	
<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure appelée à jouer un rôle de point de jonction entre les différents modes de transport et de ce lieu de transbordement des marchandises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure programmée avec site sélectionné, mais les prémices d'une concrétisation non encore annoncées.
– Postes et télécommunication	
<ul style="list-style-type: none"> • Affichant un développement conséquent de bureaux de postes doublés de points de contacts (commerçants des quartiers) ainsi que d'agences et centres spécialisés ; • Couverture plus importante dans les délégations intérieures compensant la pénurie d'agences bancaires (mandats, chèques postaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • Une couverture postale par guichet et points de contact en régression.
– Les télécommunications	
<ul style="list-style-type: none"> • Une densité téléphonique en progression (fixe et GSM) grâce à l'introduction et la concurrence des 2 nouveaux opérateurs ; • Une relative accessibilité plus aisée au GSM qu'au fixe en milieu non communal assurant une démocratisation du service ; • Une extension du réseau Internet rapide touchant de plus en plus le système 3G. 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences techniques humaines non encore pleinement aptes à suivre les développements technologiques lésant les utilisateurs et entravant le développement national. • Un problème persistant de couverture qualitativement imparfaite du territoire d'où une nécessité de développer rapidement le réseau fibre optique, d'accroître son débit (éléments vitaux pour attirer et ancrer durablement de nouveaux investisseurs étrangers) rendant plus aisées et performantes les communications entre acteurs économiques ; • Une réponse pas toujours satisfaisante aux nouveaux besoins de connexions des ménages ; • Une défaillance du soutien apporté aux opérateurs (TT, Ooredoo,

	Orange), par les délégations et surtout les communes entravant parfois les extensions de réseau nécessaires et l'amélioration des performances souhaitée.
– Le réseau de distribution d'eau potable	
<ul style="list-style-type: none"> • Un taux de distribution de l'eau potable en progression tous milieux confondus ; • Une consommation d'eau à usage industriel (SONEDE) équitablement répartie entre les 2 milieux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une dépendance des ressources en eau potable "importées" ; • Un plus grand accès à l'eau à domicile en milieu urbain contre un accès fréquent aux points d'eau améliorés en milieu rural pour usage domestique ; • Un déséquilibre de la répartition la consommation d'eau potable SONEDÉ à usage domestique entre les délégations (part affecté aux communes du Grand Sfax : 4/5). • Une nécessité de compenser en partie du déficit constaté par l'implantation d'une(d') unité(s) de dessalement de l'eau de mer générant des ressources en eau localement.
– L'assainissement	
<ul style="list-style-type: none"> • Un taux de branchement des logements en progression depuis deux décennies. 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 communes sur 16 disposent d'un réseau ONAS • Un taux en deçà de la moyenne nationale. • Un taux en dessus de ceux enregistrés dans sa région de rattachement ; • Une capacité de traitement des eaux usées inférieure à la capacité de collecte ; • Nécessité d'améliorer l'entretien et

	<p>l'équipement des stations d'épuration existantes et de programmer de nouvelles stations dans des communes des délégations périphériques.</p>
<p>– Le réseau de distribution de l'électricité et gaz</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Une consommation d'électricité en croissance répondant aux besoins domestiques (basse et moyenne tension uniquement) et besoins industriels (avec en plus la haute tension quand transformateur disponible) ; • Un effort plus soutenu de distribution du gaz de ville, suite à une amélioration du taux de raccordement des ménages du réseau gazier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un déséquilibre spatial entre les 2 grands ensembles de délégations au détriment de celles périphériques avec des consommations d'électricité se situant entre 1/4 et 1/3 pour les basses et moyennes. • Un nombre voisin de 22 000 logements raccordés au réseau électrique mais non déclarés, majoritairement en milieu urbain, occasionnant un lourd préjudice financier à la STEG ; • Une distribution de gaz nettement en disconvenance avec les volumes exploités localement.
<p><u>Les équipements collectifs</u></p>	
<p>➤ L'éducation</p>	
<p>– Premier cycle de base</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Un accroissement du nombre d'écoles primaires • Une régression des effectifs élèves ; • Un encadrement-enseignants en amélioration • Un nombre moyen d'élèves par classe – élèves en baisse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des clivages entre les délégations du Grand Sfax (1/3 des écoles, 3/5 des élèves, plus de 50% des salles de classes et des enseignants) et les 10 délégations périphériques avec pour résultante un ratio d'encadrement plus faibles. • Le nombre plus élevé d'écoles dans les délégations périphériques étant le corollaire de la dispersion plus grande de la population ; • Un taux d'abandon élevé particulièrement en milieu rural

	(retrait des enfants pour raison de distance et surtout les filles).
– Second cycle de base et secondaire	
<ul style="list-style-type: none"> • En 2014, 100 écoles préparatoires et lycées dans le gouvernorat ; • Une répartition relativement équilibrée des élèves, des enseignants et des infrastructures entre les 2 sous espaces retenus, tenant compte des densités de populations et des étendues territoriales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une relative surcharge dans les délégations du Grand Sfax des classes. • Des abandons assez importants (9%) relativement plus fréquents dans les délégations du Grand Sfax (51.4%). • Des rendements différenciés mesurés par le taux de réussite au bac compris entre 70% et 80% dans les délégations du Grand Sfax et entre 30% à 60% dans celles périphériques.
– Au total	
<ul style="list-style-type: none"> • Un gouvernorat se positionnant souvent dans la partie haute de la hiérarchie nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Une nécessité de gommer les écarts des indicateurs essentiellement en milieu rural pour le premier cycle de base (organiser le ramassage, mettre en place des cantines,...) ; • Une nécessité de refonte des programmes assurant d'une amélioration qualitative des performances du système éducatif.
➤ La formation professionnelle	
<ul style="list-style-type: none"> • Une infrastructure conséquente (55 centres en 2014-2015) due à l'effort public accompagné par le développement de centres privés de formation • Formation de 5829 jeunes grâce à une capacité de 8445 places. • Une formation initialement dédiée 	

<p>aux jeunes en rupture d'études et sans diplômes, et étendue par la suite aux diplômés de l'enseignement supérieur rencontrant de grandes difficultés à trouver une embauche.</p>	
<p>➤ Enseignement supérieur et recherche scientifique</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Une université bien ancrée dans le paysage régional devant fêter prochainement son 40^{ème} anniversaire ; • 20 institutions d'enseignement supérieur localisées dans l'agglomération sfaxienne accueillant près de 39 000 étudiants. • Une gamme riche et variée de domaines de formation relevant de diverses familles de disciplines. • 105 centres de recherches portant sur les sciences fondamentales et sciences appliquées. • Un réseau de 15 établissements de services (ONOU) d'hébergement, de restauration et d'animation culture et sportive. • Près de 7 500 diplômes obtenus en 2013-2014 accordés par les 19 institutions sous tutelle de l'université de Sfax. • Le pôle technologique de Sfax à vocation Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des moyens matériels et financiers encore limités ; • Une proportion plus faible de diplômés du genre masculins • Un chômage important des diplômés traduisant d'une part, l'inadéquation formation et besoins du marché et d'autre part une incapacité du marché du travail d'absorber les demandes cumulées. • Un chômage plus marqué pour le genre féminin détenteur de la proportion la plus élevée de diplômés. • Une hégémonie en capital humain, les compétences s'expatriant à commencer par des enseignants expérimentés. • Un technopôle souffrant de divers maux dont le capital limité de sa société de gestion et des services non suffisamment diversifiés et une difficulté à attirer sur son site des investisseurs.
<p>➤ Les équipements de santé</p>	
<p>– Le secteur public</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une panoplie d'équipements de santé publics (1 CHU, 4HR, un CI, 3 HL, 144 CBS et 144 CME ainsi que 19 laboratoires, 1 602 lits et 15 salles d'opération) ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Une répartition territoriale de ces équipements inégalitaire entre les délégations ; • Un engorgement des CHU localisés dans le Grand Sfax et desservant

<ul style="list-style-type: none"> • Un personnel médical et paramédical dont nombre de médecins (spécialistes (2/3), généralistes (1/3)) de techniciens supérieurs, infirmiers et auxiliaires ainsi que de pharmaciens. 	<p>l'ensemble du gouvernorat ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une concentration dans le Grand Sfax des spécialistes (81.5%), des pharmaciens (75.5%), des techniciens et infirmiers (plus de 70%) et auxiliaires (plus de 60%). • Un troisième CHU en projet dans le Grand Sfax ; • Des efforts à faire pour améliorer l'accessibilité aux soins et la qualité des services dispensés.
<p>– Le secteur privé</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Une distribution relativement équitable des généralistes et pharmaciens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Disparités spatiales tant au niveau des équipements (100% des cliniques et centres d'hémodialyse privés localisés dans le Grand Sfax) qu'à celui du corps médical spécialisé (spécialistes et laboratoires : plus 95%)
<p>– Les équipements culturels, de sport et jeunesse</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une infrastructure variée répondant à la variété des besoins culturels (maisons de la culture, maisons des jeunes, clubs enfants, bibliothèques, théâtres, salles d'exposition, parc et jardins publics, ...) et sportifs (terrains de sport et stades gazonnés ou non gazonnés, piscines, salles de sport, ...) ; • Espaces dédiés aux activités sportives rattachés à certaines institutions universitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un déficit quantitatif et qualitatif en équipements déploré par les utilisateurs et la population du gouvernorat en général • Des disparités évidentes faisant que des délégations sont totalement démunies de certains de ces équipements
<p>– Au total</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Une nécessité de mettre en œuvre une politique rapprochant la disponibilité en équipements publics des attentes des citoyens et/ou leur 	

en facilitant l'accès.	
<u>La donne environnementale</u>	
– <i>Un gouvernement doté d'atouts</i>	– <i>Un gouvernement pénalisé par diverses contraintes</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Un linéaire côtier de 235 km ; • Une richesse halieutique ; • Des aires protégées reconnues internationalement pour la richesse de leur biodiversité ; • Une richesse faunistique et florale ; • Un patrimoine culturel et archéologique de valeur; • Une richesse paysagère liée à la beauté de carte postale donnée par son oliveraie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une pollution sous toutes ses formes : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Atmosphérique (les 2 SIAPE et autres unités industrielles, agricoles et transport) ◦ Hydrique (rejets d'effluents industriel principalement celle littorales, lixiviats lourdement chargés des décharges), trop plein des stations d'épuration,... ◦ Déchets solides ménagers et industriels ◦ Paysagère : montagnes de phosphogypse inesthétiques, urbanisation anarchique, sac en plastic ◦ Sonore : liée à la circulation motorisée, aux activités industrielles et artisanales, à l'usage des hauts parleurs • Une avancée de la désertification menaçant la SAU; • Des pratiques de pêches préjudiciables à la faune et flore marine.
– <i>Solutions apportées et projets réalisés</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le Grand Sfax : fermeture et délocalisation à El Gonna de la décharge de Thyna et des lits de séchage des margines ; STEP Nord, réhabilitation du littoral nord avec gain de terrains sur la mer; • Un atout existant et à mettre en valeur : le développement du tourisme alternatif sous ses diverses 	<ul style="list-style-type: none"> • Projets envisagés non encore réalisés et projets à programmer : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Fermeture définitive de la SIAPE Sfax aliénant la réhabilitation du littoral sud (stratégie GIZC) et nord ainsi que la concrétisation effective et réussite du projet TAPARURA ; ◦ Création du pôle naturel et culturel du Thyna ; ◦ Délocalisation de la gare marchandises ; ◦ Collecte et gestion des déchets

<p>formes : éco-tourisme, agricole, culturel, de santé</p>	<p>ménagers et autres déchets à l'échelle de l'ensemble du gouvernorat retenant la promotion de la culture du tri sélectif et du recyclage faisant jouer le partenariat public privé ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Compléter le traitement actuel des eaux usées et passer à la seconde génération de stations d'épuration pour toutes les communes du gouvernorat ; ◦ Mettre en lace et/ou renforcer un programme de contrôle des activités agricoles polluantes (élevages et volailles autorisés ou anarchiques.) ◦ Mettre un œuvre le projet de réhabilitation des industries pétrolières et phosphatières de la Skhira ; ◦ Mise en œuvre également des 2 plans de gestion intégrée (Kneiss et Kerkennah) inscrits dans le projet national de protection de la richesse marine et côtière du Golfe de Gabès (5 plans au total) ◦ Programmation et adoption de mesures de lutte contre la désertification dans les délégations les plus menacées.
--	---

Les divergences inter – gouvernorats et complémentarités réelles et potentielles

<ul style="list-style-type: none"> • Zone d'influence naturelle traditionnelle du gouvernorat de Sfax : 5 gouvernorats limitrophes (Mahdia, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid et Gafsa) ; • Une étendue spatiale relativement proche (hors Mahdia); • Opportunités offertes par Le grand marché du Grand Sfax aux 5 autres gouvernorats pour l'écoulement de leurs productions (agricole, ressources naturelles,...) ; • Un bassin d'emploi attractif et dynamique épongeant une partie de leur main d'œuvre ne trouvant pas satisfaction de sa demande de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Divergences des tailles démographiques dues au poids massif de Sfax perçue écrasante ;
---	--

<p>localement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un pourvoyeur notoire de produits manufacturiers et de ses services (privés, publics) faisant défauts localement ; • Un milieu communal prédominant à Sfax et Gafsa (62.3% et 74.1%) ; • Une balance des mouvements migratoires internes positive pour Sfax (23 gouvernorats) • Un pouvoir attractif exercé par Sfax sur les populations des 5 gouvernorats évident en raison de la pérennité des relations importantes développées depuis longtemps (flux entrants à Sfax) ; • Le nombre d'actifs occupés le plus élevé de la région pour le gouvernorat de Sfax ; • Taux de chômage inférieurs à la moyenne nationale pour Sfax (12.2% en 2004) ; • Approche sectorielle (appréciée par le nombre d'actif occupés à révélant la présence de l'ensemble des secteurs d'activité ; • Une répartition de l'emploi par activité dans le gouvernorat de Sfax relativement mieux équilibrée et marquée par une représentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Un taux d'urbanisation inférieur à celui national (67.7%) exception faite de Gafsa indicateur de dispersion spatiale de la population ; • Une taille des ménages dépassant, hors Sfax , la moyenne nationale; • Des soldes migratoires internes négatives pour les 5 autres gouvernorats ; • Une concurrence exercée en matière d'attractivité des migrants par Sousse et Monastir ; • Un taux d'activité inférieur à la moyenne nationale pour Kasserine, Mahdia et Kairouan ; • Des taux de chômage largement supérieurs pour les 4 gouvernorats intérieurs, et taux proche de celui de Sfax pour le gouvernorat littoral Mahdia ; • Chômage aigu pour les femmes, les jeunes et chômage plus marqué pour les diplômés de l'enseignement supérieur (taux situés entre 40% et 50% pour cette dernière catégorie ; • Une distorsion entre un secteur primaire (agriculture et pêche plus mine et énergies) bien représenté, un secteur secondaire (industrie hors
--	--

<p>sectorielle plus harmonieuse ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des complémentarités déjà existantes et/ou à affiner et développer entre les 6 gouvernorats en fonction de leur dotations ou absence de dotations respectives en ressources minérales, hydriques, artisanales, touristiques, potentiel humains : industries agroalimentaires (conserveries, industrie de lyophilisation du lait,...), industries valorisant les ressources minérales (IMCCV), ..., les compétences et valorisation des acquis ; • De nouvelles niches productives également à rechercher dans chaque espace (agricultures biologique,...) ; • Faire de l'ensemble des 6 gouvernorats un territoire aux intérêts partagés, pour gommer le lourd passif du « mal développement » et en mettre en place une nouvelle « région de progrès » où il est possible de mieux vivre et où il fait bon de vivre dans le cadre du découpage régional envisagé par la constitution de 2014. 	<p>BTP) timidement représenté et un secteur services administratifs en sur charge et ankylosé dans les gouvernorats intérieurs;</p>
<u>La gouvernance locale</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une nouvelle gouvernance dictée par les termes de la nouvelle constitution de 2014 retenant : <ul style="list-style-type: none"> – Une décentralisation effective des pouvoirs dans le cadre d'une nouvelle logique bottom up cédant le pouvoir aux régions et faisant de la place à la société civile jouant le rôle de "contre pouvoir", 	<ul style="list-style-type: none"> • Une ancienne pratique de la gouvernance non encore totalement abandonnée basée sur : <ul style="list-style-type: none"> – Un mode de gouvernance adopté de type top down prônant centralisation et déconcentration rudimentaire des pouvoirs, accompagné d'une éviction de la société civile et d'une non prise en considération des aspirations citoyennes exprimées par ceux concernés par les

<ul style="list-style-type: none"> – Une suprématie reconnue aux choix régionaux sur ceux sectoriels, – Un découpage spatial en régions homogènes solidaires, privilégiant la complémentarité, la coopération et le partenariat inter-régional, – La nécessité d’une évaluation à priori et à postériori des projets, – Des responsables locaux et régionaux élus démocratiquement, responsables et responsabilisés des choix et stratégies mises en œuvre, – Une révision de la fiscalité locale et de la répartition de ses produits entre pouvoir central et pouvoir local, – Une autonomie quant à l’affectation des ressources financières quelles qu’en soient les origines : fiscale, transferts de l’Etat, financement extérieur dans le cadre de la coopération internationale, – Une obligation de créer un système d’informations actualisé et des bases de données régionalisées complètes et détaillées, générées par un organisme politiquement indépendant (INS). – Une gouvernance s’appuyant sur un nouveau socle juridique et institutionnel solide. 	<p>projets,</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une planification économique et spatiale imposée aux échelons infra-nationaux, planification entachée de subjectivité, – Un découpage administratif fondé sur des critères d’ordre plus politique qu’économique, – Des responsables locaux nommés ou issus d’élections à liste unique et fondées sur la représentativité, jouant un rôle essentiellement consultatif le dernier mot revenant à l’autorité centrale, – Une gestion des finances locales commandée par l’autorité centrale.
--	--

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction : Evolution du développement de la région de Sfax à l'horizon 2030	1
2 .	Organisation du territoire de la région de Sfax	5
2.1	Les composantes physico-géographiques :	5
2.2	Les principales dotations en ressources naturelles	6
2.2.1	La végétation naturelle	6
2.2.2	Les ressources en eau	7
2.2.3	Les ressources énergétiques	8
2.3	Le cadre politico-administratif	8
3.	Le contexte démographique	11
3.1	La croissance démographique	11
3.1.1	L'analyse des données démographiques globales du gouvernorat de Sfax	11
3.1.2	Analyse par délégation des taux d'accroissement annuel moyen (TAAM)	13
3.2	Structure de la population par âge	14
3.3	Les densités de population	17
3.4	Caractéristiques des ménages du gouvernorat de Sfax	17
3.4.1	Répartition spatiale et taille des ménages	17
3.4.2	Le parc logements	19
3.5	Le gouvernorat de Sfax et le phénomène de la migration interne	20
3.5.1	La mobilité spatiale inter-gouvernorat	21
3.5.2	Les migrations internes dans le gouvernorat de Sfax en 2004	23
4.	Dynamiques économiques de la population : emploi et chômage	25
		136

4.1	Population active et population active occupée	26
4.1.1	Taux d'activité et ses caractéristiques spatiales	26
4.1.2	Analyse sectorielle et spatialisée de l'offre d'emploi	28
4.2	Le chômage : un mal endémique en expansion	30
5.	Le poids des activités économiques	32
5.1	L'agriculture et la pêche	33
5.1.1	L'agriculture : une source de richesse traditionnelle	33
5.1.1.1	La surface agricole utile (SAU)	33
5.1.1.2	L'arboriculture	33
5.1.1.3	Les périmètres irrigués	34
5.1.1.4	La production agricole	34
5.1.2	La pêche	37
5.2	Le secteur industriel	39
5.2.1	L'emploi dans le secteur industriel à l'échelle du gouvernorat	39
5.2.2	L'analyse par délégation du secteur industriel	40
5.2.3	Evolution des indicateurs socio-économiques du secteur industries manufacturières	41
5.2.4	Suivi des réalisations entre 2011 et 2014	42
5.3	Un artisanat toujours vivace face au développement du secteur industriel	43
5.4	Le secteur des services	44
5.4.1	Les services marchands	44
5.4.1.1	Les activités commerciales	44
5.4.1.2	Le tourisme : une activité peu florissante	45
5.4.1.3	Les services reliés à l'industrie	47

5.4.1.4	Les services bancaires	48
5.4.2	Le tertiaire non marchand : les services publics	49
5.5	La compétitivité de la région	50
6 .	Les infrastructures de Transport et de communication	53
6.1	Le transport terrestre	53
6.1.1	Le réseau et le trafic routiers	54
6.1.2	Le transport ferroviaire	60
6.1.2.1	Les types de trafic	60
6.1.2.2	Les problèmes soulevés	61
6.2	Le transport maritime	62
6.2.1	Le port de commerce de Sfax	62
6.2.2	Le port pétrolier de la Skhira	63
6.3	Le transport aérien	65
6.3.1	L'infrastructure aéroportuaire et ses limites	65
6.3.2	Le trafic aéroportuaire	66
6.4	La plateforme Logistique multimodale de Sfax	67
6.5	Postes et communications	68
6.5.1	Les infrastructures postales	68
6.5.2	Les télécommunications	70
6.5.2.1	La téléphonie	70
6.5.2.2	L'internet	74
7.	les équipements collectifs et autres infrastructures	75
7.1	Les Infrastructures	75
7.1.1	Le réseau d'adduction d'eau potable	75

7.1.2.	L'assainissement	76
7.1.3	Le réseau de distribution de l'électricité et de gaz	79
7.2	Les équipements collectifs	81
7.2.1	Les équipements d'éducation, d'enseignement supérieur et de formation professionnelle	82
7.2.1.1.	L'éducation	82
7.2.1.2	La formation professionnelle	86
7.2.1.3	L'enseignement supérieur et la recherche scientifique	87
7.2.2	Les équipements de santé	90
7.2.2.1	Les équipements de santé du secteur public	90
7.2.2.2	Les équipements de santé du secteur privé	92
7.2.3	Culture, Sport et Jeunesse	92
8.	La donne environnementale : pilier du développement durable	93
8.1	Les atouts et opportunités écologiques du gouvernorat de Sfax	94
8.2	Contraintes et menaces pesant sur l'environnement du gouvernorat de Sfax	96
8.2.1	Les formes de pollution et ses diverses sources	96
8.2.2	Désertification et érosion	98
8.2.3	Les dangers des pratiques de pêche sauvage et illicite	99
8.3	Les solutions envisagées et envisageables	99
8.3.1	Les projets concrétisés	99
8.3.2	Projets envisagés et à programmer dans le cadre de la dépollution et l'amélioration du cadre de vie	100
8.3.2.1	Solutions spécifiques au Grand Sfax	100
8.3.2.2	Solutions à apporter aux problèmes partagés dans le gouvernorat	101

8.3.2.3	Solutions propres aux délégations périphériques	103
9.	Les divergences inter-gouvernorats et complémentarités réelles et potentielles	104
9.1	Les disparités inter – gouvernorats cibles	105
9.2	Comparaison de la ventilation des emplois entre secteurs économiques	110
10.	Nécessité et urgence d’une nouvelle gouvernance locale	113
11.	Conclusion : Synthèse des Atouts, Forces, Opportunités et Faiblesses du gouvernorat de Sfax	116
	Table des matières	136
	Tableaux Annexes	141

TABLEAUX ANNEXES

Annexe n°1 : Données démographiques par milieu et taux d'accroissement annuel moyen (TAMM)

Délégation	Milieu communal		Milieu non communal		Ensemble des milieux		TAAM		
	2004	2014	2004	2014	2004	2014	Milieu communal	Milieu non communal	Ensemble
Sfax Ville	105958	101176	-	-	105958	101176	-0,00460747	-	-0,00460747
Sfax Ouest	104998	110125			104998	110125	0,00477886		0,00477886
Sakiet Ezzit	68511	79543	3970	7969	72481	87512	0,01504236	0,07216427	0,01902384
Sakiet Eddaier	94892	107267	4096	6509	98988	113776	0,01233336	0,0474069	0,01402068
Sfax Sud	74655	84195	27249	34944	101904	119139	0,0120984	0,02518491	0,01574869
Thyna	26635	33419	19012	29578	45647	62997	0,02294922	0,04518724	0,03273944
Agareb	9610	11513	26231	29430	35841	40943	0,01823146	0,01157373	0,01339779
Jbeniana	6576	7190	37453	42488	44029	49678	0,00896641	0,01269337	0,01214452
El Amra	-	-	28723	30599	28723	30599	-	0,00634697	0,00634697
El Hencha	6277	7575	36893	41648	43170	49223	0,01897388	0,01219693	0,01320798
Menzel Chaker	2212	2278	31907	35090	34119	37368	0,0029444	0,00955443	0,00913753
El Ghraiba	2570	3251	12077	12525	14647	15776	0,02378411	0,00364902	0,00745306
Bir Ali Ben Khélifa	4460	4905	45599	47773	50059	52678	0,009556	0,00466835	0,00511259
Skhira	8627	11912	20989	22761	29616	34673	0,0327911	0,00813794	0,01588957
Mahrès	14499	15878	16177	18379	30676	34257	0,00912688	0,0128436	0,01110221
Kerkennah	14400	15501	-	-	14400	15501	0,00739484	-	0,00739484
Total	544880	595728	310376	359693	855256	955 421	0,00896178	0,01485591	0,01113668

Sources : INS, RGPH 2004 et 2014
Traitement personnel

Annexe n° 2 : Densités de population du gouvernorat de Sfax par délégation

Délégation	Ensemble des milieux		Superficie en Km ²	Densité	
	2004	2014		2004	2014
Sfax Ville	105 958	101 176	25	4238,3	4 047,0
Sfax Ouest	104 998	110 125	16	6565,4	6 882,8
Sakiet Ezzit	72 481	87 512	90	805,3	972,3
Sakiet Eddaier	98 988	113 776	111	891,8	1 025,0
Sfax Sud	101 904	119 139	217	469,6	549,0
Thyna	45 647	62 997	96	475,5	656,2
Agareb	35 841	40 943	728	49,2	56,2
Jbeniana	44 029	49 678	255	172,7	194,8
El Amra	28 723	30 599	184	156,1	166,3
El Hench	43 170	49 223	510	84,6	96,5
Menzel Chaker	34 119	37 368	1620	21,1	23,1
Ghraiba	14 647	15 776	440	33,3	35,8
Bir Ali Ben Khelifa	50 059	52 678	1200	41,7	43,9
Skhira	29 616	34 673	921	32,2	37,6
Mahres	30 676	34 257	431	71,2	79,5
Kerkennah	14 400	15 501	153	94,1	101,3
Total Gouvernorat	855 256	955 421	6998	122,2	136,5
Tunisie	9 910 872	10 982 754	163 610	60,6	67,1

Sources : INS : RGPH 2004 et 2014

Annexe n° 3 : Ménages du gouvernorat de Sfax par délégation et milieu

2004 – 2014

Délégation	2004						2014					
	M. Communal	M. Non Communal	Ensembles des milieux	%		%	M. Communal	M. Non Communal	Ensembles des milieux	%		%
Sfax Ville	28 794	-	28 794		MC	100,0	29 107	-	29 107		MC	100,0
					MNC	0,0					MNC	0,0
Sfax Ouest	26 653	-	26 653		MC	100,0	30 371	-	30 371		MC	100,0
					MNC	0,0					MNC	0,0
Sakiet Ezzit	16 650	891	17 541		MC	94,9	21 157	1 939	23 096		MC	91,6
					MNC	5,1					MNC	8,4
Sakiet Eddaier	22 703	930	23 633		MC	96,1	28 737	1 540	30 277		MC	94,9
					MNC	3,9					MNC	5,1
Sfax Sud	18 122	6 093	24 215		MC	74,8	24 417	8 453	31 866		MC	76,6
					MNC	25,2					MNC	23,4
Thyna	6 024	4 215	10 239		MC	58,8	8 547	7 030	15 577		MC	54,9
					MNC	40,2					MNC	45,1
Agareb	2 074	5 615	7 689		MC	27,0	2 808	6 935	9 743		MC	28,8
					MNC	73,0					MNC	71,2
Jbeniana	1 533	7 969	9 502		MC	16,1	1 874	9 949	11 823		MC	15,8
					MNC	83,9					MNC	84,2
El Amra	-	6 181	6 181		MC	0,0	-	7 501	7 501		MC	-
					MNC	100,0					MNC	100,0
El Hencha	1 381	7 450	8 831		MC	15,6	1 892	9 493	11 385		MC	16,6
					MNC	84,4					MNC	83,4
Menzel Chaker	530	6 554	7 084		MC	7,5	565	7 822	8 387		MC	6,7
					MNC	92,5					MNC	93,3
Ghraiba	570	2 459	3 029		MC	18,8	730	2 660	3 390		MC	21,5
					MNC	81,2					MNC	79,5

Bir Ali Ben Khelifa	954	8 644	9 598	MC	9,9	1 208	10 022	11 230	MC	10,8
				MNC	90,1				MNC	89,2
Skhira	1 524	3 613	5 137	MC	29,7	2 506	4 301	6 807	MC	37,9
				MNC	70,3				MNC	62,1
Mahres	3 541	2 965	6 506	MC	54,4	4 270	4 041	8 311	MC	51,4
				MNC	45,6				MNC	48,6
Kerkennah	3 933	-	3 933	MC	100,0	3 869	-	3 869	MC	100,0
				MNC	0,0				MNC	
Total Gouvernorat	134 986	63 579	198 565	MC	68,0	161 054	81 686	242 740	MC	66,3
				MNC	32,0				MNC	33,7

Sources : INS, RGPH 2004 - vol 3/3 Mai 2006, RGPH 2014,

**Annexe n° 4 : Logements dans le gouvernorat de Sfax par délégation et milieu
2004 - 2014**

Délégation	2004					2014				
	L. Communal	L. Non Communal	Ensemble		%	L. Communal	L. Non Communal	Ensemble		%
Sfax Ville	34 872	-	34 872	LC	100,0	37 382	-	37 382	LC	100,0
				LNC	0,0				LNC	0,0
Sfax Ouest	30 495	-	30 495	LC	100,0	35 356	-	35 356	LC	100,0
				LNC	0,0				LNC	0,0
Sakiet Ezzit	19 249	1 017	20 266	LC	95,0	24 426	22 885	26 711	LC	91,4
				LNC	5,0				LNC	8,6
Sakiet Eddaier	26 182	1 037	27 219	LC	96,2	33 104	1 793	34 897	LC	94,9
				LNC	3,8				LNC	5,1
Sfax Sud	20 505	6 921	27 426	LC	74,8	26 373	8 620	35993	LC	73,3
				LNC	25,2				LNC	26,7
Thyna	6 858	4 769	11 627	LC	59,0	8 948	8 047	17 995	LC	49,7
				LNC	41,0				LNC	50,3
Agareb	2 262	6 363	8 625	LC	26,2	3 273	8 159	11 432	LC	28,6
				LNC	73,8				LNC	71,4
Jbeniana	1 801	8 950	40 751	LC	4,4	2 338	11 666	14 004	LC	83,3
				LNC	95,6				LNC	16,7
El Amra	-	7 116	7 116	LC	0,0	-	8 533	8 533	LC	0,0
				LNC	100,0				LNC	100,0
El Hencha	1 665	8 161	9 826	LC	16,9	2 291	11 067	13 358	LC	17,2
				LNC	83,1				LNC	82,8
Menzel Chaker	586	7 675	8 261	LC	7,1	672	9 316	9 988	LC	6,7
				LNC	92,9				LNC	93,3
Ghraiba	659	2 577	3 236	LC	20,4	884	3 144	4 028	LC	21,9
				LNC	79,6				LNC	88,1

Bir Ali Ben Khlifa	1 191	10 177	11 368	LC	10,5	1 421	12 139	13 560	LC	10,5
				LNC	89,5				LNC	89,5
Skhira	1 683	3 776	5 459	LC	30,8	2 851	4 824	7 675	LC	37,1
				LNC	69,2				LNC	62,9
Mahres	4 963	4 051	9 014	LC	55,1	6 393	5797	12 190	LC	52,4
				LNC	44,9				LNC	47,6
Kerkennah	7 497	-	7 497	LC	100,0	7 770	-	7 770	LC	100,0
				LNC	0,0				LNC	0,0
Total Gouvernorat	160 468	72 590	233 058	LC	68,9	194 482		290 872	LC	66,9
				LNC	31,1				LNC	33,1

Sources : INS, RGPH 2004 - vol 3/3 Mai 2006, RGPH 2014,

**Annexe n° 5 : Population active et taux d'activité de la population de
15 ans et plus par délégation du gouvernorat de Sfax (2004)**

Délégation	population active 15 ans et plus	Taux d'activité	population active occupée 18 ans et plus	(2) (1) %
Sfax Ville	39 767	48,1	36 505	91,8
Sfax Ouest	35 829	43,5	32 501	90,7
Sakiet Ezzit	24 644	45,7	23 009	93,4
Sakiet Eddaier	35 598	48,0	32 361	90,9
Sfax Sud	34 545	45,5	32 159	93,1
Thyna	17 244	52,5	15 338	88,9
Agareb	10 839	41,9	8 750	80,7
Jbeniana	13 821	43,2	11 197	81,7
El Amra	9 027	42,8	6 687	74,1
El Hencha	13 237	42,7	10 728	81
Menzel Chaker	11 609	46,5	9 632	83
Ghraiba	3 801	36,2	2 810	73,9
Bir Ali Ben Khelifa	13 549	39,2	11 701	86,4
Skhira	7 277	36,0	5 552	76,3
Mahres	9 778	43,0	8 421	86,1
Kerkennah	4 880	43,3	4 582	93,9
Total Gouvernorat	285 445	44,9	251 933	88,3
Tunisie	3 310 949	45,6	2 843 396	85,9

Source : INS, RGPH 2004
Traitement personnel

Annexe n° 6 : Part de la population active occupée par délégation et secteur d'activité du gouvernorat de Sfax en 2004

Délégation	Agriculture et pêche	Industrie manufacturière	Mines et énergie	BTP	Commerce	Transport et communication	Administ, Educ et santé	Autres service	Secteurs non déclarés	Total
Sfax Ville	1,6	28,3	2,1	6,7	14,6	6,4	21,4	17,0	1,8	100,0
Sfax Ouest	2,7	28,5	2,1	8,5	13,0	6,9	21,3	15,7	1,2	100,0
Sakiet Ezzit	3,1	36,6	1,2	10,3	13,0	5,7	15,8	12,2	1,1	100,0
Sakiet Eddaier	5,7	36,9	1,6	11,7	11,0	6,1	13,5	12,4	1,1	100,0
Sfax Sud	3,8	32,7	1,1	13,0	12,1	6,0	15,6	14,8	0,8	100,0
Thyna	9,5	38,0	1,5	14,9	10,0	5,3	10,1	10,5	1,1	100,0
Agareb	20,9	31,3	0,9	12,9	5,8	5,6	12,2	9,0	1,3	100,0
Jbeniana	32,7	13,6	0,5	16,3	12,2	4,2	12,4	6,5	1,5	100,0
El Amra	25,5	23,1	0,8	16,3	10,2	5,5	10,0	7,8	0,9	100,0
El Hencha	31,3	19,4	0,4	17,3	8,2	4,8	8,9	7,3	2,2	100,0
Menzel Chaker	58,3	10,3	0,4	7,2	6,1	3,5	7,2	5,8	1,1	100,0
Ghraiba	40,7	1,9	1,1	19,8	4,6	6,6	12,3	4,5	1,3	100,0
Bir Ali Ben Khelifa	39,8	7,4	0,3	21,4	11,3	3,3	9,8	4,9	1,6	100,0
Skhira	39,9	13,3	1,2	13,1	4,9	6,1	12,7	6,8	2,0	100,0
Mahres	26,8	19,7	2,0	15,0	6,0	5,8	13,2	10,0	1,3	100,0
Kerkennah	42,9	6,6	2,4	11,5	7,7	5,0	14,9	8,7	0,5	100,0
Total Gouvernorat	14,0	27,4	1,4	11,8	11,2	5,7	15,1	12,1	1,3	100,0
Total Tunisie	16,5	19,3	1,2	13,3	10,7	5,5	18,8	13,4	1,3	100,0

Source : Traitement personnel à partir des données INS-RGPH 2004.

Annexe n° 7 : Zones industrielles AFI : Date de création, superficies et lotissements 2014

Zones industrielles	Date de création	Superficie (en ha)		Lotissements		Délégation
		Aménagée	Vendue	Créés	Vendus	
Poudrière I et II	1975 1980	84,6	84,6	281	281	Sfax ville
Madagascar	1975	13,3	13,3	39	39	Sfax ville
El Mao	1978	4,8	4,8	10	10	Sfax ville
El Hencha	1982	10,4	10,4	38	38	El Hencha
Jbeniana	1982	5,7	5,7	19	19	Jbeniana
Thyna	1999	33	28,8	167	156	Thyna
Graiba	2008	4,7	-	26	-	Graiba
Mahres	2008	7,5	-	98	3	Mahres
MenzelChaker	2011	14	-	21	6	Menzel Chaker
Total AFI		178	156,7	699	522	

Sources : DGAT, Atlas du Gouvernorat de Sfax, décembre 1997
CGDR, le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

ANNEXE 8 : Chômage global et chômage des jeunes 18-29 ans en 2004

Délégation	Chômeurs 18-29 ans	Chômeurs 18-59 ans	%	Masculin	Féminin
Sfax Médina	1540	3078	50,0	979	2099
Sfax Ouest	2048	3157	64,9	1236	1921
Sakiet Ezzit	916	1505	60,9	535	970
Sakiet Eddaier	1863	2973	62,7	1338	1635
Sfax Sud	1364	2135	63,9	744	1391
Thyna	1084	1696	63,9	642	1054
Agareb	1150	1835	62,7	783	1052
Jbeniana	1366	2377	57,5	949	1428
El Amra	1244	2076	59,9	868	1208
El Hench	1266	2133	59,4	790	1343
Menzel Chaker	1061	1646	64,5	622	1024
Ghraiba	470	895	52,5	330	565
Bir Ali Ben Khelifa	972	1572	61,8	621	651
Skhira	888	1553	57,2	678	875
Mahes	770	1163	66,2	507	656
Kerkennah	168	277	60,6	95	182
Total Gouvernorat	18170	30071	60,4	11517	18554

Source : Traitement personnel à partir des données INS-RGPH 2004

**Annexe n° 9 : Répartition des périmètres Irrigués par délégation
2004 - 2014 (en ha)**

Délégation	Périmètres irrigués 2011*			Périmètres irrigués 2014**		
	Publics	Privés	Total	Publics	Privés	Total
Agareb	271	450	721	183,5	450	633,5
Bir Ali Ben Khelifa	0	270	270	0	290	290,0
Jbeniana	304	2200	2504	148,3	2079	2227,3
El Hencha	141	620	761	111,7	590	701,7
Mahes	0	1650	1650	0,0	1420	1420,0
Menzel Chaker	116	320	436	200,8	320	520,8
Skhira	0	2324	2324	0	2280	2280,0
Sfax Sud	0	125	125	0	100	100,0
Thyna	301	600	901	230,5	410	640,5
Ghraiba	9	400	409	23,7	400	423,7
El Amra	206	1100	1306	109,5	970	1079,5
Kerkennah	182	0	182	354,0	0	354,0
Sakiet Ezzit	0	59	59	0	37	37,0
Sakiet Eddaier	0	83	83	0	46	46,0
Total Gouvernorat	1530	10201	11731	1362,0	9392	10754,0

Sources: *Atlas du gouvernorat de Sfax 2013

**Le gouvernorat de Sfax en chiffre 2014,

Annexe n° 10 : Evolution de la production agricole 2009-2014 par délégation

Délégation	Arboriculture		Maraichage		Fourrages		Céréaliculture	
	2009*	2014**	2009*	2014**	2009*	2014**	2009*	2014**
Sfax Ville								
Sfax Ouest								
Sakiet Ezzit	2 030	380	390	888	100	0	230	71
Sakiet Eddaier	2 660	441	640	929	370	326	250	95
Sfax Sud	4 134	1 145	2260	2018	0	217	40	95
Thyna	3 150	240	10860	5325	25870	19207	860	95
Agareb	15 810	3 826	15100	13106	1340	36	1720	2858
Jbeniana	21 427	1 515	72295	37462	23290	28303	2020	3910
El Amra	17978	1 638	30490	14469	12430	13264	1600	1245
El Hencha	20 698	3 421	14270	15831	4900	2718	1790	7378
Menzel Chaker	70 300	9 914	5010	15439	1060	1268	2970	8044
Ghraiba	11 400	2 073	2330	10279	1080	1631	170	6924
Bir Ali Ben Khelifa	15 175	5 538	12120	12219	1680	3334	4390	11634
Skhira	2 258	1 229	61050	59877	1190	3153	1140	1314
Mahres	14 320	2 971	51910	19319	10350	5798	350	1490
Kerkennah	2 140	423	0	0	90	471	490	238
Total Gouvernorat	203 480	34 555	278725	207159	83750	79728	25020	45392

Sources: *Atlas du gouvernorat de Sfax 2013

**Le gouvernorat de Sfax en chiffre 2014,

Annexe n° 11 : Répartition spatiale du cheptel de femelles reproductrices du gouvernorat de Sfax en 2014

Délégation	Femelles reproductrices			
	Bovins	Ovins	Caprins	Camélidés
Sfax Ville	–	–	–	–
Sfax Ouest	40	200	160	–
Sakiet Ezzit	330	2 000	300	4
Sakiet Eddaier	1000	2 000	200	5
Sfax Sud	1450	3 300	3 000	5
Thyna	3200	2 500	480	10
Agareb	680	10 000	1 800	20
Jbeniana	4 340	10 000	1 000	20
El Amra	1 800	8 000	2 000	10
El Hench	700	12 000	3 860	20
Menzel Chaker	1 980	35 000	2 000	20
Ghraiba	–	15 000	5 000	20
Bir Ali Ben Khelifa	420	40 000	5 800	30
Skhira	30	45 000	1 800	416
Mahres	1 000	10 000	1 500	10
Kerkennah	30	5 000	300	10
Total Gouvernorat	17 000	200 000	26 000	600

Source: CGDR - Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

**Annexe n° 12 : Répartition par délégations du gouvernorat de Sfax des entreprises industrielles et des emplois
(Mai 2015)**

Secteurs d'activité	Sfax Ville	Sfax Ouest	Sakiet Ezzit	Sakiet Eddaier	Sfax Sud	Thyna	Agareb	Jbeni-ana	El Amra	El Hencha	M. Chaker	Ghra-iba	Bir A.B.K	Skhira	Mahres	Kerken-nah	Total	
IAA	Ent	42	7	5	9	16	1	12	13	10	7	1	1	-	-	6	1	131
	Emp	4354	268	186	350	374	200	515	153	1149	93	10	30	-	-	111	21	7814
IMCCV	Ent	6	1	3	4	3	5	6	1	-	5	-	-	-	1	-	-	35
	Emp	127	14	151	133	520	355	1232	18	-	121	-	-	-	105	-	-	2776
IMM	Ent	37	5	12	12	20	19	5	4	1	7	-	-	-	-	1	1	124
	Emp	3427	345	474	786	746	886	228	45	13	321	-	-	-	-	50	18	7339
IEEE	Ent	2	-	4	3	-	2	1	-	-	5	-	-	-	-	-	1	18
	Emp	323	-	76	211	-	82	17	-	-	123	-	-	-	-	-	50	882
ICH	Ent	34	4	17	5	10	9	2	-	2	6	2	-	-	-	2	-	95
	Emp	1295	77	758	305	587	794	37	-	77	195	32	-	-	2596	73	-	6826
ITH	Ent	40	7	20	14	19	9	4	4	9	3	1	2	2	-	1	1	136
	Emp	4088	315	770	442	947	1247	93	282	616	185	120	216	170-	-	123	15	9529
IBLA	Ent	10	2	6	4	18	6	-	-	-	2	-	-	-	-	2	-	40
	Emp	557	155	149	245	429	186	-	-	-	48	-	-	-	-	230	-	1999
ICC	Ent	25	2	1	2	4	-	-	1	-	-	-	-	-	-	2	-	37
	Emp	863	39	15	98	74	-	-	11	-	-	-	-	-	-	500	-	1600
TD	Ent	15	2	4	1	3	3	5	-	1	5	-	-	-	-	-	-	39
	Emp	684	33	225	21	72	217	357	-	15	199	-	-	-	-	-	-	1923
TOTAL	Ent	211	30	72	54	83	54	35	23	23	40	4	3	2	3	14	4	655
	Emp	15718	1246	2804	2591	3749	3967	2479	509	1870	1185	162	246	170	2701	1087	104	40588

Source : Document APII Sfax, mai 2015

**Annexe n° 13 : Répartition spatiale des emplois pour 1000 habitants et par entreprise
dans le gouvernorat du Sfax (2011 et 2014)**

Délégation	2011		2014	
	Emplois pour 1000 habitants	Emplois par entreprise	Emplois pour 1000 habitants	Emplois par entreprise
Sfax Ville	145,8	68,8	154,5	74,5
Sfax Ouest	9,9	40,4	11,3	41,5
Sakiet Ezzit	35,5	40,5	45,3	38,9
Sakiet Eddaier	18,1	44,9	22,8	48,0
Sfax Sud	34,5	44,8	31,5	45,2
Thyna	56,3	73,9	63,0	73,5
Agareb	56,0	55,9	60,5	70,8
Jbeniana	10,7	22,4	10,2	22,1
El Amra	60,2	86,9	61,1	78,3
El Hencha	31,6	34,9	24,1	29,6
Menzel Chaker	6,7	57,8	4,3	40,5
Ghraiba	17,5	86,7	15,6	82,0
Bir Ali Ben Khelifa	2,2	110,0	3,2	85,0
Skhira	48,6	301,8	77,9	900,3
Mahres	42,0	75,2	31,7	77,6
Kerkennah	6,0	21,8	6,7	26,0
Total Gouvernorat	41,4	57,9	42,5	62,0

Sources : 2011 : Atlas du gouvernorat de Sfax 2013

2014 : Le gouvernorat de Sfax en chiffre CGDR, Traitement personnel

**Annexe 14 : Etat des réalisations par secteur des projets, des investissements et des emplois
déclarés par gouvernorat durant la période 2010 – 2013 au 31/12/2014**

Gouvernorat	Nombre de projets			Investissements en MD			Nombre d'emplois		
	Enquêtes	Réalisés	TR	Enquêtes	Réalisés	TR	Enquêtes	Réalisés	TR
Ariana	506	216	42.7%	357.9	141.5	39.5%	10 537	2 688	25.5%
Béjà	207	82	39.6%	490.5	143.2	29.2%	9 260	2 386	25.8%
Ben Arous	759	353	46.5%	1 045.5	500.6	47.9%	21 120	11 216	53.1%
Bizerte	359	159	44.3%	649.0	2110	32.5%	17 886	5 156	28.8%
Gabes	176	114	64.8%	698,5	221.0	31.8%	5 914	1 072	18.1%
Gafsa	193	67	34.7%	715.3	456.0	63.7%	9 352	503	5.4%
Jendouba	119	48	40.3%	329.5	57.6	17.5%	8 533	645	7.6%
Kairouan	328	152	46.3%	682.1	149.0	21.8%	11 300	1 854	16.4%
Kasserine	224	85	37.9%	413.5	63.2	15.3%	8 192	989	12.1%
Kebili	107	59	55.1%	80.2	41.3	51.5%	1 821	726	39.9%
Le Kef	75	22	29.3%	149.1	31.4	21.1%	3 516	156	4.4%
Mahdia	263	153	58.2%	285.4	162.8	57.0%	9 244	2 705	29.3%
Manouba	275	109	39.6%	302.5	118.8	39.3%	9 274	2 014	21.7%
Médenine	196	84	42.9%	383.6	77.1	20.1%	3 865	413	10.7%
Monastir	608	422	69.4%	448.5	253.9	56.6%	21 386	11 069	51.8%

Nabeul	706	439	62.2%	919.4	390.5	42.5%	20 687	9 411	45.5%
Sfax	809	541	66.9%	989.7	518.0	52.3%	15 158	4 225	27.9%
Sidi Bouzid	236	88	37.3%	666.1	101.6	15.3%	7 439	558	7.5%
Siliana	166	51	30.7%	284.6	46.2	16.2%	4 821	548	11.4%
Sousse	693	345	49.8%	1 263.8	392.1	31.0%	20 858	10 133	48.6%
Tataouine	82	37	45.1%	118.9	21.5	18.1%	1 519	184	12.1%
Tozeur	327	183	56.0%	196.5	31.7	16.1%	7 475	880	11.8%
Tunis	550	261	47.5%	586.1	374.9	64.0%	12 541	3 359	26.8%
Zaghouan	562	164	29.2%	1 418.1	503.9	35.5%	22 596	4 718	20.9%
Total	8 526	4 234	49.7%	13 474.3	5 009.6	37.2%	264 264	77 608	29.4%

TR : Taux de réalisation

Source : APII, Rapport de suivi des réalisations 2014

**Annexe n°15 : Evolution des points de vente selon l'activité commerciale dans les délégations du
gouvernorat de Sfax (2012/2013)**

Délégation	Nombre de points de vente commerce en gros		Nombre de points de vente commerce en détail		Services	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Sfax Ville	1 148	1 198	14464	14584	2445	2 578
Sfax Ouest	69	89	1338	1375	712	774
Sakiet Ezzit	44	54	1412	1472	1984	2 076
Sakiet Eddaier	31	42	1528	1548	1701	1 785
Sfax Sud	70	90	1574	1726	940	1 105
Thyna	27	35	858	881	636	676
Agareb	9	11	592	613	445	475
Jbeniana	12	17	1044	1074	697	735
El Amra	4	5	310	322	114	127
El Hencha	24	29	480	510	389	446
Menzel Chaker	–	8	469	495	150	206
Ghraiba	–	1	253	261	104	116
Bir Ali Ben Khelifa	8	10	471	489	131	152
Skhira	8	11	369	385	174	195
Mahres	15	15	857	890	435	461
Kerkennah	3	3	451	453	174	176
Total Gouvernorat	1 472	1 618	26470	27078	11231	12 083

Source : CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

**Annexe n° 16 : Indicateurs de l'enseignement de base du 1^{er} cycle 2013/2014
dans le gouvernorat de Sfax en 2014**

	Nombre d'écoles	Salles de classes	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Elèves / enseignants	Elèves /Classe élèves	Taux d'occupation les locaux	Nombre d'abandons
Sfax – ville	21	226	10972	664	19,45	27,16	1,79	21
Sfax Ouest	18	194	10093	485	20,81	29,17	1,78	33
Sfax Sakiet Ezzit	23	194	9637	522	18,46	26,40	1,88	22
Sakiet Eddaier	23	185	9845	527	18,68	26,25	2,03	44
Sfax Sud	25	207	10449	542	19,28	27,00	1,87	60
Thyna	12	102	5896	268	22,00	29,63	1,95	30
Agareb	29	101	4359	271	16,08	21,06	2,08	23
Jbeniana	25	128	5875	320	18,36	23,31	2,03	48
Al Amra	15	66	3031	182	16,65	21,96	1,97	27
El Hencha	31	134	5336	321	16,62	20,76	1,83	53
Menzel Chaker	31	106	3932	233	16,88	18,72	1,90	86
Ghraiba	11	45	1595	94	16,97	19,45	1,76	10
Bir Ali Ben Khelifa	51	157	5511	391	14,09	16,26	2,14	50
Skhira	33	95	3701	252	14,69	17,21	0,222	28
Mahres	16	87	3304	199	16,60	22,32	1,76	14
Kerkennah	9	44	1300	99	13,13	18,57	1,52	6
Total	373	2071	94836	5270	18,00	23,74	1,89	561

Source : CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

Annexe n° 17 : Indicateurs de l'enseignement de base du 2^{ème} cycle et de l'enseignement secondaire
dans le gouvernorat de Sfax 2013/2014

	Nombres d'écoles et lycées	Salles d'étude		Enseignants	Elèves	Elèves / Enseignant	Elèves / Classe	Nombre d'abandons	Taux de Réussite		Institutions d'enseigne- ment privé
		Générales	Spécialisées						1er Secondaire	Bac	
Sfax – ville	15	415	211	1379	16 383	11,88	26,60	1140	85,23	80,46	14
Sfax Ouest	13	253	112	791	9 488	11,99	25,51	913	82,04	78,66	1
Sfax Sakiet Ezzit	10	207	84	647	7 957	12,30	26,52	407	82,31	78,73	-
Sakiet Eddaier	8	145	55	454	5 802	12,78	27,37	361	83,60	71,06	-
Sfax Sud	6	128	52	414	5 409	13,07	28,03	296	88,21	76,8	-
Thyna	3	53	18	145	1 914	13,20	27,34	183	78,48	-	-
Agareb	4	70	33	202	2 209	10,94	23,75	338	79,92	55,87	2
Jbeniana	7	131	56	341	4 163	12,22	25,23	404	78,90	55,69	2
Al Amra	3	51	21	138	1 517	10,99	22,64	219	75,12	53,57	-
El Hencha	6	94	51	262	3 002	11,46	23,83	388	91,07	44,14	1
Menzel Chaker	4	67	24	168	1 935	11,52	23,89	151	80,62	29,28	-
Ghraiba	2	44	17	99	1 217	12,29	23,34	170	74,75	34,31	-
Bir Ali Ben Khelifa	7	139	59	359	4 289	11,95	23,70	598	79,92	47,48	1
Skhira	5	86	42	209	2 717	13,00	24,48	373	87,34	46,01	2
Mahres	5	99	41	246	2 853	11,60	24,38	409	78,40	58,92	-
Kerkennah	2	36	19	105	1 214	11,56	25,29	70	80,77	54,66	-
Total	100	2018	885	5959	72 069	12,09	25,72	6420			23

Source : CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

**Annexe n°18 : Les équipements sanitaires dans le secteur public en 2014
par délégation du gouvernorat de Sfax**

Délégation	CHU	HR	HL	CSB	CME	Nombre de Lits	Nombre de Laboratoires	Nombre de Salles d'opération
Sfax Ville	-	-	-	5	5	-	1	-
Sfax Ouest	2	-	-	2	2	1385	9	9
Sakiet Ezzit	-	-	-	5	5	-	-	-
Sakiet Eddaier	-	1*	-	6	6	-	1	-
Sfax Sud	-	-	-	8	8	-	-	-
Thyna	-	-	-	3	3	-	-	-
Agareb	-	-	-	9	9	6	1	-
Jbeniana	-	1	-	13	13	50	1	3
El Amra	-	-	-	9	9	-	-	-
El Hencha	-	-	1	15	15	7	1	-
Menzel Chaker	-	-	-	16	16	6	1	-
Ghraiba	-	-	-	7	7	-	-	-
Bir Ali Ben Khelifa	-	1	1	17	17	30	1	-
Skhira	-	1	1	12	12	30	1	-
Mahres	-	1	-	8	8	50	1	2
Kerkennah	-	1	-	9	9	28	1	1
Total	2	5	3	144	144	1602	19	15

*Centre intermédiaire

Source: CGDR : Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

**Annexe n° 19 : Personnel médical et paramédical du secteur public
du gouvernorat de Sfax en 2014**

Délégation	Généralistes	Spécialistes	Pharmaciens	Techniciens supérieurs	Infirmiers	Auxiliaires
Sfax Ville	105	343	34	932	1492	38
Sfax Ouest						
Sakiet Ezzit						
Sakiet Eddaier						
Sfax Sud						
Thyna						
Agareb	18	-	1	30	76	1
Menzel Chaker	16	26	3	57	96	5
Mahres						
Ghraiba						
Kerkennah	12	26	3	41	64	2
Skhira	9	-	1	18	46	1
El Amra	40	22	3	79	226	8
Jbeniana						
El Hencha						
Bir Ali Ben Khelifa	11	-	-	24	57	6
Groupement SB et DRS	9	2	-			
Ecole Supérieure des sciences et techniques de Santé	-	1		53	1	
Ecole Supérieur des sciences infirmière s	-			14	10	1
DRS	-			14		
Autres établissements	-			4		
Total	220	421	45	1266	2068	62

Source : CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

**Annexe n°20 : Equipements Sanitaires et personnel médical du secteur privé
dans le gouvernorat de Sfax en 2014**

	Cliniques	Cabinets de libre pratique	Pharmaciens	Centres d'hémodialyse	Laboratoires	Généralistes	Spécialistes	Pharmaciens
Sfax - ville	7	721	52	8	59	106	615	52
Sfax Ouest	3	94	26	1	3	66	28	26
Sakiet Ezzit	-	52	21	1	4	34	18	21
Sakiet Eddaier	-	52	17		4	46	6	17
Sfax Sud	3	67	33	1	6	55	12	33
Thyna	-	10	8	-	1	8	2	8
Agareb	-	8	5	-	1	8	-	5
Jbeniana	-	12	5	-	1	7	5	5
Al Amra	-	2	2	-	-	2	-	2
El Hencha	-	10	5	-	-	9	1	5
Menzel Chaker	-	4	4	-	-	4	-	4
Ghraiba	-	3	2	-	-	3	-	2
Bir Ali Ben Khlifa	-	5	6	-	-	5	-	6
Skhira	-	6	4	-	-	5	1	4
Mahres	-	15	5	-	-	12	3	5
Kerkennah		2	3	-	-	2	-	3
Total	13	1036	198	11	80	372	691	198

Source : CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014

Annexe 21 : Equipements culturels, sportifs et pour la jeunesse

Délégation	Culture		Sports et jeunesse			
	Maisons de culture	Bibliothèques	Terrains de sport	Salle de sport privé	Salle de sport publique	Maisons des jeunes *
Sfax Médina	3	3	22	16	8	2
Sfax Ouest		2	16	5	3	5
Sakiet Ezzit	1	2	1	6	2	3
Sakiet Eddaier	1	1		3	1	1
Sfax Sud		6	2	7	1	3
Thyna		1		1		1
Agareb	1	1	1			1
Jbeniana	1	1	3	3	1	3
El Amra		1		1		1
El Hencha	1	1	1	2		1
Menzel Chaker	1	1	1			1
Ghraiba	1	1	1			
Bir Ali Ben Khelifa	1	1	1			1
Skhira	1	1	1	1		1
Mahres	1	1	1	1		2
Kerkennah	1	2	1			6
Total Gouvernorat	14	26	52	46	16	32

*2010

Sources : CGDR, Le gouvernorat de Sfax en chiffres 2014 / DGAT ATLAS Gouvernorat de Sfax 2013